

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / janvier 2015

Dons, legs et dépôts à la bibliothèque municipale de Lyon (1950-2010)

Geoffrey Haraux

Sous la direction de Pierre Guinard
Directeur des collections et des contenus – bibliothèque municipale de Lyon

Remerciements

Je remercie en premier lieu M. Pierre Guinard pour avoir proposé le sujet et dirigé ce travail, me prodiguant des conseils avisés ainsi que pour son accueil à la bibliothèque municipale de Lyon. Je remercie également M. Yann Kergunteuil et Mme Sandrine Cunnac, travaillant au fonds ancien, pour leurs conseils ainsi que tous les bibliothécaires qui ont transmis à M. Kergunteuil des informations utiles pour ce travail.

Je remercie également Frédérique Laugrost pour sa relecture attentive.

Résumé :

Ce travail se base sur un recensement et un essai de synthèse sur les dons, legs et dépôts faits au bénéfice de la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010. Outre l'analyse du corpus établi par une typologie des donateurs et déposants, des fonds concernés et l'étude de leur répartition chronologique, ce travail dresse une comparaison avec les dons et legs du siècle précédent ainsi qu'avec les dons, legs et dépôts faits aux bibliothèques municipales françaises durant la période étudiée. Il replace aussi les éléments du corpus dans le contexte de l'histoire de l'institution et des pratiques professionnelles.

Descripteurs :

*Bibliothèque municipale (Lyon) – Histoire
Bibliothèques – Dons, legs – Lyon (Rhône)*

Abstract :

This work relies on a list and an essay about gifts, legacies and long-term loans to Lyon public library from 1950 to 2010. The analysis of the corpus based on a typology of the collections owners, of the collections and a study on how gifts, legacies and long-term loans are spread over the period is completed with a comparison with the situation of the previous century and with the situation in other public libraries in France. The matter of the study is also linked with the larger context of the Lyon public library history and librarianship evolutions during the second half of XXth century.

Keywords :

*Public library (Lyon) – History
Libraries – Gifts, legacies – Lyon (Rhône)*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 7 |
| 1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE..... | 11 |
| 1.1 Les bibliothèques municipales françaises et la bibliothèque municipale de Lyon de 1950 à 2010..... | 11 |
| 1.1.1 <i>Les bibliothèques municipales françaises de 1950 à 2010 : de grandes mutations.....</i> | <i>11</i> |
| 1.1.2 <i>La bibliothèque municipale de Lyon de 1950 à 2010.....</i> | <i>13</i> |
| 1.2 Les bibliothèques publiques et leur patrimoine..... | 18 |
| 1.2.1 <i>Un regain d'intérêt pour le patrimoine écrit à partir des années 1980.</i> | <i>18</i> |
| 1.2.2 <i>Des politiques de valorisation actives pour un patrimoine élargi.....</i> | <i>19</i> |
| 1.3 Dons, legs et dépôts dans les bibliothèques..... | 20 |
| 1.3.1 <i>Aspects juridiques.....</i> | <i>20</i> |
| 1.3.2 <i>Aspects historiques et culturels.....</i> | <i>22</i> |
| 2 LES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON ET LEURS POSSESSEURS..... | 25 |
| 2.1 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon..... | 25 |
| 2.1.1 <i>Dons, legs ou dépôts ?.....</i> | <i>25</i> |
| 2.1.2 <i>Les documents donnés, légués ou déposés à la bibliothèque.....</i> | <i>26</i> |
| 2.1.3 <i>Collectionneurs, producteurs, donateurs et déposants.....</i> | <i>30</i> |
| 2.2 Dons, legs et dépôts à la bibliothèque municipale de Lyon de 1850 à 1950 ; dons, legs et dépôts dans les bibliothèques municipales françaises de 1950 à 2010 : une comparaison avec la situation lyonnaise de 1950 à 2010. | 32 |
| 2.2.1 <i>Comparaison avec la situation lyonnaise de la période précédente (1850-1950).....</i> | <i>32</i> |
| 2.2.2 <i>Essai de comparaison entre la situation lyonnaise et celle des autres bibliothèques municipales françaises.....</i> | <i>33</i> |
| 2.2.3 <i>Bibliothèques et dépôts d'archives : comparaison avec les archives municipales de Lyon.....</i> | <i>38</i> |
| 2.3 Les grandes tendances dans les dons, legs et dépôts faits à la bibliothèque de 1950 à 2010 : essai de synthèse..... | 40 |
| 2.3.1 <i>Les traces de la vie culturelle lyonnaise de la deuxième moitié du XXe siècle.....</i> | <i>40</i> |
| 2.3.2 <i>Le développement des fonds iconographiques par dons.....</i> | <i>43</i> |
| 2.3.3 <i>Les dons d'institutions.....</i> | <i>43</i> |
| 2.3.4 <i>Les fonds d'associations et d'entreprises.....</i> | <i>44</i> |
| 3 DONS, LEGS ET DÉPÔTS ET ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE..... | 46 |
| 3.1 L'entrée des dons : déroulement et conséquences..... | 46 |
| 3.1.1 <i>Relations entre bibliothèque et donateurs et déposants.....</i> | <i>46</i> |
| 3.1.2 <i>L'entrée et le traitement des dons, legs et dépôts par la bibliothèque... ..</i> | <i>48</i> |
| 3.1.3 <i>Des conséquences importantes de quelques dons ou dépôts sur les politiques de la bibliothèque municipale de Lyon.....</i> | <i>50</i> |
| 3.2 La valorisation scientifique et culturelle des fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque..... | 54 |
| 3.2.1 <i>La valorisation scientifique : la bibliothèque comme lieu de recherche</i> | <i>54</i> |
| 3.2.2 <i>La valorisation culturelle : la bibliothèque comme centre de médiation et de rencontres.....</i> | <i>55</i> |

| | |
|--------------------------------|------------|
| CONCLUSION..... | 59 |
| SOURCES..... | 63 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 65 |
| TABLE DES ANNEXES..... | 73 |
| TABLE DES MATIÈRES..... | 187 |

INTRODUCTION

La collection d'une bibliothèque publique, comprise dans son ensemble, a toujours une histoire. Dans les bibliothèques publiques françaises, cette histoire débute souvent à la Révolution voire au XVIII^e siècle et même plus loin si l'on considère l'histoire des origines des fonds qui ont donné naissance à la bibliothèque. Les collections, notamment patrimoniales, des bibliothèques publiques sont donc le fruit d'une sédimentation pluriséculaire¹, formant ainsi des ensembles complexes et variés, recouvrant des quantités de documents parfois monumentales. Les bibliothécaires chargés de mettre en valeur ces collections, c'est-à-dire de les signaler et les rendre accessibles aux personnes susceptibles de s'y intéresser, qu'ils soient chercheurs et étudiants ou bien public plus large dont la curiosité ne demande qu'à être éveillée, ont donc besoin de connaître cette histoire pour appréhender les collections afin de leur donner autant que faire se peut une certaine cohérence.

Il est cependant parfois difficile de conserver une mémoire à long terme au sein de la bibliothèque et l'origine voire l'identité de certains fonds peut se perdre au gré du renouvellement des équipes. Si les grandes bibliothèques particulières ou ecclésiastiques dont le don, le legs, le dépôt, l'achat ou la confiscation a marqué voire fondé l'histoire de l'établissement ne sont généralement pas oubliées, il est possible de perdre la trace d'éléments plus modestes pouvant cependant être d'un grand intérêt. De plus, les retards de traitement dans le signalement des documents, qui peuvent s'accumuler au gré des fluctuations des moyens humains dont dispose la bibliothèque, peuvent laisser en souffrance des fonds dont il devient difficile de connaître l'origine et de trouver le temps de les intégrer pleinement aux collections à mesure que le temps passe.

C'est pourquoi il peut être intéressant de mener un travail rétrospectif sur les modes de constitution des collections d'une bibliothèque en retraçant autant que possible les origines d'ensembles de documents particuliers et leurs conditions d'entrée dans la bibliothèque. Les documents donnés, légués ou déposés sont particulièrement concernés en ce qu'ils forment souvent des ensembles dotés d'une histoire propre de constitution, liée de près à celle de la personne ou de l'institution qui les possédait. Ces ensembles sont souvent plus que la simple somme des documents qui les composent. Comme le remarque Sylvie Le Ray, « la machine intellectuelle qu'est la bibliothèque se voit grippée si elle fait du livre une entité close et non une relation, un lieu de passage de la mémoire à l'histoire² ». Ainsi, le contenu d'un don, d'un legs ou d'un dépôt constitue souvent un fonds, c'est-à-dire un ensemble cohérent, porteur d'une identité propre au sein de la collection. On a pu avancer que l'accumulation de fonds donnés ou légués, non choisis par le bibliothécaire dans le cadre d'une politique d'établissement formalisée, a pu engendrer des amas hétéroclites tout en débordant leurs responsables par leur masse. Cependant, lorsqu'ils sont bien connus et traités, ces fonds peuvent apporter une réelle identité à une collection tout en se complétant les uns les autres et en entrant en interaction avec le fonds général de la bibliothèque. C'est l'étude de l'histoire et de la place de chacun de ces fonds au sein de la collection qui permet de constituer des axes de mise en valeur qui rassemblent et donnent du sens à l'ensemble, qui lui donnent une profondeur historique qui renvoie à la mémoire de

¹Cf. BALLEY, (Noëlle), « Le puzzle, la coquille et le Lego : constructions patrimoniales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2008.

²Cf. LE RAY (Sylvie), « Singularité et ambiguïté du patrimoine écrit ». Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 57.

l'institution qu'est la bibliothèque mais aussi à la mémoire collective de la communauté à laquelle elle se rattache³.

Ce travail s'inscrit dans cette démarche. S'appuyant sur un recensement des fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010, il s'attache à identifier les logiques à l'œuvre dans l'enrichissement des collections de cette bibliothèque par ces voies d'acquisition. Celles-ci se distinguent de l'achat en ce qu'elles dépendent moins uniquement de la volonté des responsables des collections et qu'elles impliquent un autre acteur, qui lègue, donne ou dépose, à qui appartenait ou appartient toujours le fonds, qui l'a constitué en fonction de ses besoins ou de ses goûts voire de ses passions. La relation entre la bibliothèque et le donateur ou déposant entrera en compte dans notre propos. Dans le cas du donateur ou déposant, il s'agit de comprendre ses motivations, de voir comment il considère sa collection et la bibliothèque à travers son geste. Dans le cas de la bibliothèque, il s'agit de voir comment le travail des bibliothécaires joue sur l'arrivée de libéralités, celles-ci n'étant pas totalement le fruit d'un hasard incontrôlable. Ainsi, ce travail s'attachera à étudier comment les entrées par don, legs ou dépôt s'inscrivent dans les politiques générales de l'établissement malgré leur indépendance apparente envers la volonté des bibliothécaires. Il faut d'ailleurs nuancer l'indépendance totale en matière d'acquisition onéreuse, notamment en matière de documents anciens ou rares : la nécessité de trouver des financements exceptionnels et le fonctionnement du marché font que le bibliothécaire doit, avec les achats comme avec les dons, legs ou dépôts, tirer profit d'un contexte et d'opportunités ainsi que savoir convaincre d'autres acteurs pour mener à bien l'enrichissement des collections.

La bibliothèque municipale de Lyon est un terrain d'étude particulièrement intéressant. Il s'agit d'une très grande bibliothèque municipale, la plus vaste de France en termes de surface (en tenant compte du silo de conservation). La seule bibliothèque de la Part-Dieu contient 1,8 millions de documents d'après le site internet de la bibliothèque. Les collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon forment donc un vaste ensemble, constitué de nombreuses strates et éléments plus ou moins volumineux et d'origines très variées. Un travail sur les dons et legs de 1850 à 1950 a déjà été mené en 2003 dans le cadre d'un mémoire de conservateur des bibliothèques par Jean-François Lutz⁴. Le projet était donc de prendre la suite de ce travail pour la deuxième moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle. L'ajout des dépôts au périmètre du sujet, pensé dès sa proposition par Pierre Guinard, souligne déjà que les deux périodes sont différentes et ce non seulement dans le domaine des accroissements des collections à titre gratuit. D'une part, la vie culturelle française et surtout le fonctionnement des institutions publiques a connu des évolutions considérables pendant la période étudiée. D'autre part, on s'accorde à dire que le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle étaient un âge d'or des dons et legs, qui représentaient un mode d'accroissement majeur des collections des bibliothèques⁵. D'après Dominique Coq⁶ ou encore Dominique Varry⁷, les dons et legs se font moins nombreux depuis un certain temps tandis que collectionneurs et héritiers tendent plus à vouloir

³Cf. ODDOS (Jean-Paul), « Histoire des collections, collections historiques ». Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 129-130.

⁴ LUTZ (Jean-François), *Dons et legs à la bibliothèque municipale de Lyon (1850-1950)*, Mémoire pour le DCB, 2003, 2 vol., 209 p.

⁵Cf. BALLEY (Noëlle), *Op. cité*.

⁶Cf. COQ (Dominique), « Donner, léguer aux collections publiques : une passion qui s'éteint ? ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 95-96.

⁷Cf. VARRY (Dominique), « De quelques problèmes du passage des collections privées aux collections publiques ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 219.

vendre ou à avoir un rapport plus distant avec les bibliothèques publiques que les notables érudits d'autrefois, pour diverses raisons qui seront examinées et discutées au cours de ce travail. D'après Jean-François Lutz, la période la plus faste pour Lyon va du Second Empire à 1885, tandis que dons et legs se font plus rare dès le début du XX^e siècle.

Et pourtant les recherches de fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010 nous ont permis de détecter 89 fonds⁸, en conservant les critères utilisés par Lutz pour retenir des dons et legs dans son corpus (au moins 50 volumes ou au moins un document rare ou précieux). S'il est vrai que des dépôts spectaculaires viennent corroborer les propos indiquant leur développement⁹, ils ne sont pas très nombreux en comparaison des dons. Plus qu'une disparition des libéralités, ce travail s'attachera à étudier des évolutions profondes de leurs formes et de leurs contenus ainsi que de la nature et des motivations des donateurs, sans pour autant qu'on puisse nier toute similitude avec la période précédente.

Le repérage des fonds et le rassemblement d'informations sur leur contenu et déroulement s'est appuyé sur plusieurs sources. La bibliothèque municipale de Lyon présente une part non négligeable de ses fonds particuliers sur son site internet, ce qui a permis un premier repérage. Ensuite ont été dépouillées les archives versées par la bibliothèque aux archives municipales de Lyon. Les dossiers contenant des éléments intéressants sont listés à la suite de la bibliographie. Les articles publiés à l'occasion de dons ou de legs dans la revue *Gryphe* ont permis de collecter de nouvelles informations, notamment pour la période la plus récente, pour laquelle les archives n'ont pas encore été versées aux archives municipales. Enfin, 17 dons récents ont été identifiés grâce à la communication par Yann Kergunteuil, bibliothécaire au fonds ancien, de dossiers issus des archives électroniques du service ainsi que d'informations transmises par plusieurs autres bibliothécaires de divers départements de la bibliothèque de la Part-Dieu.

Outre une comparaison avec la période précédente, nous avons aussi pour but de pouvoir comparer la situation lyonnaise avec d'autres, d'où un dépouillement des fonds donnés, légués ou déposés après 1950 dans des bibliothèques municipales françaises dans l'ouvrage *Patrimoine des bibliothèques de France*¹⁰, complété par des repérages dans le RNBFD¹¹ du CCFR. Il s'agissait aussi de replacer la question des dons, legs et dépôts dans un contexte plus large, d'où la consultation des ouvrages indiqués dans la bibliographie de ce travail concernant l'histoire de la bibliothèque municipale de Lyon en général et celle des bibliothèques municipales françaises. Ont été notamment consultés un certain nombre d'articles et d'ouvrages de littérature professionnelle concernant le rapport de ces institutions à leurs collections patrimoniales. La question des dons, legs et dépôts a naturellement fait l'objet d'une attention particulière.

La première partie de ce travail a donc pour but de présenter des éléments de contexte, à commencer par un bref historique de la bibliothèque municipale de Lyon et des grandes mutations que connaissent les bibliothèques municipales françaises durant la période. Le rapport des bibliothèques municipales à leurs collections patrimoniales, notamment à partir des années 1980, constitue un second élément à prendre en compte. Enfin, on s'intéressera aux conditions juridiques des dons, legs et dépôts ainsi qu'au contexte culturel dans lequel ils s'inscrivent. La deuxième partie a pour objet les donateurs et déposants ainsi que leurs fonds. L'analyse s'appuie sur la catalogue donné en annexe et les données issues des autres dépouillements afin de dresser des comparaisons et de dégager des tendances qui permettent de caractériser en partie les

⁸Trois fonds ajoutés au catalogue ne sont pas analysés dans le corps du mémoire du fait d'une découverte trop tardive de leur existence.

⁹Cf. MARTIN (Henri-Jean), « Bibliothèques privées, fondements des bibliothèques publiques ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 88-89.

¹⁰*Patrimoine des bibliothèques de France*, 11 vol., Paris, Payot, 1995.

¹¹Répertoire nationale des bibliothèques et des fonds documentaires, sur le site du Catalogue collectif de France.

dons, legs et dépôts de la période étudiée. La dernière partie aborde le sujet en se focalisant sur la bibliothèque et son fonctionnement. Il s'agit de voir comment les dons, legs et dépôts influent sur le travail des bibliothécaires et les orientations des politiques des différents services de l'établissement. Cela commence par le traitement des fonds afin de les intégrer aux collections, ce qui peut déjà s'avérer problématique. Ensuite viennent toutes les opérations de valorisation, qu'elles soient à destination du grand public ou du monde de la recherche. La valorisation de certains fonds est une opportunité pour la bibliothèque de tisser des partenariats avec de multiples institutions. Dans les cas les plus notables comme le fonds chinois, le don entraîne, du fait du volontarisme de la bibliothèque pour le valoriser, une réorganisation non négligeable du fonctionnement de la bibliothèque et de sa politique scientifique et culturelle.

1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1.1 LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES FRANÇAISES ET LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON DE 1950 À 2010

1.1.1 Les bibliothèques municipales françaises de 1950 à 2010 : de grandes mutations

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les bibliothèques de lecture publique sont encore assez proches de ce qu'elles étaient durant la période précédente. La bibliothèque est une institution savante, fréquentée avant tout par des érudits qui viennent y mener leurs recherches. Les effectifs de ces institutions sont encore modestes et les crédits d'acquisition très faibles, essentiellement utilisés pour l'achat d'ouvrages de recherche. Il existe encore une césure entre la bibliothèque municipale, institution savante qui conserve avant tout les collections patrimoniales issues des confiscations révolutionnaires et des grands dons et legs du XIX^e siècle et la bibliothèque populaire, associative, qui prête à domicile des ouvrages destinés au plus grand nombre.

Et pourtant les années 1950 et 1960 voient tout de même émerger des évolutions, notamment dans les discours des professionnels des bibliothèques. L'appel à une rupture avec le modèle de la bibliothèque pour érudits n'est cependant pas nouveau. Des personnalités comme Eugène Morel ont pu, dans la première moitié du XX^e siècle, plaider pour une bibliothèque pensée pour tous. L'après-guerre voit cependant ces discours gagner du terrain et quelques premières réalisations émerger. La direction des bibliothèques et de la lecture publique commence à reprocher aux bibliothèques d'être devenues des musées¹². Le discours professionnel commence à voir dans les collections patrimoniales des bibliothèques municipales, dont le traitement est gourmand en ressources humaines, un obstacle au développement d'une politique de lecture publique et à entrer dans une volonté de rupture¹³. Si les réalisations sont peu spectaculaires avant les années 1970, on note tout de même une augmentation de la fréquentation des bibliothèques par les étudiants ainsi que le début de développement de collections de prêt, de sections jeunesse, d'annexes de quartier ou de bibliobus¹⁴. Les années 1960 marquent le début de conception du modèle de la médiathèque à la française, dont la genèse a été étudiée par Anne-Marie Bertrand¹⁵. Le refus de l'élitisme et la volonté d'ouverture aux classes populaires sont les principaux thèmes mis en avant¹⁶.

Les années 1970 marquent le début d'un fort développement des bibliothèques de lecture publique. On passe du discours et des expérimentations à de réels investissements. Parmi les réalisations spectaculaires on peut citer la construction de la BPI (bien qu'elle ne soit pas une bibliothèque municipale, elle

¹²Cf. RICHARD (Hélène), « Les bibliothèques municipales (1945-1975) ». Dans POULAIN (Martine) (dir.), *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris, Electre, 2009 (1992), p. 454.

¹³*Ibid.* p. 461.

¹⁴*Ibid.* p. 456-457.

¹⁵Cf. BERTRAND (Anne-Marie), *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Cercle de la librairie, 2002, p. 24.

¹⁶*Ibid.* p. 35.

est le reflet des conceptions de la lecture publique de cette décennie) ou celle de la bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon, ouverte en 1972. D'après Anne-Marie Bertrand, on construit huit fois plus de surface de bibliothèque dans les années 1970 que dans les années 1960¹⁷. La volonté de rupture avec la vision traditionnelle de la bibliothèque est alors très forte. On entend ancrer beaucoup plus les collections dans l'actualité. La notion de fonds local ou régional, par exemple, s'éloigne de sa dimension exclusivement historique et patrimoniale et les bibliothécaires qui en sont chargés s'intéressent à la documentation concernant la vie économique et l'actualité. Ils tendent à mettre à disposition du public des brochures, des affiches, la presse locale¹⁸... Ces évolutions que connaissent les bibliothèques publiques se nourrissent des forces à l'œuvre au sein de la société française de l'époque. Une forte volonté de modernisation urbanistique marque les années 1970 tandis que les conceptions traditionnelles de la culture et du savoir sont remises en cause et critiquées.

Les années 1980 voient encore s'accélérer les mutations, le modèle de la médiathèque française atteignant son apogée dans les années 1990¹⁹. On construit beaucoup de médiathèques, les collections s'ouvrant à de nouveaux supports musicaux et audiovisuels. C'est aussi l'époque de l'informatisation des bibliothèques, ce qui demande des investissements financiers et humains tout en ouvrant de nouvelles possibilités. L'arrivée d'internet laisse prévoir de nouvelles formes d'interactions avec le public. Le fait marquant de cette période est l'implication des élus locaux dans la vie culturelle de leurs collectivités²⁰. La première phase de la décentralisation au début des années 1980, suivie d'une seconde au début des années 2000, donnent d'importantes responsabilités aux municipalités. On passe d'une vision centralisée de l'aménagement du territoire à des politiques territoriales dirigées par des responsables locaux, avec une notion de compétition entre les territoires pour l'attractivité. La politique culturelle devient l'un des moyens de cette attractivité, visant aussi à construire une identité collective de la collectivité.

Comme le montrent les interventions du colloque d'Hénin-Beaumont de 1982 sur la lecture publique, la notion d'action culturelle est particulièrement mise en avant. Elle émerge dès l'après-guerre, se développe après 1968²¹ et est très en vogue par la suite. L'enjeu est d'intégrer la bibliothèque dans un tissu d'activités locales où la municipalité et ses politiques occupent une place de plus en plus importante. Ainsi l'action des bibliothèques cherche de plus en plus à se trouver des partenaires. Comme le dit Cécil Guitart lors du colloque :

L'action culturelle se définit dans la capacité des bibliothécaires à sortir de leur équipement, à collaborer avec les autres institutions culturelles, sociales, éducatives, à établir des relations avec les autres partenaires culturels : musées, musique, théâtre, associations, relations avec les maisons des jeunes, maisons de l'enfance, avec les centres sociaux, avec l'école de manière générale ; en fait, avec tout le tissu associatif qui existe dans le territoire français et dans les collectivités locales. [...] L'action culturelle se définit dans la volonté des bibliothécaires de travailler avec les autres professionnels du livre et des autres média, écrivains, musiciens, libraires, éditeurs, journalistes.

¹⁷*Ibid.* p. 16.

¹⁸Cf. FRIGOT (Germaine), « Vers une autre conception du fonds local », *Bulletin d'information de l'ABF* n° 120, 1983.

¹⁹Cf. BERTRAND (Anne-Marie), *Op.cité*, p. 21-24.

²⁰Cf. BERTRAND (Anne-Marie), « Le développement des bibliothèques municipales (1975-1990) ». Dans POULAIN (Martine) (dir.), *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris, Electre, 2009 (1992), p. 875.

²¹Cf. « L'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par l'action culturelle », *Lecture et bibliothèques publiques*, Lille, ORCEP, 1982, p. 148.

Pour cela, il faut que nous sachions sortir de notre confort institutionnel, même s'il est reposant d'être enfermé dans une institution où l'on risque finalement de se scléroser²².

Les autres interventions mettent en avant la volonté d'ouverture à d'autres classes sociales et à leurs pratiques culturelles et à la nécessité de la médiation, qui est différenciée de la prescription, mise à distance. Ce changement de modèle entre en parallèle avec la remise en question de l'universalité de la culture savante et humaniste portée auparavant par les bibliothèques, même si elle n'est pas tout à fait abandonnée.

En effet, la mise à distance des collections patrimoniales, forte dans les années 1970, laisse place dans les années 1980 à une nouvelle attention portée à ces collections. Il s'agit alors de sensibiliser un public plus large à leur existence et à leur intérêt. Le patrimoine des bibliothèques devient alors un support de la mémoire collective territoriale, mise en avant par les institutions politiques locales dotées de nouvelles responsabilités, ainsi qu'un support de l'action culturelle²³. Le développement du tourisme culturel ainsi que la nouvelle étape dans la massification scolaire que connaît cette période n'y sont pas étrangers²⁴.

Les années 2000 poursuivent les tendances précédentes, même si l'on connaît un certain ralentissement de la fréquentation des établissements. L'investissement des collectivités tend à diminuer du fait de restrictions budgétaires. L'élément marquant est la massification d'internet, qui remet en partie en cause le modèle de la médiathèque, contrainte de se dédoubler et d'investir peu à peu ce nouvel espace d'expression. Certains supports, pourtant intégrés depuis peu aux collections, connaissent un net déclin d'utilisation au cours de la décennie, notamment le CD. Concurrencée par d'autres modes d'accès à l'information, les bibliothèques doivent trouver leur place dans un nouvel environnement. Parallèlement au développement de la bibliothèque virtuelle, les efforts d'animation et de médiation culturelle dans les espaces physiques sont renforcés.

1.1.2 La bibliothèque municipale de Lyon de 1950 à 2010

Les transformations que connaît la bibliothèque municipale de Lyon s'inscrivent et illustrent assez bien le contexte général évoqué ci-dessus. Outre quelques travaux et articles existants, ce paragraphe s'appuie aussi sur des rapports annuels figurant dans les archives afin de donner quelques chiffres à ces évolutions. En effet, Hélène Richard constatait dans *l'Histoire des bibliothèques françaises* qu'il existe peu de monographies sur l'histoire des bibliothèques pour la deuxième moitié du XX^e siècle. Nous insistons plus ici sur la période antérieure à l'ouverture de la Part-Dieu, parce qu'elle est peut être moins connue. Si l'on se réfère aux brefs historiques contenus dans les pages de *Patrimoine des bibliothèques de France*, on voit que l'événement marquant pour la période est fréquemment la construction d'un bâtiment moderne et plus spacieux. De la même manière, et sans doute plus encore, la véritable césure qui marque l'histoire de la bibliothèque municipale de Lyon n'est pas tant la Seconde guerre mondiale que la construction de la bibliothèque de la Part-Dieu, qui entraîne un véritable changement d'échelle dans le fonctionnement de l'institution.

La bibliothèque municipale de Lyon a pour fonds d'origine les collections de la bibliothèque du collège de la Trinité, devenu depuis lycée Ampère, fondé au XVI^e siècle

²²*Ibid*, p. 149.

²³Cf. BERTRAND (Anne-Marie), « Le développement des bibliothèques municipales (1975-1990) ». Dans POULAIN (Martine) (dir.), *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris, Electre, 2009 (1992), p. 877-878.

²⁴Cf. BERTRAND (Anne-Marie), *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Cercle de la librairie, 2002, p. 41.

et confié aux jésuites en 1565. La bibliothèque s'enrichit considérablement jusqu'au XVIII^e siècle, notamment au moyen de dons d'ecclésiastiques, le plus important étant le legs de la bibliothèque de l'archevêque Camille de Neufville de Villeroy en 1693. Le collège est repris par les Oratoriens lors de l'expulsion de la Compagnie de Jésus en 1762. La bibliothèque est ouverte au public en 1765 avant d'être confisquée à la Révolution et confiée en 1803 à la municipalité. Est créée en 1831 une seconde bibliothèque, celle du Palais des arts, qui remplace la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts et regroupe les bibliothèques des sociétés savantes, dont celle de l'Académie de Lyon. Ces deux bibliothèques sont fusionnées en 1912 pour former la bibliothèque municipale de Lyon, installée alors au Palais Saint-Jean, ancien palais de l'archevêque de Lyon. Elle y reste jusqu'en 1972 avec la construction de la bibliothèque de la Part-Dieu.

De 1945 à 1963, la bibliothèque est dirigée par Henry Joly, qui est en poste depuis 1924. Il a fait presque toute sa carrière à la tête de la bibliothèque, après de brefs débuts à Caen. Soucieux d'enrichir les collections patrimoniales, notamment en ce qui concerne l'ésotérisme et la franc-maçonnerie, il s'intéresse aussi au développement de la lecture publique et s'attache à partir de 1950 à la mise en place d'un réseau d'annexes de quartier. La première est ouverte en 1958 à la Croix-Rousse puis une seconde dans le VII^e arrondissement en 1960. Cette politique est suivie par son successeur, Henri-Jean Martin, nommé en 1963 : VI^e arrondissement en 1963, I^{er} en 1964, La Duchère en 1965²⁵. Tout comme son prédécesseur, Martin cumule érudition et intérêt pour la lecture publique. La bibliothèque du Palais Saint-Jean connaît durant les années 1950-1960 une nette augmentation de sa fréquentation par les étudiants et par les lycéens. La bibliothèque compte 67 139 entrées de lecteurs pour l'année 1950 contre 148 911 en 1964²⁶. Malgré l'ouverture d'une seconde salle de lecture au sous-sol en 1960²⁷, qui ajoute 70 places, les problèmes de saturation sont récurrents, notamment le dimanche. Ainsi, pour l'année 1954, Henry Joly écrit que « les séances du dimanche surtout sont de plus en plus chargées à tel point qu'on est souvent obligé de fermer la salle et de n'admettre de nouveaux lecteurs qu'au fur et à mesure des sorties ²⁸ ». En 1965, Henri-Jean Martin justifie la décision de construire une nouvelle bibliothèque prise en 1963 par la saturation des magasins et des 273 places assises²⁹. La bibliothèque du Palais Saint-Jean était ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 13h30 à 18h30. Avant la guerre, la bibliothèque était ouverte un soir par semaine jusqu'à 22h00, mais les problèmes d'électricité et de chauffage ont empêché de poursuivre. En 1963, Henri-Jean Martin supprime la fermeture entre midi et 14h³⁰. A partir de 1955, la bibliothèque dispose d'une nouvelle salle d'exposition rénovée, qui était en travaux depuis 1950³¹. Les expositions organisées concernent la typographie lyonnaise et les reliures anciennes en 1955, les manuscrits à peintures en 1956, Lyon au XVI^e siècle en 1958, le livre pour enfants en 1960 (dans le cadre d'un colloque professionnel), à nouveau les manuscrits en 1963 (avec présentation des plus précieux manuscrits du fonds Adamoli) et le théâtre de la Renaissance (en collaboration avec l'université) et les livres à figures du XVII^e siècle en 1964.

²⁵Cf. MARTIN (Henri-Jean), « Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, 1965.

²⁶Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 60 (rapport annuel 1950) et 307 WP 025 (rapport annuel 1965).

²⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 60 (rapport annuel 1960).

²⁸Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 60 (rapport annuel 1954).

²⁹Cf. MARTIN (Henri-Jean), *Op. cité*.

³⁰Cf. Archives municipales de Lyon, 307 WP 025 (rapport annuel 1963).

³¹Cf. Archives municipales de Lyon, 177WP 60 (rapports annuels 1950-1955).

La construction de la bibliothèque de la Part-Dieu est décidée en 1963. C'est un vaste chantier, puisqu'elle ouvre en 1972, qui marque profondément l'histoire de l'institution. Elle répond à une saturation de la bibliothèque du Palais Saint-Jean. Elle était déjà envisagée au temps d'Henry Joly, mais celui-ci répugnait à la voir s'installer sur le site des anciennes casernes de la Part-Dieu³². Henri-Jean Martin est pour sa part favorable au projet, pariant sur le développement de l'est de la ville. Le projet de future bibliothèque se veut modernisateur, comme l'est le projet de la ville pour le développement de ce secteur de la cité. Non uniquement consacrée au livre, la nouvelle bibliothèque doit être dotée d'une salle de conférence et d'une discothèque. Toutefois, le public ciblé par Henri-Jean Martin sont avant tout les étudiants. En effet, il mise sur le développement universitaire, qui est en grande partie à l'origine de l'inflation de la fréquentation de l'ancienne bibliothèque³³. Il écrit ainsi en 1965 que « toutes ces activités, cependant, ne devaient pas faire perdre un fait de vue : la mutation actuelle de l'Université; les désirs de déconcentration universitaire commencent déjà à faire sentir leurs effets à Lyon et l'on peut, sans être taxé d'optimisme exagéré, estimer que la recherche en matière de sciences humaines se développera largement dans cette ville dans les années à venir³⁴. ». Les publics extérieurs à l'université ne sont toutefois pas oubliés : un important fonds de prêt à destination de toute la population lyonnaise est prévu et, de manière plus spécifique, il met aussi l'accent sur la nécessité d'une documentation économique et juridique à jour, centrée sur la région, à destination des chefs d'entreprise, cadres et acteurs du développement économique³⁵.

Cependant, Martin ne reste pas à Lyon jusqu'à l'aboutissement du projet : il devient professeur à l'École nationale des chartes en 1970 et Jean-Louis Rocher lui succède. La volonté de doter la bibliothèque de documents intéressant les acteurs de l'économie locale a donné naissance au sein et à la suite du projet au département de la documentation régionale, à qui est confié le dépôt légal imprimeur dont bénéficie la bibliothèque depuis 1943. Le début des années 1970 est aussi le moment de l'émergence des régions, dont la région Rhône-Alpes, qui n'est pas une région historique et pour laquelle les enjeux de développement économique président à la constitution³⁶. La modernité du projet s'incarne dans la volonté de diversification des services et des publics visés ainsi que dans l'accent mis sur l'accueil, sur la bibliothèque comme lieu de vie³⁷.

Malgré les ambitions novatrices affichées par le projet, l'ouverture en 1972 est difficile. En effet, alors que les besoins en personnel pour le fonctionnement de l'établissement avaient été estimés à 260 postes et que Jean-Louis Rocher, par prudence, en avait demandé 66, seuls 33 sont créés³⁸. Il en résulte que les horaires d'ouverture de la nouvelle bibliothèque sont inférieurs à ceux de l'ancienne. Les effectifs progressent cependant peu à peu, sans atteindre les 260 agents souhaités à moyen terme : 133 en 1975, 160 en 1976³⁹...

L'offre de la bibliothèque municipale de Lyon s'étoffe ainsi peu à peu jusqu'à la fin de notre période. Le réseau des bibliothèques de quartier est étoffé, notamment dans les années 2000 avec des constructions d'ampleur comme la bibliothèque du Bachut. Les années 1990 sont marquée par le départ de Jean-Louis Rocher et l'arrivée de Patrick Bazin à la direction. C'est aussi le moment d'un autre projet important de réorganisation,

³²Cf. ANIESA (Ange), *Construction et aménagement de la bibliothèque municipale Lyon Part-Dieu (1963-1978)*, Mémoire pour le DCB, 2014, p. 12.

³³*Ibid.*, p. 20.

³⁴Cf. MARTIN (Henri-Jean), *Op. cit.*

³⁵*Ibid.*

³⁶Cf. WEBER (Yvette), « Les collections régionales à la bibliothèque municipale de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1997.

³⁷Cf. ANIESA (Ange), *Op. cit.*, p. 51.

³⁸*Ibid.*, p. 40.

³⁹*Ibid.*, p. 52.

lancé par Rocher et achevé par Bazin, celui de la départementalisation. Les anciens départements différenciés par supports (livres, périodiques, disques...) sont remplacés par cinq départements thématiques : arts et loisirs, littératures et langues, civilisations, musique et société, tandis que le fonds ancien et le fonds régional conservent leurs spécificités. Les activités et l'offre culturelle de la bibliothèque se diversifient considérablement. D'un simple formulaire préimprimé dans les années 1950, le rapport d'activité est devenu un document d'une cinquantaines de pages. Les années 2000 sont marquées, outre par la construction de nouvelles médiathèques, par le lancement de services à distance tels que le Guichet du savoir ou la bibliothèque numérique patrimoniale Numélyo, ouverte en 2012⁴⁰.

La bibliothèque municipale de Lyon a ainsi connu un véritable changement d'échelle durant notre période. Afin de le quantifier, les courbes suivantes visent à représenter l'évolution des budgets de fonctionnement⁴¹, du nombre des entrées de lecteurs et du nombre d'agents affectés à la bibliothèque.

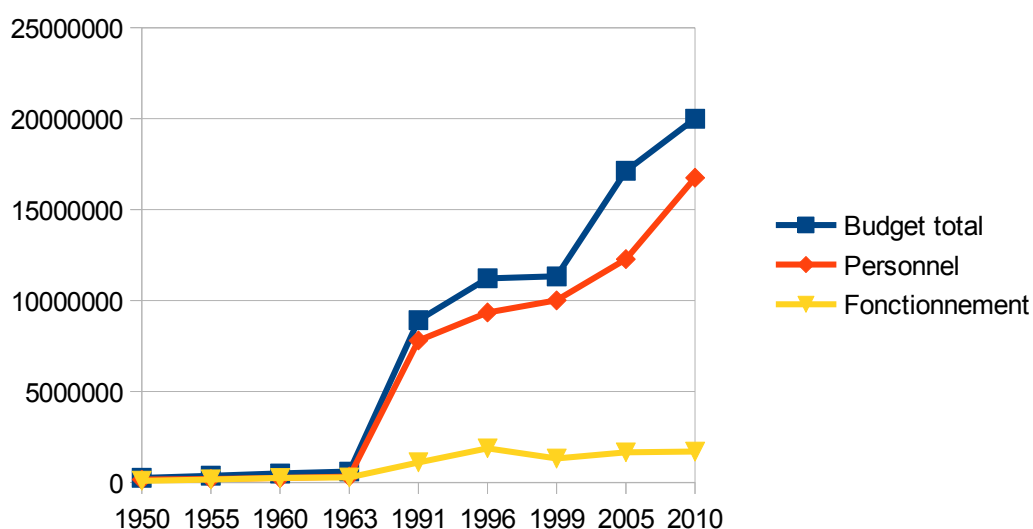


Tableau 1 : Evolution du budget de la bibliothèque de 1950 à 2010 en euros.

On remarque une très forte augmentation du budget de la bibliothèque, en hausse constante dès 1950, mais complètement écrasée par les augmentations qui ont suivi l'ouverture de la Part-Dieu. Les données sont issues des rapports d'activité rencontrés dans les archives ou mis en ligne dans la bibliothèque numérique de l'Enssib. L'absence de données pour la période 1965-1990 contribue sans doute à l'aspect brutal de la courbe. On remarque que ce sont les dépenses de personnel qui contribuent en grande part à l'augmentation de l'effort financier de la ville de Lyon pour sa bibliothèque.

⁴⁰Cf. GROS (Nicolas), GUINARD (Pierre), « Numélyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2013.

⁴¹Les montants ont été calculés en euros à partir du convertisseur en ligne de l'INSEE, qui tient compte de l'inflation. L'année choisie comme référence est 2010.

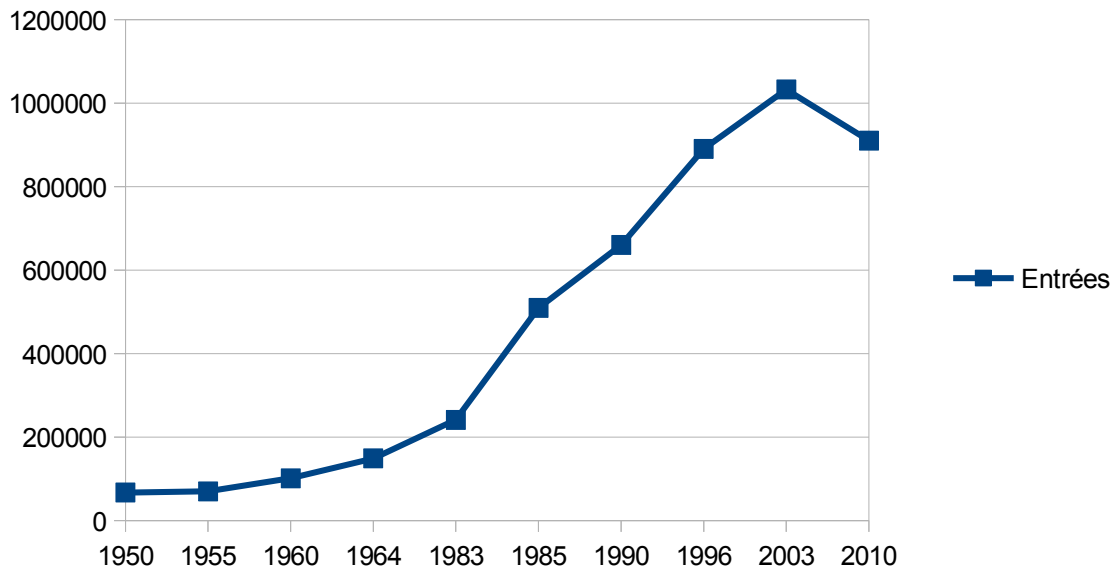


Tableau 2: Nombre d'entrées de visiteurs à la bibliothèque Saint-Jean puis à la Part-Dieu de 1950 à 2010.

Si l'ouverture de la bibliothèque de la Part-Dieu a accéléré l'augmentation de la fréquentation, on remarque que le décollage est surtout net dans les années 1980 et 1990 tandis que la fin des années 2000 voit une baisse de la fréquentation. On voit que l'offre de services et les évolutions sociales telles que la massification scolaire jouent plus dans l'attractivité de la bibliothèque que la simple construction d'un équipement.

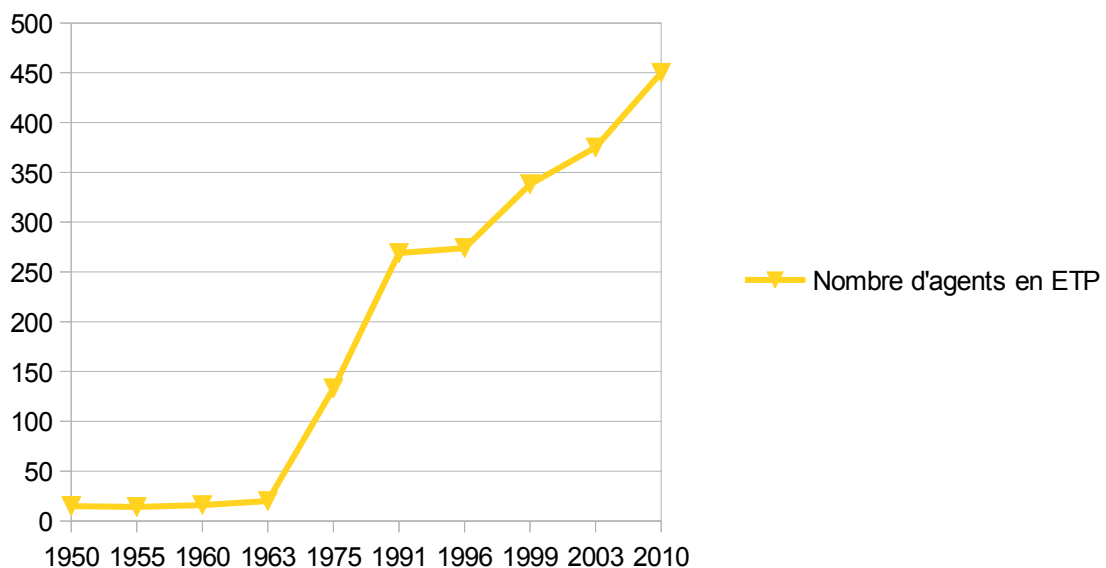


Tableau 3: Nombre d'ETP affectés à la bibliothèque de 1950 à 2010.

Les effectifs stagnent jusque au milieu des années 1960, avant de changer de proportion entre 1965 et 1990. Comme pour le budget, il est dommage que l'état de nos

données ne permettent pas d'observer plus finement cette période. On remarque que les effectifs continuent à croître de manière constante de 1991 à 2010, entraînant une augmentation bien plus rapide des dépenses de personnel que celle des budgets de fonctionnement.

1.2 LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES ET LEUR PATRIMOINE

1.2.1 Un regain d'intérêt pour le patrimoine écrit à partir des années 1980

Comme le souligne Dominique Arot, les fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques sont l'objet d'un nouvel intérêt à partir des années 1980⁴². Cet engouement s'inscrit dans une mise en avant plus forte de toutes les questions qui touchent au patrimoine culturel en général et à la mémoire collective. Tandis que les années 1970 voient les collections patrimoniales considérées comme un obstacle, par la lourdeur de leur traitement, aux politiques de lecture publique, elles entrent à nouveau en considération dans les politiques des bibliothèques municipales, même si, en matière de lignes budgétaires, elles restent toujours en second plan derrière les investissements liés aux autres missions. Le rapport entre bibliothèques municipales et collections patrimoniales est une question importante dans le cadre de ce travail car la majorité des dons, legs ou dépôts, du fait de la singularité, de la rareté ou de l'ancienneté des documents qu'ils comprennent ou de la singularité de l'ensemble qu'ils forment, sans que les documents eux-mêmes soient particulièrement rares, sont généralement pris en charge par les services patrimoniaux des bibliothèques.

Selon Michel Melot, on définit un objet patrimonial en ce qu'il contribue à fonder la collectivité et sa mémoire⁴³. Selon Frédéric Barbier, « l'acceptation la plus couramment reçue par le sens commun se rencontre ici, le patrimoine désignant en définitive ce qui a été reçu des générations antérieures, et envers quoi on aura une certaine obligation morale de respect et de préservation⁴⁴ ». Cette remarque est intéressante, car lorsque la bibliothèque achète un document ou l'accepte en don ou en legs, cela signifie qu'elle estime qu'il est digne de passer d'un patrimoine individuel au patrimoine collectif de la ville voire de la nation. On s'accorde à dire que c'est le rapport Desgraves⁴⁵, en 1982, qui donne sa place à la notion de patrimoine écrit dans les politiques du livre et de la lecture, appliquant ainsi la notion de patrimoine culturel à une partie des collections des bibliothèques⁴⁶. Ce rapport plaide pour une mise en valeur des fonds de documents anciens, rares, précieux ou intéressants au regard de l'histoire locale, régionale ou nationale. Il s'agit de garantir leur conservation, de mieux les signaler au public mais aussi de mener une politique d'enrichissement des fonds et d'encourager les actions

⁴²Cf. AROT (Dominique), DEVILLE (Jacques), SERON (Jean-François), « Bibliothèques, culture et patrimoine », dans AROT (Dominique), *Les bibliothèques en France (1991-1997)*, Paris, Cercle de la librairie, 1998, p. 238-239.

⁴³Cf. MELOT (Michel), « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004.

⁴⁴Cf. BARBIER, (Frédéric), « Patrimoine, production, reproduction », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004.

⁴⁵Cf. « Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, 1982.

⁴⁶Cf. TESNIÈRE (Valérie), « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2006.

scientifiques et culturelles autour de ces collections, afin de les faire vivre et donc de les préserver de l'oubli.

Jean-Luc Gautier-Gentès note que ce rapport s'inscrit « dans plusieurs histoires qui s'entrecroisent : celle du développement des politiques publiques culturelles ; celle de la montée du souci patrimonial ; celle de la façon dont la sauvegarde du patrimoine des bibliothèques est devenue un sujet en Europe et au-delà, etc⁴⁷ ». Des remarques apportées sur ce rapport et les développements des politiques patrimoniales qui ont suivi, plusieurs intéressent directement les enjeux qui se jouent autour de la question des dons, legs et dépôts. Il s'agit de l'ancrage local des collections patrimoniales d'une bibliothèque municipale et des nuances qu'il faudrait y apporter, de l'inscription de la valorisation des collections patrimoniales dans des politiques culturelles ouvertes qui n'entrent pas forcément en conflit avec les objectifs de la lecture publique ainsi que d'une conception large de ce qui peut être considéré comme patrimonial dans une bibliothèque, au delà des livres anciens.

1.2.2 Des politiques de valorisation actives pour un patrimoine élargi

A partir des années 1990, la notion de collection spécifique devient centrale dans les politiques de valorisation du patrimoine⁴⁸. Chaque bibliothèque insiste de plus en plus sur la singularité de ses fonds, pour attirer les curiosités et se distinguer, là où on avait auparavant une gestion plus centralisée, qui considérait les collections sous des critères uniques : nombre d'incunables, de manuscrits médiévaux, de livres du XVI^e siècle... Par ailleurs, on remarque que la notion de patrimoine tend à se dilater et que l'on s'intéresse à des documents de plus en plus variés et non plus seulement aux livres anciens⁴⁹. C'est notamment le cas des témoignages des cultures populaires des XIX^e et XX^e siècles, surtout lorsqu'ils ont une coloration locale ou régionale⁵⁰. Ainsi, selon André-Pierre Syren, la bibliothèque doit adopter une ligne éditoriale en se choisissant des domaines d'excellence en fonction de sa taille, de sa situation géographique et de l'état de ses collections⁵¹. Ainsi, « les cartes atypiques naguère cachées au fond du jeu des bibliothèques deviennent autant d'atouts majeurs⁵². »

La mise en exergue des spécificités des collections vise aussi à mobiliser autour de la valorisation, de l'étude et de l'enrichissement des fonds d'autres acteurs que la bibliothèque et ses quelques érudits locaux habitués. L'idée de patrimoine local ou régional dans les grandes villes permet parfois de mobiliser les collectivités territoriales⁵³. La bibliothèque est ainsi amenée à multiplier les partenariats et les efforts d'ouverture à un public plus large pour faire vivre ses fonds. La promotion du patrimoine et de l'identité locale passe par une collaboration avec un tissu d'associations savantes ou culturelles⁵⁴. On revient ainsi sur l'idée d'une opposition irréductible entre patrimoine et lecture publique en voyant dans la bibliothèque un lieu de médiation entre les recherches effectuées par des savants sur les fonds et les membres de la collectivité⁵⁵. Selon Hélène

⁴⁷Cf. GAUTIER-GENTÈS (Jean-Luc), « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2009.

⁴⁸Cf. AROT (Dominique), DEVILLE (Jacques), SERON (Jean-François), *Op. cit.*, p. 240.

⁴⁹*Ibid.*, p. 243-244.

⁵⁰Cf. DION (Marie-Pierre), DUQUENNE (Isabelle), « Extension du domaine de la lutte : le patrimoine en région », *Bibliothèque(s)*, n° 56, juin 2011, p. 40-44.

⁵¹Cf. SYREN (André-Pierre), « Le patrimoine : un projet éditorial », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2009.

⁵²Cf. SYREN (André-Pierre), « Signaler pour communiquer ». Dans PERRIN (Georges, dir.), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 100.

⁵³Cf. POUILLIAS (Marie-Thérèse), « Le patrimoine dans la politique d'une ville », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2000.

⁵⁴Cf. SURGET (Eric), « Mémoire régionale : l'exemple de Niort », *Bulletin de l'ABF*, n° 160, 1993, p. 27-31.

⁵⁵Cf. ÉBOLI (Gilles), « Pour une théorie du bloc », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004.

Richard, l'intégration des collections patrimoniales à l'ensemble des missions de la bibliothèque est un enjeu majeur et nécessaire pour éviter la mort des collections⁵⁶. De plus émerge l'idée que la bibliothèque n'est pas passive dans ses missions de conservation : en choisissant ce qu'elle conserve pour l'avenir dans ses collections courantes, elle construit le patrimoine. Ainsi, comme le remarque Agnès Marcetteau-Paul : « Le patrimoine n'est pas seulement un héritage du passé, mais une construction permanente. De la notion de fonds reçus qu'il faudra transmettre après les avoir maintenus au mieux, il faut passer à celle de collection qui doit être organisée, actualisée et évaluée en permanence en fonction d'un projet clairement défini⁵⁷. ».

Certains professionnels notent cependant le danger qu'il y aurait à avoir une approche exclusivement localiste ou régionaliste des collections patrimoniales, même si elle est la plus facilement à même de séduire les élus locaux. Beaucoup de fonds n'ont de local que le lieu de naissance du producteur ou de l'ancien possesseur. Pour Pierre Aquilon, on peut envisager les bibliothèques comme des centres locaux de recherche sur l'histoire des idées et l'histoire du livre⁵⁸. Les grandes bibliothèques peuvent ainsi déployer une partie de leurs efforts à la valorisation de fonds spécialisés adossés à des collections patrimoniales : il s'agit d'identifier des fonds concernant une thématique forte et de les enrichir, y compris en regroupant de la documentation autour du fonds. La valorisation de ces fonds passe par leur signalement auprès de chercheurs spécialisés dans le domaine que la bibliothèque va encourager à travailler sur le fonds⁵⁹. Le développement bien mené d'un fonds spécialisé peut contribuer au rayonnement de la bibliothèque et lui donner une spécificité forte, là où les collections particulières ont pu être considérées comme des caprices de collectionneurs qui obéraient le fonctionnement normal de l'institution. D'après André-Pierre Syren, la bibliothèque peut alors être considérée comme « gestionnaire d'un patrimoine culturel local spécialisé constituant une partie du savoir universel⁶⁰ ».

1.3 DONS, LEGS ET DÉPÔTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

1.3.1 Aspects juridiques

Dons, legs et dépôts renvoient à des actes différents n'obéissant pas aux mêmes définitions juridiques. Le legs est une disposition testamentaire transférant un bien au bénéficiaire lors du décès du testateur. Lorsque le legs est envisagé du vivant du possesseur, il est important de veiller à ce que la valeur du fonds légué ne soit pas supérieure à la quotité disponible, sous peine de le voir invalider parce qu'il lèse les héritiers. Le don est une transmission qui a lieu du vivant du

⁵⁶Cf. RICHARD (Hélène), « Anciens et nouveaux enjeux du patrimoine », dans ALIX (Yves), *Bibliothèques en France (1998-2013)*, Paris, Cercle de la Librairie, 2013, p. 220.

⁵⁷Cf. MARCETTEAU-PAUL, (Agnès), « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004.

⁵⁸Cf. AQUILON (Pierre), « L'intérêt des fonds thématiques non régionaux », *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Rennes, Apogées, p. 207-209.

⁵⁹Cf. SYREN (André-Pierre), « Signaler pour communiquer ». Dans PERRIN (Georges, dir.), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 98-100.

⁶⁰Cf. SYREN (André-Pierre), « La bibliothèque localement universelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1995.

possesseur⁶¹. On différencie alors la donation, qui passe par un acte notarié, du don manuel, qui se fait de la main à la main et ne donne donc pas forcément lieu à un document écrit. Pour être valide, le don manuel doit être effectivement réalisé du vivant du donateur et celui-ci doit exprimer clairement sa volonté de donner. Un don manuel est irrévocable. Le geste physique du don a son importance dans le don manuel, qui ne peut être envoyé par la poste⁶².

La bibliothèque ne disposant généralement pas de la personne morale, la donation ou le legs ne peut lui être directement destiné. Dans le cas d'une bibliothèque municipale, c'est à la ville que donne ou lègue le possesseur et le conseil municipal doit accepter le don ou le legs.

La donation ou le legs peuvent être assortis de conditions dont le respect par la bibliothèque est indispensable. Il est donc important pour une bibliothèque de réfléchir avant de s'engager. Le plus souvent ces conditions se résument au refus de voir le fonds donné ou légué dilué dans le fonds général et à la volonté que les documents reçoivent une estampille particulière, voire une série de cotes spécifique. Dans le cas des fonds d'archives personnelles, il arrive que le donateur, producteur ou membre de la famille du producteur des archives, demande à ce que certaines parties du fonds, comportant des informations relatives à la vie privée, soient soumises à un délai de consultation⁶³. Cependant certaines clauses peuvent parfois être plus inhabituelles. Les conditions interdisent généralement l'aliénation et le prêt aux particuliers, demandant à ce que les documents soient assimilés aux collections patrimoniales pour ce qui est des règles de consultation et de communication, mais peuvent aussi interdire le prêt à d'autres institutions pour exposition, bien que de nos jours les bibliothèques tendent à refuser les dons portant ce genre de conditions, à moins qu'il s'agisse de documents exceptionnels. Il est possible pour une bibliothèque de demander à ce que soient modifiées les charges pesant sur un don. La décision est alors du ressort du juge qui ne peut être sollicité que dix ans après le décès du donateur. Ces demandes sont accordées lorsque les charges deviennent trop complexes pour le bon fonctionnement de l'institution, notamment lorsque longtemps après les pratiques professionnelles ont évolué et rendent difficiles à respecter une charge qui ne posait pas de problèmes particuliers auparavant⁶⁴.

Les collections données ou léguées ne peuvent être aliénées qu'au profit d'une autre institution culturelle française, voire pas du tout si le donateur s'y oppose⁶⁵.

Dans le cadre d'un dépôt, le déposant reste propriétaire du fonds⁶⁶. Il peut donc le récupérer s'il le souhaite, ce qui présente un risque pour la bibliothèque. Il est donc nécessaire qu'une relation de confiance soit établie entre le déposant et la bibliothèque, pour éviter les déconvenues.

La dation en paiement est un système mis en place en 1968 par André Malraux. Elle consiste à permettre à des particuliers de payer des droits de succession, des droits de mutation entre vifs ou l'ISF en donnant à l'État des œuvres d'art ou des biens culturels précieux au lieu d'argent. C'est une procédure relativement exceptionnelle : la dation doit être acceptée au niveau national par un conseil réunissant des représentants de la Culture et des Finances. Sans être une acquisition onéreuse pour l'institution qui est désignée par l'État pour recevoir la dation, on ne peut assimiler la dation à un don ou un legs parce qu'elle représente un manque à gagner pour l'État⁶⁷. Les dations n'entrent

⁶¹Cf. GUINARD (Pierre), « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine ». Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 189.

⁶²Cf. VARRY (Dominique), « De quelques problèmes du passage des collections privées aux collections publiques ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 217

⁶³Cf. CORNU (Marie), « Conserver, exposer, transmettre : les libéralités avec charges ». Dans MOUREN (Raphaële), *"Je lègue ma bibliothèque à..." : dons et legs dans les bibliothèques publiques*, Arles, Centre de conservation du livre, 2010, p. 173.

⁶⁴*Ibid.* p. 175-178.

⁶⁵*Ibid.*, p. 174.

⁶⁶Cf. GUINARD (Pierre), *Op. cit.*, p. 191.

⁶⁷Cf. ROUX (Maïté), *Les dations aux bibliothèques*, Mémoire pour le DCB, 2013, p. 31.

donc pas dans le cadre de ce travail. La précision apparaît toutefois nécessaire étant donné qu'il y a parfois confusion ou du moins rapprochement. L'ouvrage consacré aux donateurs de la bibliothèque de Metz traite ainsi en bonne partie de la dation Mutelet⁶⁸. Celui-ci avait certes donné quelques ouvrages de son vivant et sa femme Yvonne avait donné sa propre bibliothèque, mais la collection Mutelet dans son ensemble est entrée dans les collections de la bibliothèque municipale de Metz par dation.

1.3.2 Aspects historiques et culturels

Les dons et legs ont toujours fait partie de la vie des bibliothèques publiques et représentaient même jusqu'au milieu des années 1950 un mode majeur d'accroissement de leurs collections. D'après Pierre Guinard : « souvent à l'origine même des bibliothèques publiques au XVIII^e siècle, ils représentent tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle un apport essentiel pour l'enrichissement des collections. Ce phénomène est favorisé par la nature de la bibliothèque encore très tournée vers l'érudition, ce qui permet aux collectionneurs et aux bibliothécaires, souvent gens du même monde, de nouer facilement les liens qui débouchent sur des dons⁶⁹. » Pour le XVIII^e siècle, Yann Sordet insiste sur le contexte culturel très favorable à la création de bibliothèques publiques par dons ou legs à propos du geste de Pierre Adamoli⁷⁰. D'après Dominique Coq, le legs de leur collection par les érudits à la bibliothèque de leur ville est alors un réflexe presque naturel⁷¹. Les dons et legs sont un mode d'accroissement précieux pour les bibliothèques, même lorsqu'elles disposent de crédits d'acquisitions, parce qu'un collectionneur particulier peut faire preuve d'initiatives plus originales, n'ayant à obéir qu'à sa propre fantaisie. Certains dons ou legs très importants ont donné naissance à des bibliothèques uniques comme les deux bibliothèques données par Jacques Doucet ou les collections initiales de la BDIC données par les époux Leblanc. L'histoire de la bibliothèque d'art et d'archéologie de Jacques Doucet, devenue bibliothèque de l'INHA, montre les difficultés de maintenir aussi active une collection lors de son passage du privé au public. L'université a mis beaucoup de temps avant d'accepter de consacrer des moyens financiers conséquents à l'entretien de la collection qu'elle avait reçue. Ainsi, la bibliothèque compte 21 agents en 1982 alors que Jacques Doucet en employait 25 en 1910⁷².

La période postérieure à 1950 passe cependant pour une période où les libéralités perdent de leur importance. D'après Pierre Guinard, « la spectaculaire transformation des bibliothèques françaises depuis une quarantaine d'années, l'élargissement de leurs missions et l'accroissement des publics ont sans doute contribué à faire diverger les routes du collectionneur et du bibliothécaire. Celui-là ne se retrouvait plus dans un lieu où sa passion ne lui semblait plus être considérée à sa juste valeur que par une minorité; celui-ci souvent préoccupé par des tâches plus urgentes, n'avait pas pu ou ne prenait plus le temps de tisser les relations

⁶⁸Cf. Ville de Metz, *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 1992.

⁶⁹Cf. GUINARD (Pierre), *Op. cité*, p. 190.

⁷⁰Cf. SORDET (Yann), « La dévolution au public d'une bibliothèque particulière au XVIII^e siècle : l'exemple de Pierre Adamoli et de quelques uns de ses contemporains ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 150-151.

⁷¹Cf. COQ (Dominique), « Donner, léguer aux collections publiques : une passion qui s'éteint ? ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, p. 95.

⁷²Cf. POULAIN (Martine), « C'est toujours en avant que je veux voir : les deux joyaux intellectuels de Jacques Doucet ». Dans MOUREN (Raphaële), *"Je lègue ma bibliothèque à..." : dons et legs dans les bibliothèques publiques*, Arles, Centre de conservation du livre, 2010, p. 163.

nécessaires. Les libéralités se sont alors raréfiées⁷³. »). Ainsi, le changement d'échelle et l'évolution des missions constatés dans l'histoire des bibliothèques municipales et dans celle de la bibliothèque municipale de Lyon auraient marginalisé les libéralités dans la vie des institutions. De plus, l'augmentation des moyens financiers des bibliothèques fait que ceux qui possèdent des documents ont plus tendance à vouloir les vendre, ce qui peut aussi être attribué à une évolution générale des mentalités⁷⁴. Selon d'autres observateurs, ce déclin des libéralités est spécifiquement français et est beaucoup moins présent aux États-Unis. La forte présence de l'État dans la vie culturelle dans la deuxième moitié du XX^e siècle aurait détourné les donateurs, estimant qu'ils financent déjà suffisamment bibliothèques et musées par l'impôt⁷⁵. Selon Dominique Coq, il faut aussi prendre en compte la double évolution sociologique des milieux des bibliothécaires et des bibliophiles. Les bibliothécaires tendent à appartenir à des classes sociales moins privilégiées tandis qu'au contraire, chez les collectionneurs, les médecins, juristes ou professeurs laissent la place à des capitaines d'industrie⁷⁶. Par ailleurs, Dominique Varry remarque que la technicisation du métier de bibliothécaire a pu créer une certaine circonspection envers les dons et legs, perçus comme une gêne parce que non sélectionnés par le bibliothécaire et peu utiles aux missions de lecture publique, d'autant plus que de nombreux fonds acceptés durant la période précédente n'avaient pas été traités et s'accumulaient dans les magasins⁷⁷. Cependant, Pierre Guinard indique aussi que le renouveau des politiques patrimoniales a pu attirer à nouveau les donateurs.

En effet, ceux-ci, lorsqu'ils donnent à une institution publique, sont généralement à la recherche de plusieurs éléments que peut offrir une bibliothèque soucieuse d'exploiter au mieux ses collections. Il s'agit tout d'abord d'une pérennité et d'une absence de dispersion de l'ensemble, quasiment inévitable si celui-ci passe en vente publique suite au décès du collectionneur. Ensuite, vient le souci de pérenniser le souvenir du donateur ou du membre de sa famille qui a réuni la collection. Participe de cette idée la volonté que la collection soit connue d'un large public et étudiée par des chercheurs. Enfin, les collectionneurs peuvent être attirés par des établissements possédant déjà des collections prestigieuses, dans lesquelles l'intégration de leur fonds représente une forme de reconnaissance ou de légitimation. Les dons et legs ne sont ainsi pas tout à fait le fruit du hasard, tout comme les dépôts : les possesseurs de fonds ne donnent qu'à des établissements qui leur renvoient une impression de professionnalisme et de sérieux, notamment par un bon signalement des fonds déjà donnés ou légués à la bibliothèque et par une valorisation scientifique de qualité. Comme le remarque Dominique Varry, « le don appelle le don ⁷⁸ ».

C'est pourquoi il est parfois plus pertinent de refuser un don ou un legs plutôt que de se laisser submerger par une masse de documents trop importante ou par des conditions trop contraignantes. De plus, le retrait d'un fonds par des héritiers du fait d'une mauvaise prise en charge par la bibliothèque peut nuire à la possibilité de dons futurs parce qu'il a un effet très néfaste sur l'image de l'institution⁷⁹. Longtemps acceptés sans réel examen, les dons et legs ont parfois débordé les capacités de traitement d'équipes réduites et sont restés sans prise en charge pendant des décennies. En 2004, ce sont 15 à 20 ans de dons divers qui sont en souffrance dans les magasins de l'Université

⁷³Cf. GUINARD (Pierre), *Op. cit.*, p. 190.

⁷⁴*Ibid.*, p. 195.

⁷⁵Cf. MARTIN (Henri-Jean), « Bibliothèques privées, fondements des bibliothèques publiques ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 90-91.

⁷⁶Cf. COQ (Dominique), *Op. cit.*, p. 96-97.

⁷⁷Cf. VARRY (Dominique), « De quelques problèmes du passage des collections privées aux collections publiques ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 214.

⁷⁸*Ibid.*, p. 219.

⁷⁹Cf. COQ (Dominique), *Op. cit.*, p. 99.

Toulouse III⁸⁰. Ainsi, dons et legs doivent eux aussi faire l'objet de considérations relevant de politique documentaire, tout en sachant saisir des opportunités nouvelles. Il est recommandé d'éviter les doublons. Les propositions de dons font partie du quotidien d'une bibliothèque. Les fonds quantitativement importants ne sont pas toujours fréquents, mais les dons de quelques ouvrages le sont beaucoup plus. Ambassades, associations ou particuliers auteurs proposent souvent des ouvrages liés à leurs activités, pour promouvoir la culture de leur pays, leur objectif militant ou bien leurs propres œuvres. Il faut parfois regarder ces dons avec circonspection⁸¹.

⁸⁰Cf. HA MINH TU (Régine), *La gestion des dons entrants et sortants à la section sciences du service commun de la documentation de l'Université Paul Sabatier (Toulouse III) : gestion de projet*, Projet professionnel (élève bibliothécaire), 2004, p. 13.

⁸¹Cf. GUILLAUME (Nelly), « Constituer et développer un fonds spécialisé ». Dans PERRIN (Georges, dir.), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 26.

2 LES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON ET LEURS POSSESSEURS

2.1 LES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

2.1.1 Dons, legs ou dépôts ?

Le tableau ci-dessous présente le nombre de dons, legs ou dépôts repérés à la bibliothèque municipale de Lyon pour la période, en ne tenant compte, comme l'avait fait Jean-François Lutz, que des fonds supérieurs à 50 volumes ou comprenant des documents anciens, rares ou uniques. Ce sont en tout 89 fonds qui ont été recensés dans le cadre de ce travail. Les cas les plus nombreux sont les dons avec 71 fonds. Dépôts et legs sont plus rares, avec respectivement 10 et huit occurrences.

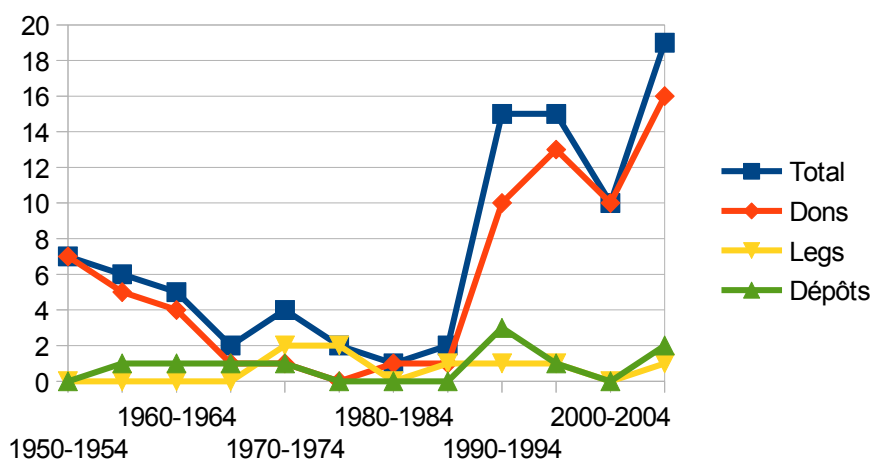


Tableau 4: Nombre de dons, legs et dépôts à la BML par tranches de cinq années de 1950 à 2010.

On remarque ainsi une nette diminution du nombre de dons et legs dans les années 1960 qui se poursuit dans les années 1970 et 1980, période très pauvre en dons et legs. La période la plus pauvre en libéralités correspond à la construction et à l'installation progressive de la bibliothèque dans les locaux de la Part-Dieu. C'est aussi, dans la culture professionnelle, le moment où l'opposition affichée entre missions de lecture publique et valorisation des collections patrimoniales est la plus forte. Les années 1990 sont au contraire une décennie très riche en dons et en legs. C'est aussi une période où la fréquentation de la bibliothèque augmente beaucoup. Il n'y a ainsi pas d'opposition fondamentale entre une forte fréquentation de la bibliothèque par un public important et un afflux de dons ou de legs. Il faut

aussi prendre en compte le fait que la multiplication des dépôts dont témoignent certains auteurs⁸² est à relativiser. Ce sentiment s'explique à Lyon par le caractère spectaculaire de certains dépôts (Chomarat ou surtout collection jésuite des Fontaines). Les legs sont finalement assez rares et on leur préfère le don, qui présente moins d'incertitudes quant à son accomplissement. Il faut cependant noter 18 cas où c'est un membre de la famille (conjoint ou descendant) qui donne le fonds et non le collectionneur ou le producteur du fonds (dans le cas d'un fonds d'archives). Ces dons peuvent faire suite à la volonté du possesseur exprimée avant son décès. C'est le cas des estampes de Jean Raine données par son épouse Sanky Raine en 1992⁸³. Mais plus souvent ils relèvent d'une décision prise par les héritiers, parfois longtemps après la disparition du collectionneur ou du producteur. Gilberte Dumas-Michet a ainsi conservé le plus longtemps possible les archives de sa mère, Suzanne Michet, avant de les donner à la bibliothèque en 2005⁸⁴. La fille de Louis Aguetant et son gendre ont de même longtemps travaillé sur les archives du professeur avant de les donner à la bibliothèque en 2003⁸⁵. Le chanoine Jean Vuailat entendait donner l'ensemble de sa bibliothèque en plusieurs fois. Il donne 58 ouvrages en 2005 et prévoit de faire d'autres dons plus tard. Il décède cependant en 2009 et c'est en vertu d'un legs que 57 autres ouvrages rejoignent les collections⁸⁶.

2.1.2 Les documents donnés, légués ou déposés à la bibliothèque

On distingue plusieurs types de fonds ou de documents au sein des dons, legs et dépôts effectués à la bibliothèque municipale de Lyon sur la période. Les bibliothèques sont les ensembles de livres, formant la collection d'un particulier ou d'une collectivité. Certains donateurs, comme Albert Guigue⁸⁷ ou le docteur Philippe Encausse⁸⁸ ne donnent ou lèguent qu'une partie de leur bibliothèque, jugée plus intéressante (environ 150 ouvrages pour Albert Guigue, environ 500 pour le legs Encausse). Mais ce sont parfois d'énormes quantités d'ouvrages qui peuvent entrer ainsi dans les collections. La bibliothèque de Michel Soymié⁸⁹ comprend plus de 8000 volumes et la collection des Fontaines environ 500 000 documents⁹⁰. Parmi ces fonds, on distinguera les bibliothèques d'étude, comprenant principalement des documents récents, même si parfois difficiles à se procurer (on pense notamment aux bibliothèques de sinologues), des fonds de livres anciens, rares ou précieux comme le fonds Chomarat. Par ailleurs, certains dons de livres consistent en un don de quelques ouvrages de ce type, comme les ouvrages donnés par le professeur Flutre en 1957, 1958 et 1959⁹¹. Ce sont près de la moitié (40) des fonds qui peuvent être considérés comme des bibliothèques. 22 fonds comprennent

⁸²Cf. MARTIN (Henri-Jean), « Bibliothèques privées, fondements des bibliothèques publiques ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 88.

⁸³Cf. Archives municipales de Lyon, 2250 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

⁸⁴Cf. GABRIEL (Nelly), « A propos d'une donation : Suzanne Michet, femme de mots, de silences et de passion », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 19-23.

⁸⁵Cf. LONCHAMPT (Jacques), « Les quartiers d'éternité de Louis Aguetant », *Gryphe*, n° 7, 2003, p. 19-23. ; Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

⁸⁶Dossier « don et legs Vuailat » dans les archives électroniques de la bibliothèque municipale de Lyon.

⁸⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 30, rapport annuel (1952).

⁸⁸Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôt 1973-1995).

⁸⁹Cf. DREGÉ (Jean-Pierre), « Un sinologue et ses livres : le fonds Michel Soymié rejoint les collections chinoises, enrichissant ses livres religieux », *Gryphe*, n° 9, 2004, p. 37-43.

⁹⁰Cf. DESOS-WARNIER (Catherine), *Les fonds particuliers en bibliothèque, comment mieux les valoriser ? : l'exemple de la collection des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire pour le DCB, 101 p.

⁹¹Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 30, rapports annuels (1957-1959).

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

des livres anciens, rares ou précieux. Neuf de ces 22 fonds ne sont pas adossés à un plus vaste nombre d'ouvrages et sont des dons de faible volumes ou sont compris dans des fonds d'archives.

Outre les livres, la deuxième catégorie de fonds rencontrés sont les fonds d'archives et de manuscrits. Ces fonds d'archives comprennent généralement les notes de travail, la correspondance et souvent les manuscrits d'un particulier, professionnel de l'écrit (écrivain, journaliste, professeur...). Il arrive que les manuscrits de la production littéraire de l'auteur soient donnés sans les archives. La bibliothèque a aussi reçu des fonds d'archives d'associations ou de syndicats comme l'Association générale des étudiants de Lyon. On distinguera les fonds d'archives littéraires et artistiques, les papiers de savants et les fonds d'archives politiques et associatifs. Ce sont 24 fonds d'archives qui sont entrés à la bibliothèque municipale de Lyon par voie de don, legs ou dépôt entre 1950 et 2010. On trouve des manuscrits dans 13 fonds. Ces manuscrits sont parfois compris dans des bibliothèques (fonds Adamoli, legs Encausse, collection des Fontaines) ou dans des fonds d'archives (fonds Rude, fonds Vallas, fonds Michet...). Dans le premier cas, il peut s'agir de manuscrits médiévaux. Les fonds Spilmont⁹², Reverzy⁹³ et Molaine⁹⁴ consistent uniquement en manuscrits d'œuvres et n'ont pas été donnés avec des fonds d'archives, même si Pierre Molaine a effectué une donation complémentaire en 2012 comprenant 27 autres manuscrits, de la correspondance et une centaine de livres qui lui ont été dédiés.

La dernière grande catégorie de fonds est celle des fonds iconographiques, principalement les estampes et les photographies, avec 19 fonds. Les vastes bibliothèques Chomarat et des Fontaines comprennent en leur sein des images : ce sont des fonds très composites. Huit fonds d'estampes ont été donnés à la bibliothèque. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un artiste qui donne quelques œuvres de sa main, mais la bibliothèque a aussi reçu des libéralités de collectionneurs comme Colette Bidon ou Charles Gonnet (le don est le fait de sa fille cependant⁹⁵). Dans le domaine de la photographie les fonds sont assez divers, relevant de la photographie de presse (Lyon-Figaro, Georges Baguet), de la photographie locale (Marcelle Vallet, Lyon-Figaro) ou de la photographie artistique (René Basset, Jean-Baptiste Carhaix). Les collections de la Fondation nationale de la photographie, données à la bibliothèque en 1993, représentent le fonds le plus important en ce domaine, avec 6000 tirages photographiques et 50000 plaques de verre, auxquelles s'ajoute la bibliothèque des frères Lumière⁹⁶. Un dernier type de fonds iconographique, moins fréquent, doit tout de même être signalé. Il s'agit des dessins. Les collections données par Colette Bidon comprennent, en plus des estampes, des dessins des mêmes artistes⁹⁷. Les archives de Suzanne Michet comprennent un grand nombre de dessins de sa main⁹⁸.

Enfin, on trouve d'autres types de documents représentés dans peu de fonds. C'est le cas des 80000 disques donnés par la chaîne France 3 Rhône-Alpes-Auvergne⁹⁹. Les informations transmises par le département Musique de la bibliothèque de la Part-Dieu font à ce sujet état d'un développement notable des dons de disques et autres documents sonores ces dernières années, notamment dans le cadre de la collecte de la mémoire

⁹²Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

⁹³Cf. *Ibid.*

⁹⁴Cf. *Ibid.*

⁹⁵Cf. JOCTEUR-MONTROZIER (Yves), « Donation : Honoré Daumier, un maître de la caricature entre à la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 16, 2007, p. 42-43.

⁹⁶Cf. GARAY STINUS (Ana), *L'intégration des fonds de la fondation nationale de la photographie dans la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire, 2001, 104 p.

⁹⁷107 dessins de Balthazar-Jean Baron en 1999, 14 dessins de Marcel Roux en 2003. Cf Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002) ; BIDON (Colette E), « La femme et la mort : scènes d'angoisse et visions de guerre sous la plume de Marcel Roux », *Gryphe*, n° 6, 2003, p. 16-20.

⁹⁸Cf. GABRIEL (Nelly), *Op. cité.*

⁹⁹Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

musicale lyonnaise. Le fonds d'archives du musicien et musicologue Ennemond Trillat contient des partitions¹⁰⁰. Il n'est pas rare qu'un fonds d'archives contienne des *ephemera* : invitations, faire-parts, tracts, affiches etc. La collection de Michel Chomarat contient aussi de nombreux tracts et affiches relatifs à des mouvements sociaux, notamment LGBT¹⁰¹. Le sinologue Jacques Guillermaz, outre des livres, a ramené de ses voyages en Chine de nombreux tracts, affiches et brochures de propagande de l'époque de la Révolution culturelle¹⁰². Amélie Burelier-Bard, quant à elle, a légué à la bibliothèque un masque en bronze d'Antoine Bourdelle¹⁰³. En 2006, la bibliothèque reçoit un ensemble de 26 médailles maçonniques¹⁰⁴. On peut aussi penser aux collections de journaux déposées par la société nationale des entreprises de presse en 1954 et par *Le Progrès* en 1990.

Ainsi, les livres restent très présents dans les dons, legs et dépôts reçus par la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010, mais les documents ou objets sont en réalité extrêmement divers et ce au sein même d'un fonds. C'est pourquoi il est souvent difficile de les caractériser. La collection des Fontaines, par exemple, est un gigantesque ensemble polymorphe qui mériterait une étude comme celle-ci pour elle seule. Même certains fonds moins importants peuvent avoir une véritable histoire et une certaine complexité. A première vue, le fonds Rude est un fonds d'archives d'historien. On y trouvera ses notes de travail et de lecture, des manuscrits de ses articles et ouvrages ainsi que sa correspondance. Mais il comprend aussi un autre fonds d'archives, celui des papiers du canut Pierre Charnier, leader du mouvement ouvrier lyonnais sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République¹⁰⁵. Si chacun des 89 fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque durant la période ne contient pas forcément des documents de très grand prestige tels que des incunables ou des manuscrits médiévaux, voire même pas de documents antérieurs au XX^e siècle, un grand nombre fait preuve d'une originalité et d'un intérêt indéniables. Comme on l'a remarqué, une bibliothèque d'étude comme celle de Jacques Guillermaz, celle de Michelle Loi ou celle de Michel Soymié peut contenir des documents rares et difficiles à se procurer, bien qu'ils soient un peu différents de ceux qui sont prisés depuis les origines par les bibliothécaires.

Il reste cependant intéressant d'essayer de situer dans le temps l'arrivée des différents types de fonds, même s'il est difficile de catégoriser chaque fonds avec précision.

¹⁰⁰Cf. DERAÏL (Lore), « Ennemond Trillat : théoricien et praticien », *Gryphe*, n° 18, 2007, p. 19-26.

¹⁰¹Cf. CHOMARAT (Michel), « Une mémoire en construction : présence gay et lesbienne dans les collections de la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 1-10 ; Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁰²Cf. Blog du fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon. Présentation du fonds Guillermaz.

¹⁰³Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁰⁴Dossier « Dons récents » des archives électroniques de la bibliothèque municipale de Lyon.

¹⁰⁵Cf. BOUTET DE MONVEL (Violaine), « Les papiers Charnier : un témoignage en forme de puzzle », *Gryphe*, n° 23, 2013, p. 33-36.

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

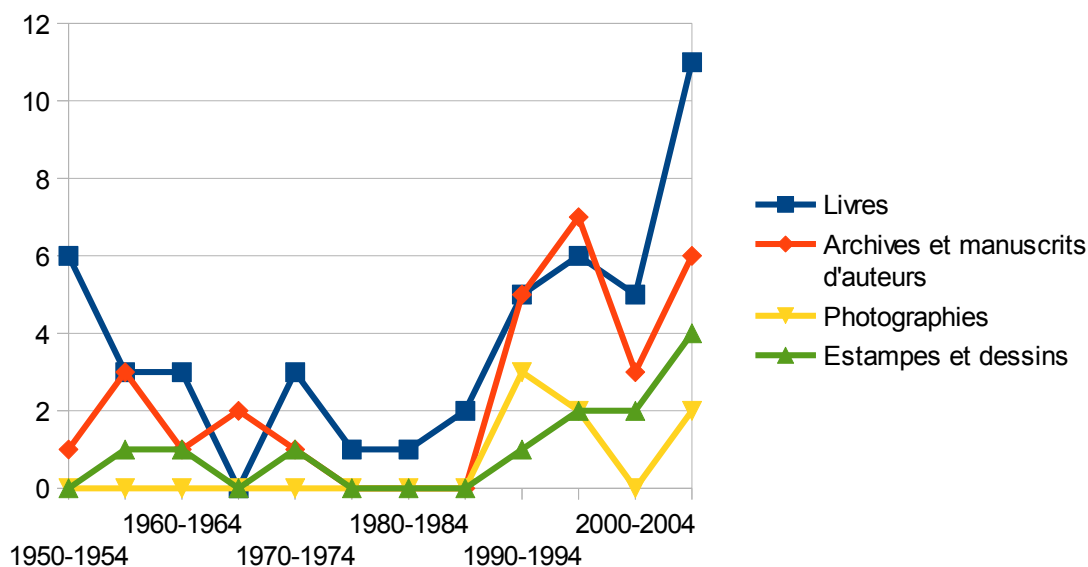


Tableau 5: Répartition des fonds par type de document et par tranches de cinq années.

Le graphique ci-dessus dévoile une légère tendance à une plus forte présence des livres au début de la période, tandis qu'archives et fonds iconographiques occupent une proportion plus forte dans les années 1990. Les livres y sont néanmoins toujours présents. La période postérieure à 1990 se distingue donc surtout par le caractère composite des fonds, tandis que les années 1950 et 1960, avant la période creuse, se distinguent plutôt par la présence de dons composés uniquement de livres, notamment ceux qui ne se composent que d'un petit nombre de documents, mais anciens et précieux comme les dons Flutre par exemple. L'extrême fin de la période étudiée, entre 2005 et 2010, voit cependant un retour important des dons de livres anciens de particuliers. Des dons et legs comme ceux du chanoine Vuaillet ou des enfants d'Elisabeth Teisserenc renouent avec des pratiques qui semblaient en nette voie de disparition.

Il est aussi possible d'aborder cet ensemble de fonds par la variété des thématiques recouvertes. Tous n'ont cependant pas une thématique nettement identifiable : la collection des Fontaines, par exemple, est un fonds encyclopédique, d'autant plus qu'un certain nombre de documents très liés à son origine jésuite, concernant la théologie et la philosophie, ont été conservés par l'ordre¹⁰⁶. De même, le fonds Chomarot, malgré de fortes spécificités, recouvre trop de thématiques différentes pour être réduit à une seule d'entre elles. Ce sont ainsi 14 fonds qui ne peuvent être classifiés de cette manière. Pour les autres, les thématiques les plus représentées sont la littérature avec 18 fonds (notamment des archives d'écrivains), les arts plastiques avec 13 fonds (notamment les dons d'estampes et de photographies), l'histoire locale et régionale avec 10 fonds (notamment les fonds de presse locale, le fonds Rude, le fonds AGEL...), la sinologie avec sept fonds... Si l'on met de côté le caractère spécifique à la bibliothèque municipale de Lyon du fonds chinois, on remarque que ce sont surtout les domaines de la connaissance traditionnellement associés aux bibliothèques qui sont les plus représentés. Certains fonds recouvrent cependant des thématiques moins attendues : l'occultisme avec les fonds Encausse, Bricaud¹⁰⁷ et Randon (aussi très présent dans le

¹⁰⁶Cf. DESOS-WARNIER (Catherine), *Op. cit.*

¹⁰⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 42, fonctionnement de la bibliothèque (1952).

fonds Chomarat), l'industrie textile avec le fonds de l'école de tissage¹⁰⁸ et le fonds Fournier, l'homéopathie avec le fonds Boiron¹⁰⁹... Les années 2005-2010 montrent aussi un retour marqué des dons d'ouvrages religieux dans le sillage du dépôt de la collection des Fontaines avec les catéchismes d'Élisabeth Teisserenc, les ouvrages de dévotion d'André Feuillet, les psautiers de Daniel Candaux ainsi que les textes de littérature religieuse du fonds Vuailat.

2.1.3 Collectionneurs, producteurs, donateurs et déposants

Afin de mieux cerner les fonds concernés par ce travail, les 18 fonds donnés ou légués par un descendant ou le conjoint du collectionneur ou du producteur des archives sont étudiés par le biais de l'identité de ces derniers. L'enjeu est ainsi de déterminer d'où viennent les fonds légués, déposés ou donnés à la bibliothèque municipales de Lyon de 1950 à 2010.

La catégorie la plus nombreuse est celle des érudits. Sont qualifiés ainsi les professeurs et les chercheurs, qu'ils soient professionnels ou qu'il s'agisse de collectionneurs ayant publié des travaux de recherche sur leur collection comme Michel Chomarat ou Colette Bidon. On considère aussi comme relevant de la catégorie « érudits » des collectionneurs qui ne sont pas universitaires mais dont la profession implique un rapport expert à la collection : Élisabeth Verdure est relieuse tandis que Daniel Candaux est bibliothécaire. Ils sont 22. S'ils sont les plus nombreux, ils ne sont pas majoritaires. Ils sont plus représentés dans les années 1950, avec cinq fonds sur 13, que dans les années 1990, avec sept fonds sur 30 ou 2000 avec six fonds sur 29. La seconde catégorie est celle des particuliers dont la collection n'est pas en rapport avec l'activité professionnelle avec 16 fonds. On y retrouve les fonds d'occultistes, la collection de Charles Gonnet ou encore d'Élisabeth Teisserenc et au début de la période étudiée des donateurs comme Sabine Cogordan, épouse du diplomate Georges Cogordan qui lègue les livres collectionnés par son mari en 1969 après en avoir donné une partie en 1952¹¹⁰. Ces dons et legs dits de « collectionneurs non-professionnels » se concentrent au début (1950-1965) et à la fin de la période (2005-2010). Ensuite, presque à égalité, viennent trois autres catégories bien représentées. Les écrivains sont à l'origine de 13 fonds. Ce sont généralement l'auteur ou sa famille qui donnent des manuscrits et des archives. Ces écrivains sont tous lyonnais ou de la région (Pierre Molaine est savoyard). Contrairement aux érudits, ils sont mieux représentés à la fin de la période. On peut rapprocher de ces deux catégories de professionnels de l'écrit les journalistes Léon Vallas et Georges Baguet. L'arrivée des fonds d'artistes se répartit sur toute la période. Ils donnent des estampes de leur main (René Bord¹¹¹, Johannes Brauer¹¹²), des photographies (René Basset, Jean-Baptiste Carhaix) ou parfois des archives comme Gabriele Di Matteo¹¹³. Le cas des archives de Pierre Combet-Descombes est plus particulier : il est décédé sans héritiers dans l'incendie

¹⁰⁸Cf. Bibliothèque municipale de Lyon, Collections, Présentation du fonds de l'école de tissage sur le site internet de l'institution.

¹⁰⁹Cf. ROUGE (Anne-Marie), « Homéopatrimoine : le fonds Boiron, témoignage de l'histoire de l'homéopathie à Lyon », *Gryphe*, n° 7, 2003, p. 32-36 ; Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

¹¹⁰Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995) ; 177 WP 30, rapport annuel (1952).

¹¹¹Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

¹¹²Cf. Archives municipales de Lyon, 307 WP 005, fonctionnement de la bibliothèque (1962).

¹¹³Cf. GALLERI (Claudio), « Le peintre et la bibliothèque : une histoire de complicité et d'échanges entre Gabriele di Matteo et la bibliothèque municipale de Lyon », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 20-26 ; Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

de son domicile¹¹⁴. Les dons et dépôts d'institutions se répartissent aussi sur toute la période. Certains sont issus de la volonté de se séparer de collections rassemblées dans un but de documentation mais devenues trop anciennes pour remplir cette fonction. La bibliothèque est alors considérée comme un lieu de référence pour la conservation à long terme de documents anciens. C'est le cas des collections anciennes de l'école de tissage ou des textes manuscrits du théâtre des Célestins¹¹⁵. D'autres fonds d'institutions arrivent à la bibliothèque parce que l'institution qui les possédait a purement et simplement fermé ses portes, comme la Fondation nationale de photographie ou la bibliothèque du British Council¹¹⁶, généralement pour cause de restrictions budgétaires. Parmi ces dons institutionnels, il faut aussi compter ceux qui se rattachent au fonds chinois, notamment le don du fonds de l'Institut franco-chinois de Lyon par l'Université Lyon III qui donne naissance à ce segment de la collection de la bibliothèque. Il faut aussi mentionner le don de la collection Adamoli par l'Académie de Lyon, estimant ne plus avoir les moyens de s'en occuper convenablement¹¹⁷. Les dons de collectivité sont nombreux sur la période. Outre les institutions publiques, on compte huit dons d'associations comme celui des archives des éditions Paroles d'Aube¹¹⁸ ou celui des Chroniques sociales de France¹¹⁹ ainsi que cinq dons d'entreprises, la plupart dans le secteur des médias. La collection des Fontaines, quant à elle, a été déposée par les jésuites de France, institution religieuse.

Particuliers et collectivités forment ainsi deux catégories très distinctes de donateurs ou déposants, obéissant à des motivations différentes. Les particuliers ont un rapport plus personnel au fonds donné ou déposé, qu'ils l'aient constitué eux-mêmes ou qu'il ait appartenu à un conjoint ou un parent. Leurs motivations sont souvent la volonté de voir le fonds ne pas se disperser après leur décès et être conservé sur le temps long. Il y a aussi une volonté de promotion de leur œuvre ou de leur parent ou conjoint. Ils entendent que la bibliothèque fasse vivre le fonds et le fasse connaître au public, afin de l'inscrire dans la mémoire collective. C'est très net avec les fonds d'archives littéraires. Les témoignages publiés dans *Gryphe* à l'occasion des dons de particuliers ont un registre très affectif¹²⁰. Cela l'est moins lorsque le don ne consiste qu'en quelques estampes données par l'artiste. Les dons de collectivité sont plus marqués par des raisonnements pratiques ou économiques comme nous l'avons indiqué ci-dessus. Il ne faut cependant pas trop schématiser les motivations des donateurs. On trouve de nombreuses nuances d'un cas à un autre, de la même manière que les fonds donnés ou légués sont très divers. Là où le témoignage de Georges Baguet laisse voir une approche presque spirituelle du don de ses photographies, œuvre de sa vie, l'ingénieur René Chabrand semble plus animé par la volonté de simplement rendre service, en donnant quelques ouvrages de sa bibliothèque qu'il juge potentiellement intéressant pour le grand public¹²¹. Au contraire, le Provincial des jésuites de France insiste, dans son discours lors de la signature de la convention de dépôt, sur l'attachement de l'ordre envers sa bibliothèque¹²².

¹¹⁴Cf. ROUZIES (Etienne), « Dans l'intimité d'un éternel curieux : le fonds Combet-Descombes révèle un artiste lyonnais à la fois peintre, dessinateur, graveur et chroniqueur », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 25-34.

¹¹⁵Cf. Archives municipales de Lyon, 307 WP 008, fonctionnement de la bibliothèque (1965).

¹¹⁶Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹¹⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 307 WP 003, fonctionnement de la bibliothèque (1960).

¹¹⁸Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹¹⁹Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôt 1996-2002).

¹²⁰Cf. BIDON (Colette E.), « Vouloir, penser, sentir : la bible du collectionneur selon une fidèle donatrice de la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 14, 2006, p. 28-35 ; GABRIEL (Nelly), « A propos d'une donation : Suzanne Michet, femme de mots, de silences et de passion », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 19-23 ; BAGUET (Georges), « Ecrire, Photographier », *Gryphe*, n° 18, 2007, p. 1-8.

¹²¹Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹²²Cf. bibliothèque municipale de Lyon, *La collection des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon : dossier de presse*, 1999, 11 f.

2.2 DONS, LEGS ET DÉPÔTS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON DE 1850 À 1950 ; DONS, LEGS ET DÉPÔTS DANS LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES FRANÇAISES DE 1950 À 2010 : UNE COMPARAISON AVEC LA SITUATION LYONNAISE DE 1950 À 2010

2.2.1 Comparaison avec la situation lyonnaise de la période précédente (1850-1950)

Les données sur les dons, legs et dépôts à la bibliothèque municipale de Lyon entre 1850 et 1950 sont issues du mémoire de Jean-François Lutz¹²³. Il recense 39 fonds donnés ou légués, soit deux fois moins que pour notre période, sur une durée plus longue. Il y aurait donc plus de dons et de legs à la fin du XX^e siècle qu'au début ainsi qu'au XIX^e. On peut toutefois penser qu'une moins bonne conservation des archives ou le fait que certains dons aient pu ne pas laisser de traces dans les archives de la bibliothèque amènent une sous-estimation des dons et legs plus anciens.

Les legs sont beaucoup plus fréquents durant la période étudiée par Jean-François Lutz, représentant presque la moitié des libéralités reçues. Du point de vue des documents, la moitié des fonds sont des bibliothèques. Les livres anciens sont beaucoup moins présents. À titre d'exemples, près d'un quart des fonds donnés ou légués entre 1850 et 1950 contiennent des livres du XVI^e siècle, contre seulement 9 % des fonds de notre période. On trouve six fonds d'archives et neuf fonds iconographiques entre 1850 et 1950, soit dans 9 et 23 % des fonds. Ces proportions sont de 27 et 21,5 % pour notre période. Les fonds d'archives sont ainsi bien plus présents tandis que la diversification des fonds fait que l'iconographie s'en trouve moins représentée. On trouve le même constat à la bibliothèque de Neuchâtel : « La grande majorité des dons de l'époque contemporaine correspond à des livres ordinaires et des documents mineurs (rapports, bulletins, plaquettes) émanant de services administratifs, d'entreprises, de sociétés, d'associations. Sauf rares exceptions, les particuliers ne font plus de dons de prestige. En revanche, ils cèdent plus volontiers leurs livres et leurs papiers de famille¹²⁴. » Du point de vue du volume des bibliothèques, les fonds de livres repérés par Jean-François Lutz se divise en deux catégories. Un ensemble de dons de livres rares de moins d'une vingtaine de volumes, comparables au don Flutre et des bibliothèques de 1000 à 7000 volumes, que l'on pourrait comparer aux trois bibliothèques de sinologues de notre période. Deux bibliothèques de 15000 volumes se distinguent, à savoir les fonds Lacassagne et de la Société d'agriculture, comparables au fonds Chomarat. La période 1950-2011 se différencie notamment de la précédente par les grandes quantités issues de certains dons de collectivités, notamment le fonds des Fontaines. D'un point de vue quantitatif, les dons, legs et dépôts récents ont vu entrer plus de documents que les dons de la période plus ancienne, alors qu'elle est considérée comme l'âge d'or des libéralités en bibliothèque. Deux facteurs peuvent expliquer cette perception. Les entrées par dons et legs occupaient auparavant, en proportion, une place beaucoup plus notable

¹²³Cf. LUTZ (Jean-François), *Dons et legs à la bibliothèque municipale de Lyon (1850-1950)*, Mémoire pour le DCB, 2003, 2 vol., 209 p.

¹²⁴Cf. SCHLUP (Michel), *Bibliophiles et mécènes : deux siècles de donations à la bibliothèque de Neuchâtel*, Neuchâtel, Bibliothèque nationale et universitaire, 2006, p. 217.

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

dans l'accroissement des collections étant donné la quasi absence de crédits d'acquisition. D'autre part, on a vu que les fonds de la période 1950-2010 sont souvent moins anciens, plus divers, souvent moins prestigieux au regard des critères classiques de la bibliophilie malgré les infléchissements de tendance de la fin des années 2000. Les documents reçus en don se sont diversifiés de la même manière que la curiosité des bibliothécaires, abordée dans la première partie de ce travail.

Pour ce qui est des donateurs, les érudits représentent près de 40 % de l'effectif entre 1850 et 1950, contre 25 % entre 1950 et 2010. La proportion d'érudits qui ne sont pas professeurs dans une université y est plus forte, mais cela renvoie aux variations de la sociologie des milieux savants. Les collectionneurs dont la collection n'a pas de rapport avec l'activité professionnelle représentent un quart de l'effectif entre 1850 et 1950 contre 18 % entre 1950 et 2010. Les grands absents entre 1850 et 1950 sont les artistes (seulement trois) et les écrivains. Ce fait est à mettre en corrélation avec le nombre des fonds d'archives. Les dons de collectivités (institutions, associations, entreprises) sont une particularité de la période 1950-2010, même si le don de la Société d'agriculture peut faire figure de précurseur. Par contre, la présence de cinq hommes politiques parmi les donateurs étudiés par Jean-François Lutz ne se retrouve pas dans notre étude.

En conclusion, plutôt qu'à un effondrement définitif des dons, legs et dépôts à la bibliothèque municipale de Lyon dans la deuxième moitié du XX^e siècle, on assiste à une évolution progressive de la nature des fonds concernés ainsi que de leur provenance, même si l'on observe un net passage à vide de 1965 à 1990. De plus en plus, les collectionneurs amateurs laissent la place à des professionnels, souvent passionnés, mais dont les fonds ont plus directement un rapport avec leur métier, même s'il faut aussi y voir l'effet d'une professionnalisation croissante de l'érudition. La part croissante des fonds d'archives personnelles de professionnels de l'écrit en général et des écrivains parmi les donateurs s'inscrit dans la même dynamique. Par ailleurs, institutions, associations et même entreprises tendent de plus en plus à se séparer de fonds documentaires anciens qu'elles confient à la bibliothèque.

2.2.2 Essai de comparaison entre la situation lyonnaise et celle des autres bibliothèques municipales françaises

Cette comparaison s'appuie sur un recensement des dons, legs et dépôts réalisés entre 1950 et 2010 signalés dans l'ouvrage *Patrimoine des bibliothèques de France*¹²⁵. Tous les volumes ont été dépouillés à l'exception du premier qui concerne l'Île-de-France dont nous avons pensé qu'elle représentait un cas plus particulier, notamment du fait du poids des bibliothèques parisiennes. Les fonds repérés ainsi ont été complétés par la consultation des sites internet des bibliothèques ainsi que du RNBFD¹²⁶. C'est sur une lecture du *Patrimoine des bibliothèques de France* que Dominique Coq introduit son propos sur le déclin des libéralités aux bibliothèques dans la seconde moitié du XX^e siècle¹²⁷. Dans le cadre de notre étude, il apparaît que le *Patrimoine des bibliothèques*, s'il représente une source d'informations incontournable, n'est pas un outil parfait pour rendre compte des libéralités faites aux bibliothèques durant cette période. En effet, les établissements n'ont qu'un espace relativement limité

¹²⁵*Patrimoine des bibliothèques de France*, 11 vol., Paris, Payot, 1995.

¹²⁶Répertoire nationale des bibliothèques et des fonds documentaires, mis en ligne par le Catalogue collectif de France (CCFr).

¹²⁷Cf. COQ (Dominique), « Donner, léguer aux collections publiques : une passion qui s'éteint ? ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 95.

pour décrire leurs collections patrimoniales dans leur ensemble : confiscations révolutionnaires, dons et legs du XIX^e siècle, acquisitions ainsi que pour faire un bref historique de l'établissement. On remarque que les fonds les plus décrits sont les fonds d'abbayes confisqués à la Révolution, surtout lorsqu'ils contiennent de riches fonds de manuscrits médiévaux. Un faible nombre de dons et legs entre 1950 et 2010 présentés dans l'ouvrage ne signifie pas forcément leur non-existence. Cela signifie surtout que ces fonds n'ont pas été jugés les plus intéressants à présenter parmi plusieurs siècles d'accroissement des collections. De plus, si l'exemple lyonnais est représentatif des autres cas français, la grande vague de dons et dépôts de la fin du XX^e siècle a lieu dans les années 1990 et 2000, soit au moment de la publication de l'ouvrage. Ces fonds n'ont donc pas pu figurer dans les notices, qui ont vraisemblablement été écrites au début de cette décennie : ils n'étaient pas dans les collections ou venaient d'y entrer. Ils représentaient une actualité moins ancrée dans l'histoire de la bibliothèque que les dons et legs du XIX^e siècle.

Par ailleurs, les bibliothèques, même de grandes villes, ne présentent que peu ou partiellement leurs fonds spécifiques sur leurs sites internet ou sur le RNBFD. La bibliothèque municipale de Lyon fait partie des bibliothèques municipales qui présentent de manière la plus approfondie ses collections patrimoniales sur son site internet. Les premiers repérages effectués dans le cadre de ce travail, basés sur ces présentations, sur le RNBFD et sur la notice de la bibliothèque dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, nous avaient fourni une première liste d'une trentaine de fonds. Les recherches dans les archives et les dépouillements des articles de la revue *Gryphe* ont porté ce nombre à 89 fonds. Les informations que nous avons collectées sur les autres bibliothèques ont donc peu de chance d'être exhaustives : elles ne concernent que les fonds les plus importants. Ainsi, nous n'avons pu relever que moins d'une dizaine de fonds pour chacune des 94 bibliothèques pour lesquelles nous avons trouvé au moins un fonds. Dans la majorité des cas, nous n'avons trouvé qu'entre un ou cinq fonds. Même certaines bibliothèques de grandes villes ne signalent que quelques fonds entrant dans le périmètre du sujet : nous n'avons trouvé que deux fonds pour Strasbourg et pour Toulouse, un seul pour Marseille... La bibliothèque pour laquelle nous avons le plus de fonds est celle d'Aix-en-Provence, avec 30 fonds. Il n'est pas certain qu'il faille en déduire que cette bibliothèque ait eu un afflux particulier de dons et de dépôts entre 1950 et 2010. Nous avons pu identifier ces fonds grâce à un document en ligne sur la site de la bibliothèque, recensant les acquisitions patrimoniales notables depuis les origines de l'institution. C'est donc vraisemblablement grâce à un meilleur signalement et non forcément du fait de l'existence de plus de fonds que nous obtenons plus de résultats pour cette bibliothèque. Obtenir des résultats exhaustifs pour chaque bibliothèque demanderait donc des recherches approfondies, comme nous les avons menées pour le cas lyonnais. Il y aurait une enquête intéressante à faire sur le sujet mais elle dépassait largement le cadre de ce travail et les moyens en temps qui lui étaient attribués, d'autant plus qu'un questionnaire simple envoyé aux responsables des collections n'aurait pas forcément donné de résultats plus complets : auraient été signalés les fonds présents dans la mémoire vive des bibliothécaires à un instant T en raison de multiples facteurs (action de valorisation, entrée ou traitement récents...) ou seulement les plus notables. Notre comparaison s'arrêtera donc à une étude des fonds signalés des autres bibliothèques municipales françaises considérés comme une masse et nous ne sommes pas en mesure de proposer une comparaison précise avec d'autres bibliothèques en particulier.

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

Nos recherches nous ont permis de détecter 309 fonds au total. On y trouve 51 dépôts, 162 dons et 97 legs, soit 16,5 % de dépôts, 49 % de dons et 32,5 % de legs. Les dépôts sont donc plus nombreux qu'à Lyon (où ils représentent 11% de l'effectif), les dons moins nombreux (près de 80 % à Lyon) et les legs beaucoup plus nombreux. Il y a donc une certaine spécificité lyonnaise, où la pratique du don l'emporte nettement sur les autres pratiques.

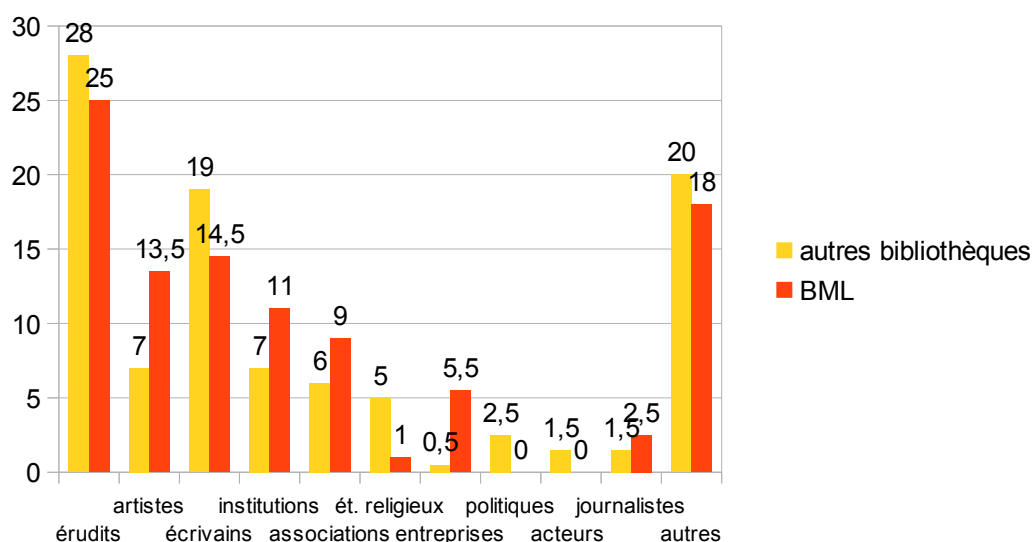


Tableau 6: Répartition des donateurs et déposants par catégorie en %.

Le cas lyonnais se distingue dans une certaine mesure du cas général. Les érudits et les écrivains sont toujours les catégories principales, mais les donateurs et déposants lyonnais ont des profils légèrement plus divers. Les artistes et les collectivités non religieuses y sont surreprésentés. Dans le cas des artistes, deux explications sont possibles. La création de l'artothèque a pu susciter plus de dons d'estampes contemporaines et de photographies que dans d'autres bibliothèques. Il faut aussi reconnaître que les dons d'artistes sont souvent de quantité modeste et sont fondus dans le fonds d'estampes général. Il pourrait en résulter un signalement moins important dans les sources utilisés pour identifier les fonds d'autres bibliothèques. Les dons d'entreprises semblent être une nette spécificité lyonnaise, plus précisément les dons d'organes de presse, de même que les dons institutionnels sont nettement surreprésentés. Les dons institutionnels liés au fonds chinois y contribuent sans doute. Malgré le fait qu'ils soient très caractéristiques des donateurs de la bibliothèque municipale de Lyon à la fin du XX^e siècle, les écrivains y sont tout de même sous-représentés. Il faut donc penser qu'il s'agit d'un phénomène national. Le manuscrit ou le fonds d'archives littéraires est un type de document caractéristique de l'enrichissement des collections des bibliothèques française à l'époque contemporaine¹²⁸, dans les libéralités comme nous le constatons mais aussi dans les acquisitions onéreuses. Par exemple, la Bibliothèque nationale ne s'y intéresse que très peu au XIX^e siècle, refusant d'acheter les manuscrits d'Honoré de Balzac, avant de commencer à considérer ce type de documents après le legs de Victor Hugo en 1885. Les acquisitions de tous types se développent ainsi en ce

¹²⁸Si les dons d'écrivains n'arrivent qu'en troisième position, érudits et collectionneurs de tous horizons étaient déjà les donateurs les plus courants au XIX^e siècle et au début du XX^e.

domaine dans la première moitié du XX^e siècle. Le phénomène devient très marqué après l'achat des manuscrits de Proust en 1962 et surtout dans les années 1970 et 1980¹²⁹.

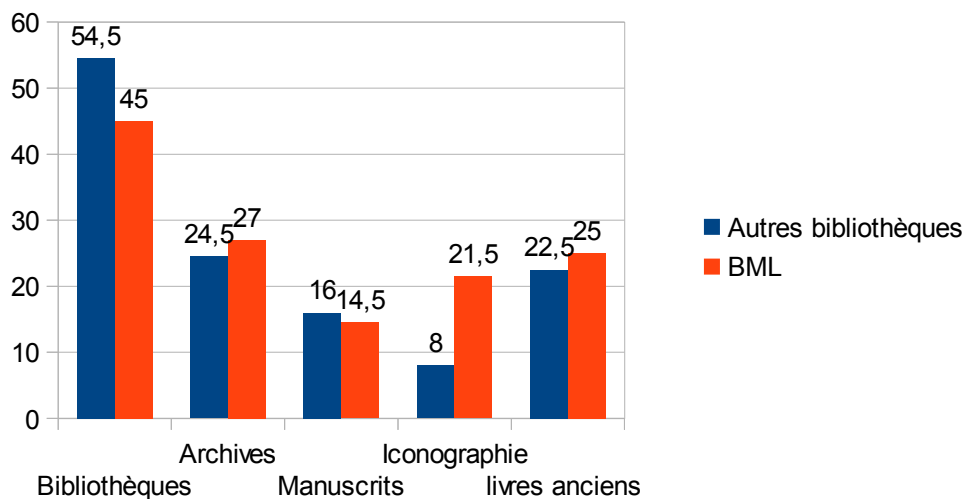


Tableau 7: Répartition par types de fonds en %.

Le tableau ci-dessous nous permet de constater une relative similarité entre le cas lyonnais et les autres bibliothèques. Il nous faut préciser que les données du diagramme ci-dessus n'évaluent que la fréquence d'un type de fonds par rapport au nombre total : la présence de nombreux fonds composites rend non pertinente toute addition des données d'une même série. Les fonds d'archives sont légèrement plus présents à Lyon tandis que les bibliothèques sont sous-représentées. D'une manière générale, on voit que les collections de livres ne représentent qu'un peu plus de la moitié des dons, legs ou dépôts aux bibliothèques. Le cas lyonnais se distingue surtout par la forte proportion de fonds iconographiques (estampes et photographies principalement). Cela rejoint la surreprésentation des artistes constatée au paragraphe précédent. On note aussi une fréquence plus importante des livres anciens, rares ou précieux, largement imputable à la vague de dons et legs survenue après 2005.

¹²⁹Cf. ANGREMY (Annie), « Les manuscrits littéraires modernes à la Bibliothèque nationale », *Bulletin de l'ABF*, n° 3, 1989.

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

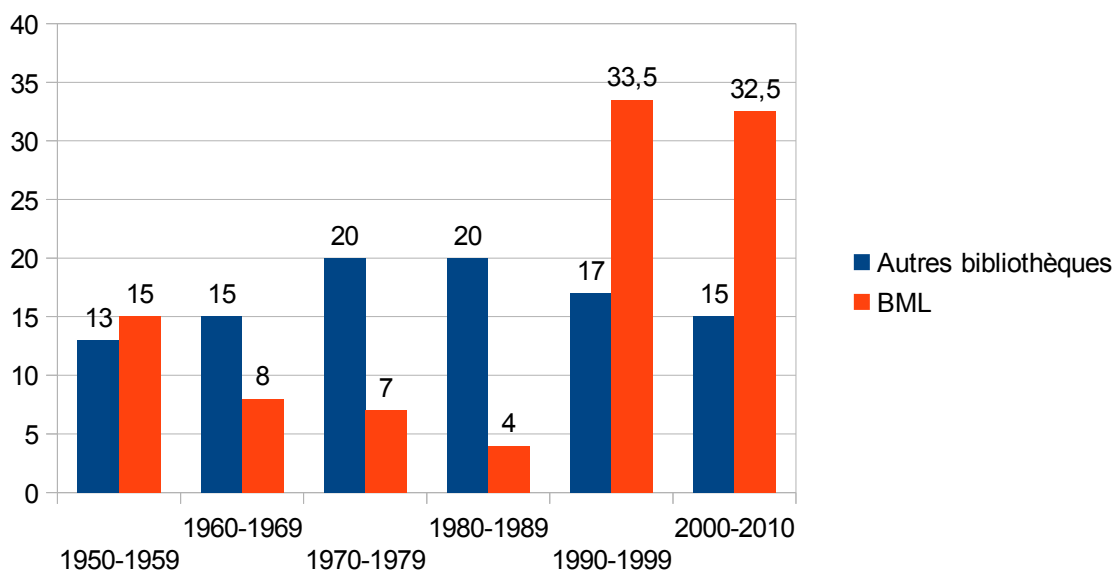


Tableau 8: Répartition dans le temps des dons, legs et dépôts en % de l'effectif pour chaque série.

Le tableau ci-dessus nous montre que le pic des années 1990 serait propre à la bibliothèque municipale de Lyon. Donateurs et déposants auraient donc été pris d'un engouement particulier durant cette décennie ainsi que pendant la suivante. De la même manière, le grand vide des années 1970 et 1980 ne se retrouve pas dans les fonds signalés par les autres bibliothèques municipales.

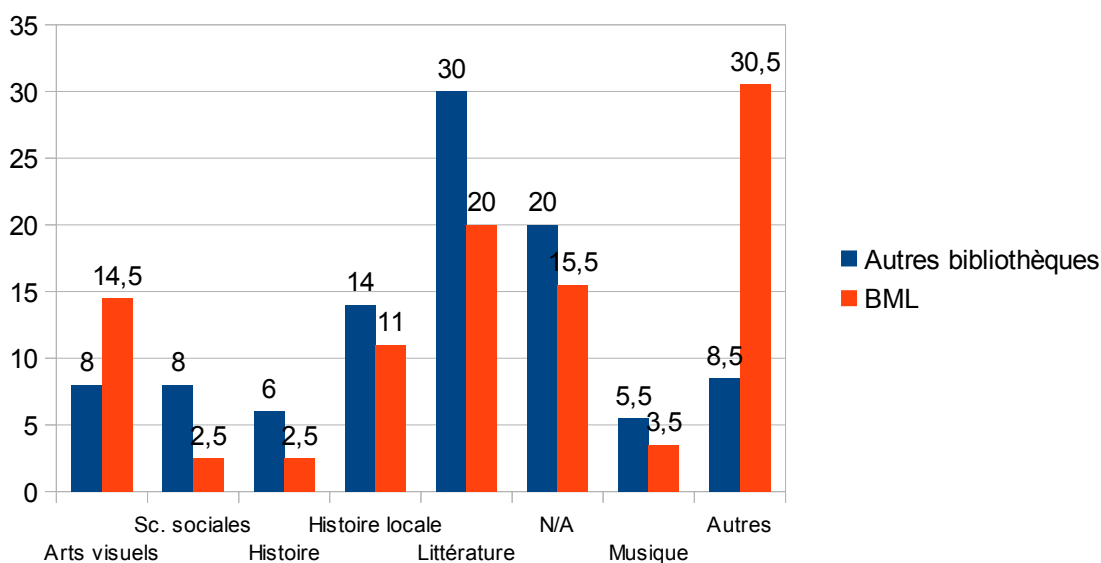


Tableau 9: Répartition des fonds par thématiques en % de l'effectif pour chaque série.

La ventilation des fonds selon les thématiques montre une forte spécificité du cas lyonnais. On retrouve une surreprésentation des arts visuels en corrélation avec la surreprésentation des artistes et des fonds iconographiques dans les diagrammes précédent. Mais au delà de cet aspect, on s'aperçoit que les thématiques les plus attendues (histoire, histoire locale, science sociales et même littérature) sont, bien que très présentes, bien moins dominantes que dans la situation générale. C'est notamment le cas de la littérature, ce qui entre en corrélation avec la sous-représentation des écrivains constatée ci-dessus. Les fonds littéraires sont très représentés dans les fonds lyonnais, mais pas autant qu'ils ne sont dans les fonds de l'échantillon national. La bibliothèque municipale de Lyon a notamment reçu un certain nombre de fonds recouvrant des thématiques plus inhabituelles. La place manquait pour les faire figurer sur le graphique. Il s'agit en premier lieu de la sinologie que nous n'avons pas fait entrer dans les sciences sociales de même que les autres fonds concernant un pays ou une aire géographique en particulier (principalement du fait du poids des fonds chinois lyonnais), généralement trop peu nombreux pour figurer sur le graphique. Ensuite, on peut citer les fonds relatifs à l'industrie et aux techniques à savoir principalement le fonds Boiron, le fonds de l'école de tissage et le fonds Fournier. L'entrée de fonds relatifs aux particularités industrielles et économiques locales est une tendance ancienne à la bibliothèque municipale de Lyon, si l'on considère l'entrée des fonds Bonafous ou de la Société d'agriculture¹³⁰ par exemple. Dans une moindre mesure, les dons et legs relatifs à l'occultisme (Encausse, Bricaud, Randon) distinguent aussi le cas lyonnais. Cette tendance remonte aussi à la période précédente : nous avons vu qu'elle avait été impulsée par Henry Joly, qui avait lui-même des contacts dans les milieux occultistes.

2.2.3 Bibliothèques et dépôts d'archives : comparaison avec les archives municipales de Lyon

En 2010, les archives municipales de Lyon ont organisé une exposition hommage aux donateurs d'archives privées¹³¹. Cet ouvrage contient une liste des fonds donnés à l'institution entre 2000 et 2010. Compte tenu de la tendance croissante des bibliothèques à recevoir des fonds d'archives à la fin du XX^e siècle, il est intéressant de se demander si une ligne claire existe entre ce qui est donné aux archives et ce qui est donné à la bibliothèque.

L'introduction de l'ouvrage est consacrée aux motivations des donateurs. Elles sont les mêmes que celles qui animent les donateurs de la bibliothèque : peur d'une dispersion du fonds, volonté d'inscrire la personnalité productrice dans la mémoire collective, parfois sentiment d'un certain devoir étant donné la valeur de témoignage historique du fonds¹³². Ainsi, la notion d'utilité a aussi son importance : les donateurs souhaitent que les archives soient là où les chercheurs présents ou futurs pourront les consulter ou avoir connaissance de leur existence¹³³. Le témoignage de donateur qui figure dans ce livre est d'ailleurs celui d'un homme qui a donné un livre ancien ayant appartenu à son grand-père à la bibliothèque.

¹³⁰Cf. LUTZ (Jean-François), *Op. cit.*

¹³¹Cf. Archives municipales de Lyon, *Pour la passion d'une ville : les archives rendent hommage à leurs donateurs*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 2010, 128 p.

¹³²*Ibid.*, p. 4.

¹³³*Ibid.*, p. 26-29.

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

En 2005, ma mère m'a donné au nom de son père dont elle rangeait alors la maison une édition rare d'un ouvrage de Theodor Zwinger, *Theatrum botanicum*, publié à Bâle en 1744 par Hans Jacob Bischoff. N'étant pas bibliophile, je me suis rapproché d'un libraire spécialisé pour sa revente éventuelle. Ce dernier m'a assuré qu'un de ses clients recherchait cet ouvrage et qu'il pouvait me le vendre un bon prix. Mais le libraire a mis plusieurs semaines à me répondre puis m'a finalement rendu l'ouvrage, me laissant sur le moment assez désappointé. Je savais combien mon grand-père avait été attaché à ce livre de botanique dont il ne m'avais jamais expliqué la provenance. Je l'avais toujours connu, bien rangé auprès des livres qui comptaient pour lui, dans la petite bibliothèque de sa chambre-bureau. Son caractère précieux tenait au fait qu'il s'agissait du seul ouvrage ancien et rare dans notre famille et qu'il témoignait d'un intérêt ténu mais réel pour l'objet livre et pour le savoir. En revoyant le livre, j'ai éprouvé une forte culpabilité. J'avais sous-estimé la force de ce que signifiait ce livre pour mon grand-père. Et la force du don que me faisait ma mère de ce livre dont je semblais être au sein de la famille le bon dépositaire. En décidant de le vendre, j'avais trahi le mouvement du don. Je me suis alors rapproché de la bibliothèque municipale de Lyon et ai fait le don de l'ouvrage sous le nom de mon grand-père et du mien. [...] Nul ne sera étonné qu'au moment où le livre trouvait sa juste place, mes sentiments de culpabilité se sont apaisés. Mon grand-père et moi, dans le mouvement même de la transmission de lui à moi puis de nous deux à la bibliothèque, lieu assuré de la conservation, étions heureux de la place trouvée pour ce livre précieux, sacré¹³⁴.

Ce témoignage permet de comprendre comment, avant d'enter dans le patrimoine culturel collectif, les fonds donnés ou légués sont d'abord un patrimoine privé, propre à une personne ou à une famille. Il montre aussi comment ce patrimoine a une valeur symbolique forte pour le donateur. Cette valeur est affective, mais elle vient aussi de ce que le livre en question apporte une certaine légitimité intellectuelle et culturelle à la famille du donateur : il est presque considéré comme un gage de civilité. Par le geste du don à la collectivité, le donateur inscrit aussi cette « preuve » dans le temps. Les relations entre donateurs et institutions culturelles sont complexes et chaque partie a ses motivations.

Il semble ainsi y avoir une certaine similarité entre les dons aux archives et les dons à la bibliothèque. En effet, les dépôts d'archives se sont lancés dans la collecte de fonds privés intéressant l'histoire économique, sociale, politique et culturelle à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle. À Lyon cette politique se développe dans les années 1980 et 1990 pour prendre toute son ampleur dans les années 2000, avec un agent à temps plein affecté au repérage et à la collecte de ces fonds : outre les propositions spontanées il s'agit aussi de susciter des dons en sensibilisant des possesseurs de fonds intéressants, ce qui est une opération très délicate¹³⁵. En 2010, 8 % des fonds des archives municipales de Lyon sont d'origine privée. La moitié proviennent de particuliers, un quart d'entreprises et un quart d'associations et de syndicats. Cette tendance renvoie à la tendance à l'entrée de fonds d'archives de particuliers et de dons ou dépôts d'entreprises, d'associations et de syndicats que connaît la bibliothèque.

En théorie, les dépôts d'archives sont supposés recevoir les documents juridiques, techniques ou administratifs tandis que les bibliothèques auraient plutôt vocation à recevoir les fonds d'érudits, de penseurs, d'écrivains et d'artistes. Dans les faits la situation est beaucoup plus complexe. La vocation qu'ont les deux institutions à recueillir des documents ayant un intérêt pour l'histoire locale entraîne de nombreux recoupements : certains fonds qui sont entrés aux archives auraient pu entrer à la

¹³⁴*Ibid.*, p. 8-9.

¹³⁵*Ibid.*, p. 17.

bibliothèque et inversement. Il en va de même des types de document. On a vu que la bibliothèque recueillait des fonds d'archives, mais les dépôts d'archives ont souvent des bibliothèques, parfois même patrimoniales. Dominique Coq évoque l'exemple de la bibliothèque Desguines, léguées aux archives des Hauts-de-Seine¹³⁶. Il n'est pas inutile de rappeler que longtemps, et c'est encore le cas dans certaines villes, la bibliothèque assurait la gestion des archives municipales.

Ce sont vraisemblablement les relations qu'entretiennent les donateurs potentiels avec les institutions qui déterminent les dons plus que leur fonction théorique, même s'il est rare qu'un cabinet d'architectes, un banquier, un industriel ou un homme d'affaires donne ses archives à la bibliothèque et que les écrivains sont généralement plus proche des bibliothèques que des dépôts d'archives. Les archives des historiens et des journalistes sont ainsi partagées entre les deux institutions. Les archives associatives ont plutôt tendance à rejoindre les archives municipales, comme les archives des Chroniques sociales, mais les archives de l'AGEL sont à la bibliothèque. Le cas de l'association Chronique sociale de France est intéressant : l'association a donné son fonds documentaire à la bibliothèque et ses archives administratives aux archives municipales. La situation devient très floue lorsque l'on touche au monde de la culture. Régis Neyret a ainsi donné ses papiers aux archives en 2003 et l'on suppose que la bibliothèque les aurait sans doute acceptés s'ils lui avaient été proposés. Il s'agit encore d'un cas où le donateur a conscience d'une distinction entre les deux institutions : Régis Neyret était aussi possesseur d'un imprimé illustré de Piranèse qu'il a donné à la bibliothèque. En 2004, les archives ont reçu le fonds d'un théâtre associatif. En 2009, les archives reçoivent le fonds de la Schola cantorum fondée par Georges Witkowski ainsi que par Léon Vallas, dont les archives ont été données à la bibliothèque en 2009. Les archives municipales ont aussi collecté un nombre non négligeable de papiers de résistants durant cette décennie. Il n'est pas inconcevable que dans d'autres villes ce genre de fonds soient récupérés par la bibliothèque. Plus qu'une concurrence affirmée, il y a entre les deux institutions une ligne de partage assez floue qui se définit en fonction des politiques et des priorités des deux établissements.

2.3 LES GRANDES TENDANCES DANS LES DONNS, LEGS ET DÉPÔTS FAITS À LA BIBLIOTHÈQUE DE 1950 À 2010 : ESSAI DE SYNTHÈSE

2.3.1 Les traces de la vie culturelle lyonnaise de la deuxième moitié du XX^e siècle

En 2005, la bibliothèque municipale de Lyon a organisé un colloque sur la vie intellectuelle et culturelle lyonnaise de 1945 à 1975, intitulé *L'intelligence d'une ville*¹³⁷. Le contenu des actes de ce colloque permet de voir comment une partie non négligeable des fonds entrés à la bibliothèque par don durant notre période reflète le thème de ce colloque. Celui-ci avait la particularité d'être animé autant par d'anciens acteurs de cette vie culturelle que par des chercheurs l'étudiant a posteriori. On peut considérer qu'il y a une démarche de patrimonialisation des

¹³⁶Cf. COQ (Dominique), *Op. cit.*, p. 97.

¹³⁷Cf. *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005.

traces de l'activité de tout un milieu gravitant notamment autour de la revue *Résonances*, fondée par Régis Neyret en 1953¹³⁸. C'est à l'issue de ce colloque que Gilberte Dumas-Michet décide de remettre les archives de sa mère à la bibliothèque¹³⁹. Il y a une relation entre la bibliothèque et les intellectuels lyonnais dès les années 1950 : le Dr Locard est cité comme figure de cette époque¹⁴⁰. La majorité des fonds entrant dans cette logique ont été donnés dans la grande vague des années 1990. Elle commence avec le cas un peu particulier des manuscrits de Stanislas Rodanski où l'on voit que la bibliothèque a été considérée de suite comme le meilleur lieu où déposer ces documents abandonnés¹⁴¹. On remarque d'ailleurs l'importance des événements organisés par la bibliothèque dans ce processus : les manuscrits de Jean Reverzy sont donnés par sa famille à l'occasion de la publication des actes d'un colloque organisé en collaboration avec l'université Lyon II, lors d'une soirée hommage où la salle littérature et langues est renommée salle Jean Reverzy¹⁴². L'ouvrage est d'ailleurs publié par les éditions Paroles d'Aube, qui ont aussi donné leurs archives à la bibliothèque¹⁴³. Viennent ensuite les fonds Vallas, Vallet, Calaferte, Reverzy, Michet et Trillat. On peut aussi rattacher à ce mouvement les dépôts et dons faits par les journaux. En effet, l'intervention du colloque concernant la presse nous apprend que *Le Progrès* jouait un rôle notable dans la vie culturelle lyonnaise de cette époque¹⁴⁴. Léon Vallas, Marcelle Vallet ou Suzanne Michet y ont d'ailleurs travaillé. En marge de cette tendance, on peut considérer le don et le legs de la bibliothèque de Jean Vuailat. La revue littéraire qu'il a fondée et dirigée à partir de 1966 l'inscrit dans le versant chrétien de ces milieux, même si ce sont des livres et non des produits de son activité personnelle qu'il a remis à la bibliothèque.

Deux remarques peuvent être faites au sujet de ce phénomène de patrimonialisation. Tout d'abord, le milieu culturel lyonnais de cette époque se détermine toujours par rapport à Paris dans le cadre d'une relation complexe. L'expression d'une certaine hostilité des écrivains et artistes lyonnais envers leur ville, dominée par une bourgeoisie négociante et industrielle peu intéressée par la culture, est un classique. De plus, artistes et écrivains, lorsque leur talent commence à être reconnu, sont vite incités à rejoindre la capitale, mouvement nécessaire au développement de leur carrière. Ceux qui ont donné leurs manuscrits ou archives à la bibliothèque ont en commun de ne pas avoir cédé malgré tout à cette injonction, ou seulement partiellement. Cette tentation du départ à Paris est un trait ancien de la vie culturelle lyonnaise : le déficit de notoriété à long terme des artistes du XIX^e siècle collectionnés par Colette Bidon est dû au refus de quitter Lyon¹⁴⁵. L'une des fiertés de Régis Neyret lorsqu'il revient sur les dîners et événements organisés par *Résonances* est justement d'avoir réussi à animer la vie culturelle lyonnaise suffisamment pour entretenir des liens avec le milieu parisien¹⁴⁶. Il y a dans la célébration du milieu culturel lyonnais, organisée de concert entre les institutions municipales comme la bibliothèque et les acteurs de cette époque, une volonté de publicité d'un autre visage de la ville, de montrer qu'il existait autre chose que l'image de désert culturel conservateur qu'elle pouvait avoir. En donnant leurs archives, ces acteurs inscrivent leurs actions dans le patrimoine collectif comme

¹³⁸Cf. NEYRET (Régis), « Résonances et le prix de la nouvelle ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 229-238.

¹³⁹Cf. GABRIEL (Nelly), « A propos d'une donation : Suzanne Michet, femme de mots, de silences et de passion », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 19-23.

¹⁴⁰Cf. BURGELIN (Claude), « Vie du livre et vie littéraire ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 164.

¹⁴¹Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁴²Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

¹⁴³Cf. Bibliothèque municipale de Lyon, *Jean Reverzy : traces dans la ville*, Lyon, Paroles d'Aube, 1994, 104 p.

¹⁴⁴Cf. TETU (Jean-François), « La presse ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 225.

¹⁴⁵Cf. BIDON (Colette E), « Lyon à Paris : présence lyonnaise dans la société des aquafortistes (1862-1867) », *Gryphe*, n° 20, 2008, p. 17.

¹⁴⁶Cf. NEYRET (Régis), *Op. cit.*, p. 234-235.

nous l'avons vu et cela entraîne une forme de publicité, au sens de mise au regard du public, de leurs actions. On trouve aussi cette volonté de promotion d'un autre visage de Lyon dans d'autres événements de la politique culturelle de la bibliothèque. À propos de l'exposition « Follement gay ! » dont il était le commissaire et qui repose en grande partie sur ses collections, Michel Chomarar insiste sur la rupture que l'organisation de cette exposition et l'ouverture du centre de ressources gays et lesbiennes (renommé depuis le centre de ressources sur le genre) représente avec l'image traditionnelle de « Lyon la bourgeoise »¹⁴⁷. Ces événements ont d'ailleurs lieu en 2005, la même année que le colloque « L'intelligence d'une ville ».

Enfin, ces dons et la politique de valorisation qui les accompagne voire les suscite est le signe d'une institutionnalisation de la vie culturelle locale. Ce phénomène est d'ailleurs constaté par les acteurs du colloque. Régis Neyret ouvre son propos en mentionnant qu'en 1953 « l'État et la municipalité ne subventionnaient pratiquement aucune activité culturelle locale, un petit peu seulement l'opéra et la bibliothèque, qui n'avait à l'époque que cinq collaborateurs, alors qu'ils sont maintenant 380¹⁴⁸ ». Il ajoute plus loin qu'après 1968, « nous avons quitté la culture de week-end, payée presque exclusivement par des personnes ou des associations privées, au profit d'une culture très largement financée par les collectivités territoriales locales¹⁴⁹ ». Les acteurs de la vie culturelle entretiennent donc une proximité de plus en plus forte avec les institutions municipales dont fait partie la bibliothèque, qui joue un rôle croissant dans ce domaine des activités de la cité. Ainsi, lorsque Dominique Coq cherche à expliquer une diminution des libéralités faites aux bibliothèques, il avance l'idée que les bibliothécaires ont rompu avec les milieux culturels¹⁵⁰. Ce décrochage sociologique est une réalité, mais les relations entre bibliothécaires, écrivains et savants se sont recomposées autrement. Elles se sont institutionnalisées, de la même manière que les milieux de la recherche en lettres et sciences humaines et sociales se sont nettement professionnalisés et que les collectivités territoriales jouent un rôle beaucoup plus important dans le financement de la vie littéraire et artistique. Là où le directeur de la bibliothèque fréquentait des cercles littéraires, des sociétés savantes et entretenait des relations informelles avec les milieux intellectuels au XIX^e et au début du XX^e siècle, le conservateur noue à partir des années 1990 des partenariats avec l'université et organise des événements culturels en collaboration avec des écrivains ou des artistes. Pour ne pas être trop schématique, il faut de plus indiquer que les relations institutionnelles ne fonctionnent pas sans que se créent un minimum de relations interpersonnelles. Par ailleurs, les dons de la fin des années 2000 nuancent cette notion. Dans le cas de la vente et des dons Candaux ou Teisserenc par exemple, la capacité de la bibliothèque à attirer ces fonds précieux semble reposer essentiellement sur des relations entre personnes plus que sur des rapports institutionnalisés.

¹⁴⁷Cf. CHOMARAT (Michel), « Une mémoire en construction : présence gay et lesbienne dans les collections de la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 1-10.

¹⁴⁸Cf. NEYRET (Régis), *Op cité*, p. 230.

¹⁴⁹*Ibid.*, p. 237.

¹⁵⁰Cf. COQ (Dominique), *Op cité*, p. 97.

2.3.2 Le développement des fonds iconographiques par dons

Les comparaisons faites précédemment révèlent une nette surreprésentation des dons relatifs aux arts visuels dans les fonds donnés ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon, notamment les estampes et les photographies. Les rares dons des années 1960 et 1970 entrent souvent dans cette tendance : dons de Johannes Brauer et de Jean Chieze, don des archives de Pierre Combet-Descombes tombées en déshérence... Les multiples dons de Colette Bidon ont lancé l'idée de former un cabinet des estampes au sein de la bibliothèque, sur le modèle de la Bibliothèque nationale de France¹⁵¹. Cependant, le don qui a le plus de conséquences est celui des collections de la Fondation nationale de photographie en 1993, suite à la fermeture de cette institution. La mise en valeur de ce fonds passe par une véritable mise en avant des collections d'images dans le cadre de l'artothèque.

2.3.3 Les dons d'institutions

Un nombre conséquent de dons et de dépôts faits à la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010 sont le fait d'institutions publiques. De plus en plus d'entre elles se séparent de documents anciens accumulés au fil de leur histoire. Pour certaines, il s'agit de se séparer de fonds documentaires qui ne correspondent plus à leurs besoins actuels. Cependant, cette inadéquation est généralement très antérieure au don. Il y a donc d'autres facteurs en jeu. Les difficultés financières sont souvent mises en avant. Les cas les plus symptomatiques sont la dissolution de la Fondation nationale de la photographie ainsi que la fermeture de la bibliothèque du British Council. Ici, les collections données à la bibliothèque étaient encore utiles à l'institution : c'est l'institution elle-même qui disparaît faute de moyens de fonctionnement. On peut supposer une augmentation des exigences professionnelles en matière de conservation des documents anciens. À mesure que la bibliothèque développe ses techniques de conservation et que ses moyens financiers et humains changent de proportions, elle devient de plus en plus l'endroit où *doivent* être déposés les documents anciens appartenant à des institutions publiques, notamment les livres. En parallèle, il faut considérer l'idée d'une diffusion de l'intérêt pour le patrimoine dans la société qui n'est pas circonscrite aux professions liées à ce patrimoine. On tend à avoir de plus en plus conscience de la valeur intellectuelle et historique, si ce n'est financière, des documents et donc à estimer qu'ils doivent être conservés et valorisés par des professionnels dans un lieu adapté à leur consultation par des chercheurs. Les nécessités de l'informatisation des catalogues et du signalement sur internet, avec le travail de rétroconversion et les compétences qu'elles nécessitent, ont vraisemblablement accéléré le processus à la fin des années 1990 : il devient de plus en plus compliqué et coûteux de conserver un fonds sans le laisser dépérir lorsqu'on n'est pas une bibliothèque. La construction du silo de la Part-Dieu au début des années 1970 a sans doute eu un impact psychologique d'autant qu'il permettait à la bibliothèque de recevoir et de stocker dans de bonnes conditions des quantités importantes de documents. De plus en plus, la bibliothèque s'impose comme institution de référence en ce domaine.

Le premier don important de notre période est celui du fonds Adamoli par l'Académie de Lyon en 1960. Ce fonds était le fleuron de sa bibliothèque : le legs de

¹⁵¹Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

Pierre Adamoli en était le geste fondateur¹⁵². Lors de sa séance du 14 juin 1960, dont un extrait du procès-verbal se trouve dans les archives de la bibliothèque, l'Académie de Lyon déclare qu'elle « a le regret qu'il ne lui est plus possible d'assurer la garde et la conservation, ainsi que la mise à la disposition du public, de son importante bibliothèque¹⁵³. » Ce don se situe donc entre la perte d'influence des sociétés savantes et la croissance des exigences en matière de conservation des documents anciens. Le cas du fonds de l'Institut franco-chinois, déposé puis donné par l'Université est aussi intéressant. L'Institut a fermé juste après la guerre. La bibliothèque et les archives ont été stockées dans une salle de l'université, non classées et donc non accessibles, et oubliées jusqu'en 1973. Le transfert à la bibliothèque municipale est le fruit des efforts des sinologues Danielle Li et Jacques Guillermaz qui ont convaincu l'Université et la ville de Lyon. Conscients de la valeur patrimoniale du fonds et de l'abandon où il était, ils ont considéré la bibliothèque municipale comme le meilleur endroit où lui donner une nouvelle vie avec le soutien du département de chinois de l'université. Ce rôle de la bibliothèque comme institution de conservation de référence se retrouve dans le don de deux fonds d'archives par le conservatoire de Lyon (fonds Vallas et Trillat). Cependant, ce rôle n'est pas celui de toutes les bibliothèques. Ici, il est intéressant de considérer le don par la Maison du livre de Villeurbanne de 2500 ouvrages du XIX^e siècle en 1995 : la bibliothèque municipale de Lyon est une référence à l'échelle de l'agglomération sinon de la région.

2.3.4 Les fonds d'associations et d'entreprises

Cette tendance obéit à des facteurs assez proches de la précédente même si la relation entre la bibliothèque et le donateur est alors un peu différente. Elle s'inscrit aussi dans l'intérêt croissant pour les archives privées chez les archivistes. En ne détruisant pas directement leurs archives ou leurs fonds documentaires obsolètes, les entreprises témoignent d'une conscience d'une valeur patrimoniale de ces fonds. C'est un fait propre à la fin du XX^e siècle. Le phénomène n'en est qu'à ses débuts en 1955, quand Henry Joly demande l'aide d'Édouard Herriot pour convaincre la société nationale des entreprises de presse de lui confier les exemplaires du *Salut public* abandonnés dans l'imprimerie Molière depuis la disparition du titre¹⁵⁴. La conscience de la valeur patrimoniale du fond est alors présente chez le bibliothécaire mais ne vient pas encore spontanément à l'entreprise. Cinquante ans plus tard, en 2006, le don des photographies du *Lyon-Figaro* est une initiative de l'ancien rédacteur en chef lors de la fermeture du titre. Celui-ci publie une histoire-témoignage dans *Gryphe* pour l'occasion¹⁵⁵. Cependant, elles essayent parfois d'en tirer profit. Ainsi, *Le Progrès* a vu dans la bibliothèque un entrepôt de qualité et gratuit pour sa collection, d'où une volonté de cette dernière de faire contribuer l'organe de presse à l'installation du fonds dans le silo¹⁵⁶. France 3 Rhône-Alpes-Auvergne avait au départ l'intention de vendre sa collection de disques, ce que la bibliothèque a refusé¹⁵⁷.

¹⁵²Cf. SORDET (Yann), « La dévolution au public d'une bibliothèque particulière au XVIII^e siècle : l'exemple de Pierre Adamoli et de quelques uns de ses contemporains ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 149-169.

¹⁵³Cf. 177 WP 003, fonctionnement de la bibliothèque (1960).

¹⁵⁴Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 42, fonctionnement de la bibliothèque, 1954.

¹⁵⁵Cf. MUGUET (Pierre), « Lyon, la presse et *Le Figaro* », *Gryphe*, n° 16, 2007, p. 10-15.

¹⁵⁶Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁵⁷*Ibid.*

2 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon et leurs possesseurs

Pour les associations et les entreprises, donner à la bibliothèque, c'est aussi affirmer un certain rôle, une certaine importance, dans la vie de la collectivité. Dans le cas des archives il s'agit d'inscrire son histoire dans l'histoire collective. Pour des maisons d'édition ou des librairies comme Paroles d'Aube ou l'Ollave, le don des archives permet d'assurer une certaine mémoire de l'activité, qui pourrait sinon tomber dans l'oubli. Dans le cas des laboratoires Boiron, on peut aussi supposer une forme de légitimation de l'activité. En effet, l'homéopathie est parfois une discipline contestée. En intégrant les documents qui permettent d'en faire l'histoire au patrimoine collectif, on lui donne une certaine valeur, même s'il faut nuancer cette signification : les pronostications astrologiques anciennes ont aussi leur place dans les collections patrimoniales des bibliothèques. Le don du groupe espérantiste lyonnais en 1950 peut aussi entrer dans cette optique.

Les quatre tendances évoquées dans ce chapitre visent à indiquer des pistes de réflexions quant aux dons, legs et dépôts de la seconde moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e. Elles se chevauchent cependant les unes les autres, de sorte qu'on ne peut attribuer de manière définitive un fonds à une tendance et pas à une autre. De plus, elles ne sauraient recouvrir l'intégralité des dons, legs et dépôts de l'étude du fait de leur grande diversité.

3 DONS, LEGS ET DÉPÔTS ET ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

3.1 L'ENTRÉE DES DONS : DÉROULEMENT ET CONSÉQUENCES

3.1.1 Relations entre bibliothèque et donateurs et déposants

Le sujet a déjà été abordé ci-dessus pour souligner la variété et la complexité de ces relations. Avec les particuliers ayant un sentiment d'attachement fort à leur collection ou fonds d'archives, les bibliothécaires doivent faire preuve de tact et de délicatesse, qualité appréciée par Gilberte Dumas-Michet dans son témoignage¹⁵⁸. En effet, le bibliothécaire qui se charge de la réception d'un don de particulier est souvent en relation avec une famille endeuillée ou une personne malade ou âgée amenée à se séparer de biens auxquels elle attache la plus grande importance. Les collectionneurs qui donnent sont généralement des passionnés, d'où leur désir de ne pas voir leur collection se disperser. Ainsi, le conservateur responsable du fonds ancien, avec une lettre de remerciement, envoie à Reine Fournier, mère d'Alain Fournier et donatrice de la bibliothèque de son fils décédé, un document présentant en détail le traitement du fonds par la bibliothèque et l'intérêt qu'il représente pour l'institution et les chercheurs. Il la convie aussi à venir visiter la bibliothèque¹⁵⁹. Dans le cas du don Randon, le même conservateur est amené à inventorier les livres proposés au domicile même de la donatrice¹⁶⁰. La possibilité donnée au donateur de s'exprimer, dans *Gryphe* ou lors d'une cérémonie (par exemple pour la signature finale d'une donation) permet de mettre en valeur le don, d'en faire un événement ce qui lui donne de la publicité et peut inciter d'autres donateurs à faire de même. Cependant, avant la conclusion du don ou du dépôt, il peut y avoir négociation et jeu d'influence entre le donateur ou déposant et la bibliothèque. Ces négociations peuvent être longues. Le dépôt Chomarat est envisagé dès 1989, mais la convention n'est signée qu'en 1992¹⁶¹. Il s'avère que les bibliothécaires sont très réticents à l'idée d'un dépôt, du fait de la possibilité pour le déposant de retirer son fonds. Ce n'est pas tant un retrait du fond par Michel Chomarat lui-même que par un éventuel héritier à son décès, bien qu'il soit prévu que le fonds soit légué à ce moment à la bibliothèque. La richesse du fonds convainc finalement la bibliothèque à accepter le dépôt. Dans le cas du dépôt de la collection du *Progrès*, la bibliothèque entend faire supporter au groupe de presse les 260 000 Francs de frais d'installation de la collection dans le silo tandis que le groupe ne consent à en payer que la moitié¹⁶². Il arrive que des malentendus s'installent entre la bibliothèque et le donateur. Dominique Varry indique que bibliothécaires et donateurs n'ont pas toujours la même perception du temps : les premiers pensent la construction et la valorisation de leur collection dans le temps long d'une

¹⁵⁸Cf. GABRIEL (Nelly), « A propos d'une donation : Suzanne Michet, femme de mots, de silences et de passion », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 19-23.

¹⁵⁹Dossier « Fournier » des archives électroniques de la bibliothèque.

¹⁶⁰Dossier « Dons récents » des archives électroniques de la bibliothèque.

¹⁶¹Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995) ; 2339 WP 21, dossier « fonds ancien ».

¹⁶²Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

institution publique tandis que les seconds sont plus prompts à s'impatienter s'ils ne reçoivent pas de réponse à leur proposition ou si leur don met du temps avant d'être traité¹⁶³. Le 21 mars 2002, Jean-Gabriel Faure, fils de Pierre Molaine (de son vrai nom Léopold Faure) écrit au directeur de la bibliothèque. Il demande si le don des manuscrits de son père intéressent toujours l'institution, étant donné qu'il n'a pas eu de retour depuis le mois de janvier, date à laquelle il avait renvoyé la convention proposée par la bibliothèque¹⁶⁴. Il signale que la Bibliothèque nationale a témoigné de l'intérêt pour le fonds. Ainsi, les dons ne sont pas toujours acquis d'avance. Le pouvoir de négociation de la bibliothèque est inversement proportionnel à l'intérêt du fonds, en partie parce que d'autres institutions peuvent se montrer intéressées ou du fait d'une valeur à la vente plus élevée des fonds exceptionnels : dans le cas de proposition du legs Chabrand, la bibliothèque indique qu'elle se réserve le droit de faire du tri dans les ouvrages proposés¹⁶⁵. La bibliothèque accepte, malgré la précarité inhérente à cette formule, les dépôts lorsque les fonds sont d'un intérêt exceptionnel. Certains donateurs ont une approche très réfléchie de leur geste. Ainsi, Colette Bidon a aussi donné des parties de sa collection à la Bibliothèque nationale et au Musée des Beaux-Arts, autres institutions avec lesquelles elle a collaboré dans le cadre de ses recherches¹⁶⁶. On peut y voir une stratégie de dissémination visant à mieux déployer la présence des œuvres des artistes dont elle s'attache à restaurer la notoriété. De la même manière, Michelle Loi a choisi de donner les archives concernant ses engagements politiques maoïstes, notamment aux côtés de Louis Althusser, à l'IMEC qui conserve un fonds sur ce philosophe et mène des travaux d'éditions de ses œuvres en collaboration avec des chercheurs¹⁶⁷. Les propositions de dons ne débouchent cependant pas toujours sur l'entrée du fonds dans les collections. Ainsi l'avocate de l'écrivain Bernard Clavel (1923-2010, écrivain franc-comtois ayant résidé à Lyon et lauréat du prix Goncourt 1968) prend contact avec la bibliothèque en septembre 1993 pour « envisager le transfert des archives littéraires de Bernard Clavel à la Bibliothèque municipale de Lyon »¹⁶⁸. Suite à des échanges concernant les conditions juridiques du transfert, une donation est envisagée, le dépôt étant jugé trop précaire par rapport aux coûts de la conservation et du traitement. Le don aurait été décidé officiellement par l'écrivain en décembre 1993 et on trouve dans le dossier des archives un document envoyé au donateur en novembre qui décrit les activités de la bibliothèque ainsi que les procédures de traitement et de conservation des fonds. Le fonds n'est cependant jamais entré dans les collections, sans que la documentation consultée dans le cadre de ce travail nous permette de l'expliquer.

La relation entre la bibliothèque et le donateur ne s'arrête pas toujours avec la signature de la convention et la réalisation du don ou du dépôt. Michel Chomarat, par exemple, s'occupe toujours de sa collection. Il rédige des catalogues, qui peuvent concerner aussi d'autres fonds de la bibliothèque, organise des colloques et des expositions et continue à l'augmenter... Cette forte activité n'est toutefois pas entièrement liée à sa collection : il a été dans les années 2000 chargé de mission de la ville de Lyon pour la mémoire¹⁶⁹. Il a aussi été élu local. Au delà d'un collectionneur, c'est aussi un acteur de la vie politique et culturelle lyonnaise. Les bibliothécaires du fonds ancien ont aussi noué une relation durable avec Daniel Candaux. Si l'essentiel du fonds a été vendu à la bibliothèque (pour une somme cependant très modique), celui-ci a

¹⁶³Cf. VARRY (Dominique), « De quelques problèmes du passage des collections privées aux collections publiques ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1999, p. 221.

¹⁶⁴Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

¹⁶⁵Cf. Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁶⁶Cf. BIDON (Colette E.), « Art et société à Lyon au XIX^e siècle : quand écrivains, graveurs, peintres et chroniqueurs se retrouvaient à la société des imagiers (1881-1902) », *Gryphe*, n° 23, 2013, p. 44.

¹⁶⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

¹⁶⁸ *Ibid.* ; 2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995).

¹⁶⁹Cf. CHOMARAT (Michel), « Une mémoire en construction : présence gay et lesbienne dans les collections de la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 10.

par la suite fait des dons réguliers visant à compléter le fonds¹⁷⁰. Il est courant que les donateurs s'intéressent au devenir de leur fonds et s'inquiètent qu'il ne soit pas mis en valeur. L'inventaire du fonds d'archives de travail du Président Baudrier et de son fils Julien est ainsi envoyé au comte Humbert de Varax qui avait donné le fonds à la bibliothèque afin qu'il puisse en constater la bonne prise en charge¹⁷¹.

3.1.2 L'entrée et le traitement des dons, legs et dépôts par la bibliothèque

Il est difficile de retracer exactement les origines des dons et dépôts. En effet, les lettres de proposition qui figurent parfois dans les archives sont des lettres officielles dont la rédaction est déjà l'aboutissement d'une démarche. Certains documents font en effet référence à des propositions téléphoniques. Les dons des années 1950 et 1960 semblent obéir à des procédures moins formalisées qui passent par des échanges de lettre entre le directeur et le donateur. Parfois, celui-ci sollicite directement les possesseurs de fonds qui l'intéressent comme dans le cas du fonds Bricaud¹⁷². Pour la période plus récente, le document qui témoigne de la proposition du don est un document formalisé : suite aux premières prises de contact, le bibliothécaire qui reçoit cette proposition demande une lettre de proposition adressée au directeur de la bibliothèque en suggérant la forme qu'elle doit prendre. C'est ainsi qu'on retrouve dans beaucoup de lettres des formules similaires évoquant le souhait de voir le fonds conservé à la bibliothèque dans un souci de communication au public et aux chercheurs, sans qu'il soit dispersé. Ces formules correspondent généralement à un souhait courant chez les donateurs mais on note une certaine standardisation liée sans doute à des échanges avec la bibliothèque qui propose des lettres-types. La formalisation stricte des lettres officielles de proposition est importante parce que celles-ci doivent, dans le cas des dons notamment, exprimer clairement l'intention du donateur afin d'éviter tout litige. La proposition du British Council en août 1991 est ainsi assez floue, évoquant à la fois la notion de don et de prêt à long terme. La bibliothèque demande donc à l'institution donatrice de clarifier ses intentions¹⁷³. Une fois accepté par la bibliothèque, le don, s'il est d'une certaine importance, doit être accepté par la ville lors d'une délibération du conseil municipal. Les propositions sont alors portées par l'adjoint à la culture. Celui-ci, tout comme le directeur des affaires culturelles, participent aussi à l'entrée des dons et des dépôts à la bibliothèque, notamment lorsque des négociations ont lieu ou lorsque l'entrée du fonds nécessite des dépenses exceptionnelles. La participation de la municipalité est logique étant donné que les dons sont faits à la ville et non à la bibliothèque, qui est un service de la municipalité. Parfois, les propositions sont directement faites à l'adjoint à la culture qui contacte alors la bibliothèque. Il lui arrive aussi de s'occuper des lettres de remerciements, comme pour le don Di Matteo¹⁷⁴. Au début de la période, Henry Joly est plutôt en contact direct avec le maire. Parallèlement à l'étoffement des effectifs de la bibliothèque, l'administration municipale s'est aussi complexifiée avec la mise en place d'une direction des affaires culturelles.

¹⁷⁰Dossier « Candaux » des archives électroniques de la bibliothèque.

¹⁷¹Dossier « Varax » des archives électroniques de la bibliothèque.

¹⁷²Cf. Archives municipales de Lyon, 177 WP 42, fonctionnement de la bibliothèque, 1954.

¹⁷³Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁷⁴Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts, 1996-2002).

Jean-François Lutz fait état d'une commission des bibliothèques assez active dans les questions de dons et de legs mais nous n'avons pas retrouvé trace de son activité pour notre période¹⁷⁵. Les dons et dépôts récents font ensuite souvent l'objet d'une convention, où sont spécifiés les droits et obligations de la bibliothèque vis à vis du fonds. Elles sont souvent similaires et obéissent au même modèle, même s'il arrive que des clauses particulières existent. Les fonds de photographies sont l'objet de questions particulières, notamment au regard du droit d'auteur. En effet, pour les valoriser au mieux, il est intéressant que la bibliothèque puisse les numériser et les exposer. Marcelle Vallet cède ainsi des droits de reproduction, d'exposition et d'édition à la bibliothèque pour 20 000 Francs avec en contrepartie obligation de l'informer des usages qui en sont fait ainsi que de toujours associer son nom à ses œuvres¹⁷⁶. L'association qui s'occupait des éditions Paroles d'Aube conserve ses droits mais renonce à demander des compensations financières pour les utilisations éditoriales et les expositions organisées par la bibliothèque¹⁷⁷. Une fois la convention signée, le don peut entrer dans les collections. Le déménagement du fonds peut demander une logistique importante, comme c'est le cas pour le déplacement de la collection des Fontaines. La procédure se conclue généralement par l'envoi d'une lettre de remerciement de la part du directeur de la bibliothèque ou de l'adjoint à la culture. Les dons des années 1950 et 1960 nous sont souvent connus uniquement par la lettre, seule pièce d'archive à avoir été conservée à ce sujet. C'est aussi le cas pour les dons récents de très faible volume comme le don Ciofolo¹⁷⁸. Le fonds ancien n'est pas le seul département de la bibliothèque à recevoir des dons, des legs ou des dépôts. Le fonds régional a ainsi la responsabilité des fonds de presse notamment. Le département arts et loisirs gère l'artothèque, tandis que les fonds littéraires contemporains sont sous la responsabilité du département littérature et langues. Le fonds ancien est cependant chargé des questions de conservation et de communication aux chercheurs de ces documents. Par ailleurs, quelques fonds ne sont pas considérés comme patrimoniaux, comme la bibliothèque du British Council, confiée à la bibliothèque Saint-Jean devenue bibliothèque de quartier depuis l'ouverture de la Part-Dieu.

Une fois le fonds entré à la bibliothèque, il doit être traité, c'est-à-dire estampillé, coté et catalogué. Les dons de faible ampleur sont adjoints au fonds général tandis que les fonds importants, les fonds seulement déposés ou les fonds pour lesquels le donateur en a fait la demande spécifique sont cotés dans une série à part. Jusqu'au dernier quart du XX^e siècle, la provenance des ouvrages reçus en don ou legs n'est que rarement indiquée dans les notices rétroconverties dans le catalogue de la bibliothèque. Le souci de garder la mémoire du don est beaucoup plus présent à la fin de la période. Il est important pour la bibliothèque de traiter les fonds reçus dans des délais raisonnables. En effet, un fonds qui n'est pas catalogué est un fonds condamné à l'oubli. En acceptant plus de dons que ne le permettent ses capacités, une bibliothèque s'expose au risque d'accumuler du retard, comme nous avons pu l'indiquer au sujet de certaines bibliothèques universitaires. Un trop grand retard dans le traitement des dons peut donner une mauvaise image de la bibliothèque et dissuader d'autres donateurs. Les conventions et documents d'archives laissent entendre qu'un délai de deux ou trois ans est considéré comme un délai raisonnable par la bibliothèque. Il semble que ce délai ait été relativement bien respecté pour les périodes récentes. Ça n'a pas toujours été le cas à l'époque où la bibliothèque ne disposait que de peu de personnel. Le fonds Combet-Descombes, par exemple, entré en 1966, n'est inventorié que dans les années

¹⁷⁵Cf. LUTZ (Jean-François), *Op. cit.*, p. 18-19.

¹⁷⁶Ce qui renvoie en réalité au droit moral dans le cadre de la propriété intellectuelle, qui est incessible. Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁷⁷*Ibid.*

¹⁷⁸Dossier « Dons divers » des archives électroniques de la bibliothèque.

2000¹⁷⁹. La réalisation de l'inventaire est d'ailleurs l'occasion d'une remise en lumière de ce fonds qui fait l'objet d'un article dans *Gryphe* en 2005.

Le traitement des fonds peut cependant comporter des difficultés au-delà de la nécessité de débloquer des moyens humains pour le catalogage : la bibliothèque est parfois amenée à adopter de nouvelles techniques ou recruter des professionnels disposant de compétences spécifiques. Les fonds d'archives ne peuvent se cataloguer comme des livres. Un portail en ligne, Pléade, a été mis en place avec les inventaires de manuscrits et de fonds d'archives en EAD. Le traitement des fonds d'archives est une mission souvent confiée à des stagiaires. Les principales difficultés sont liées au traitement de livres dont la langue n'est pas parlée au sein de la bibliothèque. Le fonds de l'Institut franco-chinois notamment n'aurait pas pu être exploité sans l'aide de sinophones. Le traitement du fonds avance donc lentement jusqu'en 1985 : Danielle Li, maître assistante à l'université, est seule à s'occuper bénévolement du catalogage¹⁸⁰. Jean-Louis Rocher finit par obtenir de la ville l'ouverture d'un poste de contractuel à temps partiel, occupé par Jean-Louis Bouilly. Celui-ci ne peut être employé à temps complet qu'à partir de 1993. Le catalogage de la bibliothèque de l'Institut franco-chinois est terminé en 1995 grâce au don d'une fondation taïwanaise. Ce problème de compétences linguistiques ne se pose pas que pour le fonds chinois. Le don de Michel Noly en 1993 comprend 2500 ouvrages sur l'Europe centrale et orientale dans une grande variété de langues : outre le français, l'allemand et l'anglais sont représentés le russe, le hongrois, le roumain, l'ukrainien, le lituanien, le polonais, l'arménien, le serbo-croate, l'albanais, le letton, l'estonien, le géorgien et l'hébreu¹⁸¹. La convention de don prévoit déjà que le délai de catalogage du fonds devra tenir compte de cette richesse linguistique. Jean-Louis Rocher écrit à propos du fonds au directeur des affaires culturelles que « la bibliothèque ne dispose pas de spécialistes dans la plupart des langues concernées. Le traitement ne pourra se faire qu'au gré d'opportunités telles que des stages ». En 1997, seuls 300 ouvrages ont été catalogués par une stagiaire slovaque, au grand dam du donateur qui s'en plaint auprès du maire du 6^e arrondissement de Lyon, arguant que le fonds, tant qu'il n'est pas catalogué, ne peut profiter à personne contrairement à ce qu'il souhaitait en donnant sa bibliothèque. Ses pressions auprès de la municipalité font que la direction des affaires culturelles débloque un budget de 44 000 Francs pour recruter un vacataire parlant russe et hongrois.

3.1.3 Des conséquences importantes de quelques dons ou dépôts sur les politiques de la bibliothèque municipale de Lyon.

Trois dons ou dépôts ont entraîné d'importantes modifications du fonctionnement et des politiques culturelles et scientifiques de la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010. Il s'agit du don du fonds de l'Institut franco-chinois et du développement du fonds chinois de la bibliothèque qu'il a initié, du don des collections de la Fondation nationale de photographie ainsi que du dépôt de la collection jésuite des Fontaines.

S'il aurait pu être simplement sauvé de la destruction pour être entreposé et oublié dans le silo de conservation de la Part-Dieu, le fonds de l'Institut

¹⁷⁹Cf. ROUZIES (Étienne), « Dans l'intimité d'un éternel curieux : le fonds Combet-Descombes révèle un artiste lyonnais à la fois peintre, dessinateur, graveur et chroniqueur », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 25-34.

¹⁸⁰Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 011, fonds chinois.

¹⁸¹Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15, dons et dépôts (1996-2002).

franco-chinois, grâce au volontarisme de la bibliothèque, a été la première pierre d'un des plus importants ensembles documentaires chinois de France. Le fonds chinois est en effet aujourd'hui un service à part rattaché au département du fonds ancien. Il dépendait d'abord de la direction jusqu'en 1982. Puis est passé par le service des références et par le département langues et littérature avant de connaître son rattachement actuel en 1994¹⁸². Après des débuts difficiles déjà évoqués, l'activité du fonds s'accélère à partir des années 1980. La bibliothèque bénéficie du soutien de l'université : le CREOC (centre rhône-alpin de recherche sur l'Extrême-Orient) prête en 1989 du matériel informatique pour le catalogage. La bibliothèque noue de multiples partenariats avec des bibliothèques chinoises, notamment celle de l'université de Nankin et plus tard, les bibliothèques municipales de Canton et Shanghai. Ces institutions procèdent régulièrement à des échanges d'ouvrages, mais aussi parfois à des échanges de personnes. Une délégation venue de Nankin visite la bibliothèque municipale de Lyon en 1983. En 1994, c'est au tour d'une délégation cantonaise de venir à Lyon. Le bibliothécaire chargé du fonds chinois à cette époque s'est lui aussi rendu en Chine dans le cadre d'un échange. Il arrive que des stagiaires chinois soient accueillis par la bibliothèque¹⁸³. Le fonds chinois a aussi connu des accroissements conséquents par dons ou legs, signe qu'il a acquis peu à peu une reconnaissance réelle au sein des milieux de la sinologie. En 1983, les services culturels chinois organisent à Lyon une grande exposition sur le livre en Chine qui avait aussi été exposée à Paris. Les 3800 livres présentés sont donnés à la bibliothèque municipale de Lyon pour enrichir le fonds chinois¹⁸⁴. En 1992, Thérèse Wang, veuve d'un ancien étudiant de l'institut qui s'est établi en France, donne la bibliothèque de celui-ci¹⁸⁵. En 1997, l'Institut des hautes études chinoises, relevant du Collège de France, donne 400 livres publiés en Chine entre 1920 et 1940¹⁸⁶. La même année, la sinologue Michelle Loi donne sa bibliothèque de 4000 ouvrages¹⁸⁷ et le général Jacques Guillermez, sinologue et diplomate ayant fortement contribué à l'entrée du fonds de l'Institut à la bibliothèque, lègue la sienne, forte de 2500 documents¹⁸⁸. Enfin la famille du sinologue Michel Soymié donne les 8000 documents de sa bibliothèque en 2003¹⁸⁹. Cet ensemble important, constitué grâce à une politique volontariste de la part de la bibliothèque de valoriser le fonds initial malgré les difficultés, lui a permis de doter sa collection d'un élément de forte singularité qui lui confère un rayonnement important dans une communauté scientifique spécifique, lui permet de mener des échanges culturels enrichissants avec un pays lointain et fournit un matériau de choix pour sa politique culturelle et scientifique.

La Fondation nationale de photographie était une institution chargée de promouvoir la photographie, fruit d'une collaboration entre l'État et la ville de Lyon, fondée en 1978 et installée au Château-Lumière, demeure construite par le père des frères Lumière en 1900. Ses missions étaient la conservation de collections patrimoniales, le soutien à la création, la diffusion au public et l'enseignement. La fondation ferme ses portes en 1993 suite à des difficultés financières, principalement du fait d'un désengagement de l'État¹⁹⁰. Les collections de la Fondation sont remises à la ville de Lyon qui charge la bibliothèque de les conserver et les mettre en valeur : la

¹⁸²Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 14, fonds chinois, 1987-1994.

¹⁸³Cf. ZHANG (Xuesong), *Évaluation, traitement et développement d'un fonds spécialisé dans une bibliothèque publique : le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire d'étude, 1995, 73 p.

¹⁸⁴Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

¹⁸⁵*Ibid.*

¹⁸⁶Cf. Archives municipales de Lyon, 2338 WP 5, rapport d'activité (1997).

¹⁸⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

¹⁸⁸Cf. Présentation du fonds sur le blog du fonds chinois du site internet de la bibliothèque.

¹⁸⁹Cf. DREGÉ (Jean-Pierre), « Un sinologue et ses livres : le fonds Michel Soymié rejoint les collections chinoises, enrichissant ses livres religieux », *Gryphe*, n° 9, 2004, p. 37-43.

¹⁹⁰Cf. Archives municipales de Lyon, 2339 WP 13, Liquidation de la Fondation nationale de photographie et intégration des collections par la bibliothèque ; GARAY STINUS (Ana), *L'intégration des fonds de la fondation nationale de la photographie dans la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire, 2001, 104 p.

municipalité a tenu à ce que le fonds ne soit pas déplacé à Paris. Le fonds de photographies comprend 6000 tirages et 50000 plaques de verre, mêlant collections patrimoniales et production des boursiers de la Fondation ainsi que commandes pour les expositions organisées par cette institution¹⁹¹. Ce fonds est entré à la bibliothèque à un moment où le département arts et loisirs, nouvellement créé, cherchait à mettre l'accent sur la photographie dans sa politique culturelle, d'où un effort particulier d'intégration. La bibliothèque obtient de la ville, en 1994, la création d'un poste dédié aux fonds photographiques. Elle recrute une ancienne employée de la Fondation pour faciliter le traitement, qui prendra cependant une dizaine d'années¹⁹². Le but est d'éviter une fossilisation du fonds lors de son entrée à la bibliothèque qui a l'ambition de reprendre à son compte une partie des missions de l'ancienne institution, d'où la création de l'artothèque à partir du fonds de la Fondation nationale de la photographie et de celui de l'ancienne artothèque des Terreaux¹⁹³. Les crédits d'acquisition de la nouvelle artothèque ne sont cependant pas aussi élevés que ceux de la Fondation tandis que la politique de bourses offertes à de jeunes photographes que menait cette institution n'a pas pu être poursuivie. Toutefois, le département arts et loisirs de la bibliothèque a régulièrement organisé des expositions de photographies et noué des partenariats avec différentes institutions (FRAC, Université Lyon II, Musée d'art contemporain, musée Niepce)... De plus, le fonds a tout de même continué à s'accroître, par voie d'achats mais aussi par des dons de photographes : Jean-Baptiste Carhaix en 1994, Marcelle Vallet en 1995, René Basset en 1996 et Georges Baguet en 2006. On peut aussi y ajouter le don des archives photographiques du journal *Lyon-Figaro* en 2006, qui ont rejoint les collections du département de la documentation régionale ainsi que les photographies documentaires données par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône en 1994. On remarque donc une vague notable de dons de photographies dans les années qui suivent l'intégration des fonds de la Fondation aux collections. La bibliothèque municipale de Lyon valorise une partie de ces photographies (notamment les fonds Marcelle Vallet et *Lyon-Figaro*) dans la base en ligne « Photographes en Rhône-Alpes » qui contient des photographies numérisées prises dans la région.

La bibliothèque jésuite des Fontaines est une importante bibliothèque de recherche riche d'environ 500 000 documents. Elle a été fondée en 1952 par la compagnie de Jésus à Chantilly, regroupant au fur et à mesure un ensemble conséquent de bibliothèques de centres d'enseignement jésuites. Le centre des Fontaines abrite aussi un scolasticat (centre de formation) jusqu'en 1971. La bibliothèque reste alors sur place, devenant un centre culturel et de recherche ouvert à tous, spécialisé en sciences religieuses, en philosophie et en histoire et littérature. En 1998, les jésuites décident de fermer le centre des Fontaines du fait de leurs difficultés financières¹⁹⁴. Les collections sont alors déposées à la bibliothèque municipale de Lyon pour cinquante ans. Le choix de Lyon témoigne de la bonne réputation dont jouit alors la bibliothèque de la ville. Les origines jésuites de sa collection originelle ainsi que la place disponible dans le silo pour cette collection importante ont pu jouer, mais il apparaît que c'est surtout le soutien d'une communauté universitaire lyonnaise en plein développement durant cette période, notamment avec l'installation de l'ENS, qui a contribué à ce choix parmi les différentes candidatures. Une convention de dépôt est signée pour 50 ans,

¹⁹¹*Ibid.*, p. 25-30.

¹⁹²*Ibid.*, p. 50-60.

¹⁹³*Ibid.*, p. 61-63.

¹⁹⁴Cf. DESOS-WARNIER (Catherine), *Les fonds particuliers en bibliothèque, comment mieux les valoriser ? : l'exemple de la collection des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire pour le DCB, p. 11-18.

renouvelable par périodes de vingt ans. Outre la ville de Lyon et la Compagnie de Jésus, la convention associe le Pôle universitaire lyonnais (ancêtre de la Comue)¹⁹⁵. Là encore, la bibliothèque a mené une politique volontariste d'intégration afin que le transfert de la bibliothèque des Fontaines ne se traduise pas par une fossilisation. La ville promet ainsi de débloquent 300 000 Francs par an pour continuer à enrichir la collection, notamment pour la poursuite des abonnements, et d'ouvrir un poste d'assistant qualifié du patrimoine. La communauté universitaire s'était engagée à mettre à disposition pour la gestion de la collection un poste de conservateur, ce qui ne s'est concrétisé qu'en 2012 après un travail patient du conseil scientifique de la collection pour obtenir une mise à disposition consentie par l'ENS¹⁹⁶. Le premier travail a été la rétroconversion du catalogue sur fiches. La bibliothèque des Fontaines avait entamé son informatisation quelques années avant sa fermeture. On peut supposer que les investissements nécessaires à cette modernisation ont joué dans la décision de l'ordre. La rétroconversion pour les monographies a été achevée en 2008¹⁹⁷. La valorisation de ce fonds, comme du reste du fonds ancien, amène la bibliothèque à nouer des liens avec des établissements universitaires ou des centres de recherche comme l'Institut des sources chrétiennes. La convention prévoit d'ailleurs la tenue d'un conseil scientifique pour la gestion de la collection des Fontaines où sont représentés la ville de Lyon, les différents établissements d'enseignement supérieur dans le domaine des lettres et sciences humaines ainsi que la Compagnie de Jésus¹⁹⁸. En 2002, Pierre Guinard indique que la collection des Fontaines s'est plutôt bien intégrée au fonds ancien, les chercheurs consultant les ouvrages de l'une ou l'autre collection à mesure qu'ils les découvrent dans le catalogue. Les poursuites d'acquisition ont été choisies en concertation avec le département civilisation de la bibliothèque de la Part-Dieu. Les sciences religieuses ne sont pas le thème privilégié : une bonne partie des documents concernant ce thème ont été conservés par les jésuites et il existe à Lyon des institutions richement dotées en ce domaine, notamment l'Université catholique et l'Institut des sources chrétiennes¹⁹⁹. En changeant de lieu de conservation, la collection a changé de contexte intellectuel et donc d'usages. En effet, Pierre Guinard souligne l'importance du contexte des usuels de la salle de lecture : centrés sur les questions religieuses à Chantilly, ils concernent plus l'histoire du livre à la Part-Dieu. Ainsi, « les missions d'une bibliothèque municipale diffèrent de ceux de la bibliothèque des Fontaines et influent désormais sur le devenir de la collection. Les parties les plus consultées correspondent aux points forts traditionnels de la bibliothèque municipale (histoire, littérature, art), alors que les sciences religieuses restent relativement en retrait²⁰⁰. » La bibliothèque des Fontaines a ainsi été progressivement assimilée par la bibliothèque municipale de Lyon. Cette assimilation passe par une démarche active d'exploration du fonds et d'incitation aux chercheurs : « C'est à la bibliothèque municipale de créer les conditions pour favoriser la venue régulière de ces chercheurs. Cela passe d'abord par une meilleure connaissance de la collection et de son contenu. À cette fin, la bibliothèque a organisé de multiples visites pour les universitaires, étudiants et professeurs, de Lyon et d'ailleurs. Cette collaboration se révèle déjà efficace avec les historiens et a suscité la rédaction de plusieurs mémoires de maîtrise, de DEA (diplôme d'études approfondies) ou de thèses²⁰¹. »

¹⁹⁵Cf. Bibliothèque municipale de Lyon, *La collection des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon : dossier de presse*, 1999, 11 f.

¹⁹⁶Cf. DESOS-WARNIER (Catherine), *Op. cit.*, p. 28.

¹⁹⁷*Ibid.*, p. 48.

¹⁹⁸Cf. GUINARD (Pierre), « De Chantilly à La Part-Dieu », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2002.

¹⁹⁹*Ibid.*

²⁰⁰*Ibid.*

²⁰¹*Ibid.*

3.2 LA VALORISATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE DES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

3.2.1 La valorisation scientifique : la bibliothèque comme lieu de recherche

Comme le montrent les exemples du fonds chinois et de la collection jésuite des Fontaines, les collections importantes de la bibliothèque sont des gisements de sources pour la recherche et l'étude qui ont besoin d'être explorées et exploitées par des chercheurs pour être connues et valorisées. La bibliothèque, en tant que lieu de conservation, d'organisation, de signalement et de consultation de ces documents devient un centre de recherche. Comme le souligne Pierre Guinard à propos de la collection jésuite des Fontaines, il revient aux équipes de la bibliothèque de s'assurer que les fonds intéressants qu'elle détient soient connus des chercheurs et de leur offrir un cadre de travail attractif. Le signalement des documents dans le catalogue en ligne et dans les catalogues collectifs est un préalable de plus en plus indispensable. La communication envers les chercheurs passe aussi par des contacts avec les universitaires locaux. Cependant, par ses fonds importants, la bibliothèque municipale de Lyon n'intéresse pas que des chercheurs lyonnais : l'identité des donateurs du fonds chinois montre qu'il est une référence nationale pour les sinologues. Ainsi, par rapport à notre objet d'étude, on voit comment la fréquentation assidue de la bibliothèque peut susciter des dons de bibliothèques et d'archives d'universitaires : un grand nombre de donateurs issus du monde académique étaient des habitués de la salle de lecture. La bibliothèque peut être directement productrice ou commanditaire de travaux sur les fonds, notamment par le biais de la publication de la revue *Gryphe*. Les travaux menés par les établissements d'enseignement supérieur sont toutefois nombreux. Les chercheurs de l'ENS de Lyon, sous la direction de Ludovic Frobert, ont mené une édition de *L'écho de la fabrique* par exemple et ont travaillé sur les papiers Charnier²⁰² qui ont ensuite été numérisés par la bibliothèque. Ainsi, les travaux des chercheurs entrent en résonance avec les politiques de valorisation des collections. Ils les nourrissent en même temps que la mise en lumière de certains fonds par la bibliothèque suscite de nouvelles pistes de recherche. Tous les acteurs de la valorisation scientifique des fonds ne sont pas liés aux établissements universitaires. Des collectionneurs comme Michel Chomarat ou Colette Bidon mènent des travaux de recherche autour de leurs collections. Colette Bidon, outre ses articles publiés dans *Gryphe* a aussi organisé des expositions et publié des catalogues. On remarque d'ailleurs une certaine concomitance entre la publication des articles, l'organisation d'expositions et les dons successifs qu'elle a réalisés. Ainsi, le premier don Bidon, en 1999, bien qu'envisagé par la donatrice depuis 1997, a lieu en même temps que l'organisation d'une exposition sur le peintre

²⁰²Cf. FROBERT (Ludovic), « Sur les traces de Pierre Charnier » *Gryphe*, n°23, 2013, p. 27-32.

Balthazar-Jean Baron, à l'issue de laquelle elle donne une partie des œuvres et dont elle a rédigé le catalogue²⁰³. De la même manière, Michel Chomarat a aussi été commissaire d'exposition et rédacteur de catalogues, notamment sur les livres maçonniques. Outre ceux de sa collection personnelle, il a catalogué ceux du fonds ancien de la bibliothèque²⁰⁴. Il est en outre l'initiateur de la tenue des assises de la mémoire gay et lesbienne dans les années 2000 à la bibliothèque. On peut aussi citer l'exemple d'Élisabeth Verdure, dont la collection a en partie pour objectif d'établir un corpus représentatif des cartonnages d'éditeurs pour enfants du Second Empire²⁰⁵. L'intérêt scientifique du fonds est très souvent mis en exergue dans les écrits de la bibliothèque à l'adresse de sa tutelle ou des donateurs. La lettre de remerciement envoyée par le directeur de la bibliothèque à Humbert de Varax insiste notamment sur le caractère très précieux que les archives des auteurs de la *Bibliographie lyonnaise du XVI^e siècle* peut avoir auprès des chercheurs en histoire du livre²⁰⁶. Afin de convaincre les héritiers d'Élisabeth Teisserenc du bien-fondé de leur geste, le directeur de la bibliothèque indique dans sa lettre de remerciement qu'un professeur de l'Université Lyon II a l'intention de faire étudier le fonds par ses étudiants de master²⁰⁷.

Les colloques organisés à la bibliothèque sont des événements importants : ils rassemblent autour d'une question chercheurs ou autres acteurs de la vie scientifique. On a déjà mentionné l'importance du colloque *L'intelligence d'une ville*²⁰⁸. Il s'inscrit dans une logique de patrimonialisation des témoignages de la vie culturelle lyonnaise des Trentes glorieuses. Ces colloques sont l'opportunité pour la bibliothèque de collaborer avec les chercheurs, comme dans le cas du colloque sur Jean Reverzy en 1994, organisé avec l'Université Lyon II. La famille de l'écrivain, qui y a été associée, donne les manuscrits de celui-ci à la bibliothèque lors de la publication des actes²⁰⁹. La collection des Fontaines a été plusieurs fois l'objet de colloques : ces événements permettent de faire de la publicité pour la collection auprès des milieux de la recherche et de raviver les liens avec les partenaires de la convention tels que les universités lyonnaises, l'Institut des sources chrétiennes et les jésuites eux-mêmes. Ainsi des colloques ou journées d'étude sur les jésuites et leurs pratiques savantes ont été organisés en 2002, 2006 et 2010²¹⁰.

3.2.2 La valorisation culturelle : la bibliothèque comme centre de médiation et de rencontres

On entend par valorisation culturelle les actions de valorisation des collections patrimoniales qui sont destinées à un large public. Ce sont principalement les expositions, mais on peut aussi citer les conférences, les rencontres... Valorisation culturelle et valorisation scientifique ne sont pas fondamentalement opposées et se nourrissent l'une l'autre. L'exposition ou la conférence sont des outils de médiation

²⁰³Cf. BIDON (Colette E.), *Un artiste retrouvé : Balthazar-Jean Baron*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 1999, 191 p. ; Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et legs 1996-2002).

²⁰⁴Cf. CHOMARAT (Michel), LAROCHE (Jean-Paul), *Ouvrages maçonniques du XVIII^e siècle de la Bibliothèque municipale de Lyon*, Lyon, Michel Chomarat, 2 vol., 187 p.

²⁰⁵Dossier « Verdure » des archives électroniques de la bibliothèque.

²⁰⁶Dossier « Varax » des archives électroniques de la bibliothèque.

²⁰⁷Dossier « Teisserenc » des archives électroniques de la bibliothèque.

²⁰⁸Cf. *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005.

²⁰⁹Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002) ; Bibliothèque municipale de Lyon, *Jean Reverzy : traces dans la ville*, Lyon, Paroles d'Aube, 1994, 104 p.

²¹⁰Cf. GUINARD (Pierre), *Op. cité* ; Rapport d'activité de la bibliothèque (2006), en ligne sur la bibliothèque numérique de l'Enssib.

permettant la rencontre entre une production scientifique et un public non initié. Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque, notamment lorsqu'ils recouvrent des thématiques particulières et bien identifiables, sont des supports fréquents des actions de médiation culturelle de la bibliothèque municipale de Lyon. Bien souvent, l'entrée d'un nouveau fonds est signalée au public par une exposition. Ainsi, une exposition sur l'œuvre de Louis Calaferte est organisée en 1996 et des rencontres littéraires sur cette thématique ont lieu en 1998²¹¹. Les fonds ne sont toutefois pas abandonnés une fois passé l'événement de leur arrivée et ils sont remis périodiquement en avant. Une nouvelle exposition sur Calaferte a été organisée en 2014. De même, une exposition sur le fonds des Fontaines est organisée en 1999, afin de partager cet événement avec le public. Le même procédé est employé lors de l'entrée du don Verdure dans les collections en 2008 avec une exposition intitulée « Prix d'excellence, un âge d'or du livre d'enfants (1840-1870) ». Le don peut aussi être mis en scène par l'organisation d'une conférence, comme celle donnée par Jacques Lonchamp sur les travaux de Louis Aguetant²¹². Le fonds Michel Chomarat a été l'objet de plusieurs expositions organisées par le possesseur du fonds lui-même. Elles ont pour objet ses thèmes de prédilection : Nostradamus en 1997, l'histoire de l'homosexualité en 2005²¹³. Les collections de la Fondation nationale de la photographie ont été l'objet d'un nombre important d'expositions et des cycles de conférence sur l'histoire de la photographie ont eu lieu. En effet, en reprenant la collection de l'institution défunte, la bibliothèque municipale de Lyon se pense, on l'a vu, comme héritière de ses missions. La valorisation culturelle apparaît donc comme essentiel pour « faire vivre » un fonds. En 2004, lorsqu'un photographe se plaint à la municipalité, estimant que la bibliothèque laisse dormir le fonds de la Fondation, le directeur peut rétorquer que 18 expositions de photographies ont eu lieu dans cette institution depuis l'intégration en 1994²¹⁴. Le fonds chinois est aussi un support privilégié de la politique culturelle de la bibliothèque. En effet, la Chine contemporaine est l'objet d'une curiosité croissante. Conférences et expositions sont ainsi régulières. La publication du catalogue du fonds de l'Institut franco-chinois de Lyon en 1995 a été l'occasion d'une exposition sur l'histoire de cet établissement d'enseignement²¹⁵. En 2014, de petites expositions de documents du fonds chinois associées à des expositions de photographies sur la Chine contemporaine ont été organisées dans les médiathèques de quartier : la valorisation des collections patrimoniales n'est ainsi pas uniquement l'apanage de la Part-Dieu et peut se disséminer sur le territoire lyonnais. Les fonds particuliers des collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon sont aussi régulièrement l'objet des « heures de la découverte », séances de présentation d'une série de documents à un groupe de particuliers.

La valorisation des fonds se fait aussi sur internet par la numérisation de documents et la production de contenus à propos de ceux-ci. Ces formes de valorisation ont des objectifs à la fois culturels et scientifiques. En effet, elles passent parfois par une coopération avec une institution académique à destination d'un public de chercheurs comme la base textile réalisée avec l'Institut textile et chimique de Lyon, successeur de l'École de tissage dont les collections antérieures

²¹¹Cf. Archives municipales de Lyon, 2338 WP 4, rapport d'activité (1996) ; 2338 WP 6, rapport d'activité (1998).

²¹²Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

²¹³Cf. CHOMARAT (Michel), *Prophéties pour temps de crise : interprétations de Nostradamus au fil des siècles*, Lyon, Bibliothèque municipale, 1997, 79 p. ; *Follement gay : l'homosexualité dans les collections de la bibliothèque de Lyon*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, 163 p.

²¹⁴Cf. Archives municipales de Lyon, 2339 WP 13, Fondation nationale de photographie.

²¹⁵Cf. Archives municipales de Lyon, 2251 WP 11, Archives du fonds chinois.

à 1960 ont été données à la bibliothèque. Le signalement des fonds en ligne, avec la mise en ligne d'inventaires de fonds d'archives en EAD par exemple, est plutôt destiné à des chercheurs et à des professionnels. Cependant, on peut estimer le public visé plus élargi dans le cadre d'autres dispositifs. La base photographes en Rhône-Alpes, où l'on trouve notamment numérisées des photographies de Marcelle Vallet et du fonds *Lyon-Figaro*, peut potentiellement intéresser un public varié et plus nombreux que le public du fonds régional de la bibliothèque. En comparant les sites des bibliothèques municipales visités pour les comparaisons avec les fonds donnés, légués ou déposés dans d'autres bibliothèques sur la période, on note un effort particulier de la bibliothèque municipale de Lyon pour présenter ses différents fonds particuliers. Vingt des 89 fonds de notre étude bénéficient d'un onglet de présentation dans la section du site internet dédiée aux collections patrimoniales. Ce sont plutôt les fonds entrés à partir des années 1990, plutôt les fonds artistiques et littéraires et surtout les fonds dotés d'une identité forte, soit parce qu'ils sont très marqués par l'identité du possesseur (d'où une bonne représentation des fonds d'archives), soit du fait de leur ampleur (différentes composantes du fonds chinois, fonds des Fontaines, disques Fr 3).

En 2013 est créée la bibliothèque numérique Numélyo²¹⁶. Elle centralise les documents numérisés et les divers projets de valorisation numérique de la bibliothèque municipale de Lyon. On peut ainsi y trouver les photographies de la base photographes en Rhône-Alpes, les archives numérisées du canut Pierre Charnier ainsi que tous les livres anciens et estampes numérisés par la bibliothèque. Numélyo centralise aussi les dossiers thématiques réalisés par les bibliothécaires ainsi que les sites consacrés aux expositions, qui y sont archivés (ils remontent à la fin des années 1990). Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque sont cependant peu présents dans les collections numérisées de Numélyo, bien qu'on y trouve un nombre non négligeable d'ouvrages de la collection des Fontaines, des estampes de Daumier et des photographies de Georges Baguet dans le cadre d'un dossier, ainsi que les photographies de Marcelle Vallet et du *Lyon-Figaro*. En effet, beaucoup de ces fonds sont issus de la seconde moitié du XX^e siècle, d'où des problèmes de droits d'auteur.

Par ailleurs, les artistes et écrivains qui ont donné leurs archives ou manuscrits ne sont pas les seuls de leur profession à participer aux actions de médiation de la bibliothèque. Tout au long de l'année, les départements arts et loisirs et langues et littérature organisent des rencontres, des expositions, des conférences qui amènent les bibliothécaires à collaborer avec certains d'entre eux. De la même manière que les chercheurs donnant leurs papiers ou livres sont souvent des habitués des salles de lecture, les artistes et écrivains qui remettent leurs papiers ou œuvres à la bibliothèques ont souvent été invités à organiser une exposition ou participer à une conférence. Gabriele Di Matteo est ainsi invité en 1998 à exposer à l'artothèque. Intitulée *The blind man*, cette exposition a pour thème l'écrivain Borges. A cette occasion, il est séduit par la vocation contemporaine de l'artothèque de la Part-Dieu et par sa collection de livres d'artiste et décide de donner les archives de la revue qu'il a fondée ainsi que celles d'un projet de livre-objet-d'art qu'il a mené²¹⁷. Ces relations ne s'arrêtent pas là et en 2009 le département arts et loisirs achète un livre d'artiste créé par Di Matteo²¹⁸. Claude Galleri, responsable des collections d'art, intitule d'ailleurs son article sur les relations de la bibliothèque avec Di Matteo publié dans *Gryphe* en 2006 « Le peintre et la bibliothèque : une histoire de complicité et d'échange²¹⁹. » Ces relations peuvent être

²¹⁶Cf. GROS (Nicolas), GUINARD (Pierre), « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2013.

²¹⁷Cf. Archives municipales de Lyon, 2338 WP 6, rapport d'activité (1998) ; 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

²¹⁸Cf. Rapport d'activité (2009), en ligne dans la bibliothèque numérique de l'Enssib.

²¹⁹Cf. GALLERI (Claudio), « Le peintre et la bibliothèque : une histoire de complicité et d'échanges entre Gabriele di Matteo et la Bibliothèque municipale de Lyon », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 20-26.

bien antérieures au don : Louis Calaferte avait été invité à organiser une exposition sur son œuvre en 1988 et c'est à sa demande que son épouse propose de donner ses manuscrits en 1996, deux ans après son décès²²⁰. Jean-Pierre Spilmont avait participé à une rencontre littéraire en 1991 avant de donner ses archives en 1997²²¹. Jean Raine avait fait aussi l'objet d'une exposition et d'une conférence à la bibliothèque la même année, d'où sa décision de donner des œuvres par l'intermédiaire de son épouse²²². L'œuvre de Marcelle Vallet a aussi fait l'objet d'une exposition en 1994²²³, un an avant sa donation. Les chercheurs peuvent aussi participer aux animations culturelles de la bibliothèque : Fernand Rude avait dirigé une exposition sur les canuts en 1984. Le rôle de la bibliothèque dans la vie culturelle de la cité amène ainsi les bibliothécaires à collaborer avec des artistes, des écrivains et des savants, d'où l'émergence de relations interpersonnelles et d'une connaissance de la bibliothèque, de ses missions et du professionnalisme des bibliothécaires qui peuvent déboucher sur des dons ou des legs et suppléer aux sociabilités savantes et intellectuelles privées (salons, cénacles, cercles...) d'où les bibliothécaires passent pour avoir disparu dans la seconde moitié du XX^e siècle.

²²⁰Cf. Archives municipales de Lyon, 2440 WP 15 (dons et dépôts 1996-2002).

²²¹*Ibid.* ; 2338 WP 2, rapport d'activité (1991).

²²²*Ibid.* ; 2251 WP 010 (dons et dépôts 1973-1995).

²²³*Ibid.*

CONCLUSION

Les dons, legs et dépôts faits au bénéfice de la bibliothèque municipale de Lyon entre 1950 et 2010 s'inscrivent dans un changement d'échelle de la place de l'action de cette institution dans la vie culturelle et intellectuelle locale et de ses moyens ainsi que dans un contexte plus général d'évolution importante des bibliothèques municipales françaises. On note en effet un fort développement des budgets et du nombre d'agents. Ce mouvement est notamment lié au développement d'une politique de lecture publique ambitieuse et à l'émergence du modèle de la médiathèque française décrit par Anne-Marie Bertrand. A Lyon, ce changement d'échelle intervient peu à peu après l'inauguration de la bibliothèque de la Part-Dieu qui marque une véritable rupture. Parallèlement émerge un réseau de médiathèques de quartiers qui couvrent le territoire municipal. Les fonds donnés ou légués, qui représentaient une part non négligeable de l'accroissement des collections au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, tendent à occuper une place quantitativement moins importante, même si les documents issus des libéralités sont souvent très singuliers. Des années 1960 aux années 1980, ces évolutions tendent dans une certaine mesure à marginaliser les collections patrimoniales dans les politiques de la bibliothèque. S'ensuit un regain d'intérêt pour ces collections dans le cadre de politiques de valorisation culturelle et scientifique. Dans ce contexte de transformations, les bibliothécaires et les institutions qu'ils représentent se seraient éloignés des collectionneurs privés et notamment des élites savantes tandis que ce milieu connaissait lui aussi ses propres mutations, d'où une diminution des legs et des dépôts aux bibliothèques publiques.

Et pourtant, on constate un nombre important de dons faits à la bibliothèque municipale de Lyon sur la période, ainsi que des dépôts et quelques legs. La pratique du dépôt est effectivement caractéristique de la période, mais les dons restent largement majoritaires. Le legs est par contre une pratique en net déclin. Si l'on compare avec les dons et legs de la période précédente, il faut cependant admettre que les fonds concernés ont changé de nature par rapport à la période précédente. Les fonds de livres restent majoritaires, mais sont moins omniprésents et tendent de moins en moins à être constitués de livres anciens. Manuscrits médiévaux et livres du XVI^e siècle, déjà exceptionnels durant la période précédente, ont quasiment disparu pendant un long moment avant un retour notable à l'extrême fin de la période. On ne rencontre plus parmi les donateurs des personnages comme la marquise Arconati-Visconti. Les dons et legs des années 1950 et 1960 sont plutôt en continuité avec le modèle ancien. On note ensuite un net passage à vide dans les années 1970 et 1980. Les années 1990 et 2000 sont le moment d'une nouvelle vague de dons, legs et dépôts. Les années 2005-2010 voient cependant un retour de dons de livres anciens par des particuliers avec des collections parfois exceptionnelles. Les types de documents sont plus variés : archives, manuscrits littéraires, photographies, disques, estampes... Du point de vue des possesseurs, la majorité restent issus du monde de l'érudition comme dans la période précédente : c'est ce monde qui a évolué plus que spécifiquement les dons, legs et dépôts à la bibliothèque. Écrivains et artistes sont cependant bien plus présents, avec ces documents types de la période que sont les manuscrits littéraires, les archives d'écrivains et les estampes et photographies. Le contenu des fonds a suivi l'évolution de ce que l'on désigne par le terme de patrimoine vers une acception plus diverse, moins focalisée sur les documents issus des temps anciens. Par ailleurs, les dons et dépôts émanant de collectivités sont caractéristiques de la

période. On note une nette tendance des institutions publiques à se séparer de leurs collections anciennes et à les remettre à la bibliothèque, qui devient une institution de référence pour la conservation de documents anciens. Le don de fonds d'entreprises, notamment du secteur des médias, et d'associations est très spécifique de la période. On assiste à un double phénomène de prise de conscience de la valeur patrimoniale des archives et de la documentation ancienne et de reconnaissance des capacités professionnelles des bibliothécaire et de la bibliothèque. En effet, pour des communautés religieuses comme les jésuites ou des institutions comme l'Académie, on peut estimer qu'outre le déclin de leurs moyens, les exigences croissantes en matière de conservation et de signalement et l'accroissement des moyens de la bibliothèque a pu convaincre les possesseurs de se séparer de leurs fonds. L'autre tendance marquante de la période est un processus de patrimonialisation de témoignages écrits de la vie culturelle et intellectuelle lyonnaise des Trente Glorieuses. Si l'on compare le cas lyonnais aux informations regroupées sur les autres bibliothèques municipales lyonnaises, on remarque des similitudes au niveau de la multiplication des dons de collectivité et des fonds d'archives, notamment littéraires. Cependant, le cas lyonnais semble présenter certaines spécificités, notamment au niveau des fonds iconographiques. Il ne serait pas inintéressant de faire d'autres enquêtes approfondies sur d'autres bibliothèques.

Enfin, nous avons montré que les dons, legs et dépôts s'inscrivent à tous les niveaux dans les politiques scientifiques et culturelles de la bibliothèque. Au niveau de la relation avec les donateurs tout d'abord, parce que ceux-ci ont généralement des relations liées à leurs activités avec la bibliothèque et les bibliothécaires : expositions, participation à des rencontres, collaboration scientifique ou tout simplement fréquentation des salles de lecture. Malgré le développement de la lecture publique et des fonds destinés au plus grand nombre, la bibliothèque est restée une institution scientifique et culturelle jouant un rôle non négligeable dans la vie intellectuelle locale. Ce sont surtout les cadres dans lesquels s'inscrivent ces activités qui ont évolué. Il n'y a d'ailleurs pas d'opposition irréductible entre ces deux pôles d'activité. Une fois entrés dans les collections, les fonds doivent être traités pour être pleinement intégrés au patrimoine vivant de la collectivité. Ce traitement nécessite souvent une adaptation des professionnels et l'adoption de nouvelles compétences, ce qui n'est pas toujours sans difficultés. Dans le cas des fonds les plus importants, l'acceptation du don ou du dépôt a donné lieu à un véritable aménagement des politiques de l'institution avec des conséquences notables sur son organisation et ses activités. On peut identifier des ensembles de fonds liés les uns aux autres qui entrent dans une même volonté de singulariser la bibliothèque, de souligner son aspect unique tout en lui ouvrant de nouvelles possibilités de partenariats. Le cas du fonds chinois en est le plus emblématique, d'autant qu'il permet de montrer que l'aspect local ou régional n'est pas le seul à être pris en compte et que la bibliothèque municipale de Lyon peut jouer un rôle au niveau national, sans pour autant que ce fonds soit totalement isolé des missions de service public municipal de l'établissement, comme en témoignent les actions culturelles sur la Chine contemporaine menées récemment dans les bibliothèques de quartier. Du fait de leur variété et de leurs singularités, les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque durant la période étudiée nourrissent souvent les actions scientifiques et culturelles de la bibliothèque. S'ils sont souvent moins précieux et ont moins de valeur aux yeux des canons de la bibliophilie traditionnelle que ceux des périodes passées, ils peuvent éveiller bien des curiosités. L'élément le plus important à prendre en compte sur la question des

dons, legs et dépôts en bibliothèque et leurs évolutions au fil du temps, mais aussi d'une manière plus générale sur l'évolution des collections patrimoniales des bibliothèques et de leur valorisation, est qu'elles s'inscrivent dans un contexte global d'une société, de pratiques professionnelles et d'un monde intellectuel et culturel eux aussi en évolution. Comme l'écrit Anne-Marie Bertrand, « Les bibliothèques ont changé parce que la société a changé, parce que les techniques ont changé, parce que l'environnement politico-administratif a changé²²⁴. » Enfin, cette étude nous invite à prendre garde à une trop grande idéalisation des temps passés. Le XIX^e siècle a certes vu l'arrivée de fonds prestigieux dans les collections de la bibliothèque, mais il ne faut pas surestimer le nombre de ces libéralités d'exception qui n'arrivaient pas tous les ans. À l'inverse, les dons et legs de livres anciens, rares ou précieux venus de collectionneurs passionnés n'ont pas totalement disparu tandis que la bibliothèque municipale de Lyon s'est enrichie d'une grande variété de documents au cours de la période étudiée.

²²⁴Cf. BERTRAND (Anne-Marie), *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Cercle de la librairie, 2002, p. 7.

Sources

Bibliothèque de l'ENSSIB

CALENGE (Bertrand), *Le public des manifestations culturelles de la Bibliothèque municipale de Lyon*, Bibliothèque municipale de Lyon, résultats d'une enquête, 2004, 18 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1077-les-publics-des-manifestations-culturelles-a-la-bibliotheque-municipale-de-lyon.pdf>>. [Consulté le 19 août 2014]

CORNELOUP (Gérard), *Collections : Bibliothèque de Lyon*, Lyon, Bibliothèque de Lyon, 1997, 24 p.

Rapports d'activité de la Bibliothèque municipale de Lyon 2003-2010. Disponibles en ligne.

Archives municipales de Lyon

177 WP Bibliothèque municipale

177 WP 38-45 : fonctionnement général 1950-1957

177 WP 60 : rapports annuels 1944-1960

307 WP Bibliothèque municipale

307 WP 003-010 : fonctionnement général 1960-1967

307 WP 025 : rapports annuels 1961-1965

2251 WP Bibliothèque municipale – Service financier

2251 WP 010 : dons et dépôts 1973-1995

2251 WP 011 : fonds chinois

2338 WP Bibliothèque municipale

2338 WP 1-7 : rapports d'activité 1991-1999

2339 WP Bibliothèque municipale – Direction

2339 WP 13 : Fondation nationale de la photographie

2339 WP 17 : Fonds régional

2339 WP 21 : Fonds ancien

2440 WP Bibliothèque municipale – Service financier

2440 WP 15 : Dons et dépôts (1996-2002)

Bibliothèque municipale de Lyon

Oeuvres données par Jean Chieze à la bibliothèque municipale de Lyon en 1971, document dactylographié, silo moderne, B57897

Bibliographie

Dons, legs et dépôts en bibliothèques.

ANGREMY (Annie), « Les manuscrits littéraires modernes à la Bibliothèque nationale », *Bulletin de l'ABF*, n° 3, 1989. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41985>. [Consulté le 16 août 2014]

Archives municipales de Lyon, *Pour la passion d'une ville : les archives rendent hommage à leurs donateurs*, Lyon, Archives municipales de Lyon, 2010, 128 p.

COQ (Dominique), « Donner, léguer aux collections publiques : une passion qui s'éteint ? ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 95-100.

CORNU (Marie), « Conserver, exposer, transmettre : les libéralités avec charges », dans MOUREN (Raphaële), « *Je lègue ma bibliothèque à...* » : *dons et legs dans les bibliothèques publiques*, Arles, Centre de conservation du livre, 2010, p. 171-178.

CORPET (Olivier), « L'institut mémoires de l'édition contemporaine », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1997. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0030-005>>. [Consulté le 21 juillet 2014]

CORPET (Olivier), « Le cas des archives littéraires et la politique d'acquisition de l'IMEC », *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Rennes, Apogées, 1996, p. 139-143.

DROULERS (Patricia), « Marius Mutelet (1902-1983) ». Dans *Ville de Metz, Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 1992, p. 59-88.

FRANCONNET (Christine), « Les dons étrangers d'imprimés à la Bibliothèque Nationale », *Bulletin de l'ABF*, n° 158, 1993, p. 15-18. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/43143-les-dons-etrangeurs-d-imprimees-a-la-bibliotheque-nationale.pdf>>. [Consulté le 21 juillet 2014]

GUILLAUME (Nelly), « Constituer et développer un fonds spécialisé ». Dans PERRIN (Georges), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 13-33.

GUINARD (Pierre), « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine ». Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 187-206.

HA MINH TU (Régine), *La gestion des dons entrants et sortants à la section sciences du service commun de la documentation de l'Université Paul Sabatier (Toulouse III) : gestion de projet*, Projet professionnel FIBE, 2004, 84 p. Disponible en ligne : <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/ppp/ppphaminhtu.pdf>>. [Consulté le 18 juillet 2014]

HOCH (Philippe), « Le don dans tous ses états ». Dans Ville de Metz, *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 1992, p. 3-10.

HOCH (Philippe), « A travers les collections d'Yvonne et Marius Mutelet ». Dans Ville de Metz, *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 1992, p. 89-96.

LEROY (Pierre), « Contre la fascination du marché : la collecte du patrimoine local et le recours au don », *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Rennes, Apogées, 1996, p. 211-216.

MARTIN (Henri-Jean), « Bibliothèques privées, fondements des bibliothèques publiques ». Dans *Passions et collections*, Chambéry, Bibliothèque de Chambéry, 1999, p. 77-94.

ODDOS (Jean-Paul), « La place des acquisitions dans une politique patrimoniale d'établissement », *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Rennes, Apogées, 1996, p. 187-197.

PEYRÉ (Yves), « La politique d'enrichissement de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1997. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0016-002>>. [Consulté le 21 juillet 2014]

POULAIN (Martine), « C'est toujours en avant que je veux voir : les deux bijoux intellectuels de Jacques Doucet ». Dans MOUREN (Raphaële), « *Je lègue ma bibliothèque à...* » : *dons et legs dans les bibliothèques publiques*, Arles, Centre de conservation du livre, 2010, p. 157-170.

ROUX (Maïté), *Les datations aux bibliothèques*, ENSSIB, Mémoire pour le DCB, 2013, 173 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60381-les-datations-aux-bibliotheques.pdf>>. [Consulté le 07/07/2013]

SCHLUP (Michel), *Bibliophiles et mécènes : deux siècles de donations à la bibliothèque de Neuchâtel*, Neuchâtel, Bibliothèque nationale et universitaire, 2006, 339 p.

VARRY (Dominique), « De quelques problèmes du passage des collections privées aux collections publiques ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 213-221.

WAGNER (Pierre-Edouard), « Le cabinet des estampes à la Bibliothèque de Metz ». Dans Ville de Metz, *Bibliothèques offertes : hommage aux donateurs*, Metz, Médiathèque du Pontiffroy, 1992, p. 11-16.

La bibliothèque municipale de Lyon.

Bibliothèque municipale de Lyon, *Au fil des collections : le patrimoine de la bibliothèque de Lyon du IX^e siècle à nos jours*, Paris, Direction du livre et de la lecture, 1992, 55 p.

ANIESA (Ange), *Construction et aménagement de la bibliothèque municipale Lyon Part-Dieu (1963-1978)*, Mémoire pour le DCB, 2014, 69 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64246-construction-et-amenagement-de-la-bibliotheque-municipale-lyon-part-dieu-1963-1978.pdf>>. [Consulté le 29 juillet 2014]

DUMONT (Céline), *La politique patrimoniale de la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire pour le DCB, 1992, 57 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62635-la-politique-patrimoniale-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon-memoire-d-etude.pdf>>. [Consulté le 26 septembre 2014]

GROS (Nicolas), GUINARD (Pierre), « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2013. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0012-002>>. [Consulté le 01 août 2014]

GUINARD (Pierre), « Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1996. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0036-007>>. [Consulté le 24 juillet 2014]

LUTZ (Jean-François), *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon (1850-1950)*, Mémoire pour le DCB, 2003, 2 vol., 209 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/724-dons-et-legs-a-la-bibliotheque-municipale-de-lyon-1850-1950.pdf>>. [Consulté le 13 octobre 2014]

MARTIN (Henri-Jean), « Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, 1965. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1965-12-0401-001>>. [Consulté le 12 août 2014]

WEBER (Yvette), « Les collections régionales à la bibliothèque municipale de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 1997. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-02-0054-011>>. [Consulté le 22 juillet 2014]

Les bibliothèques municipales et leur évolution au XX^e siècle.

« L'insertion de la bibliothèque dans la vie locale par l'action culturelle », *Lecture et bibliothèques publiques*, Lille, ORCEP, 1982, p. 148-166.

« L'écrivain doit-il être un animateur ? », *Lecture et bibliothèques publiques*, Lille, ORCEP, 1982, p. 327-351

BERTRAND (Anne-Marie), *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, Cercle de la librairie, 2002, 149 p.

RICHARD (Hélène), « Les bibliothèques municipales (1945-1975) ». Dans POULAIN (Martine) (dir.), *Les bibliothèques au XX^e siècle (1914-1990)*, Paris, Electre, 2009 (1992), p. 454-489.

Bibliothèques et patrimoine.

« La bibliothèque : mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui », *Lecture et bibliothèques publiques*, Lille, ORCEP, 1982, p. 55-78

Patrimoine des bibliothèques de France, 11 vol., Paris, Payot, 1995.

« Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 12, 1982. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-12-0657-001>>. [Consulté le 01 août 2014]

AQUILON (Pierre), « L'intérêt des fonds thématiques non régionaux », *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Rennes, Apogées, 1996, p. 207-209.

AROT (Dominique), DEVILLE (Jacques), SERON (Jean-François), « Bibliothèques, culture et patrimoine », dans AROT (Dominique), *Les bibliothèques en France (1991-1997)*, Paris, Cercle de la librairie, 1998, p. 238-265.

BALLEY, (Noëlle), « Le puzzle, la coquille et le Lego : constructions patrimoniales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 6, 2008. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0006-001>>. [Consulté le 17 juillet 2014]

BARBIER, (Frédéric), « Patrimoine, production, reproduction », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0011-002>> [Consulté le 11 juillet 2014].

BOUGE-GRANDON (Dominique), « Les fonds spéciaux ». Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 323-349.

COHEN (Gérard), YVON (Michel), « Le plan d'action pour le patrimoine écrit », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0048-008>>. [Consulté le 16 juillet 2014]

DION (Marie-Pierre), DUQUENNE (Isabelle), « Extension du domaine de la lutte : le patrimoine en région », *Bibliothèque(s)*, n° 56, juin 2011, p. 40-44.

DION (Marie-Pierre), « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics », Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 291-320.

ÉBOLI (Gilles), « Pour une théorie du bloc », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0024-004>>. [Consulté le 12 juillet 2014]

FRIGOT (Germaine), « Vers une autre conception du fonds local », *Bulletin d'information de l'ABF* n° 120, 1983. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=41090>. [Consulté le 23 août 2014]

GAUTIER-GENTÈS (Jean-Luc), « Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2009. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-03-0027-010>>. [Consulté le 01 août 2014]

HAUCHECORNE (François), « Fonds local et régional », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1982. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-01-0025-002>>. [Consulté le 23 août 2014]

JOCTEUR-MONTROZIER (Yves), « Les fonds locaux », Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 351-368.

LAMBLIN (Pierre-Jacques), « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0040-007>>. [Consulté le 16 juillet 2014]

LENIAUD (Jean-Michel), « Pour un service public de la mémoire ? », *Bulletin de l'ABF*, n° 160, 1993, p. 7-12. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43191>. [Consulté le 22 juillet 2014]

LE RAY (Sylvie), « Singularité et ambiguïté du patrimoine écrit ». Dans ODDOS (Jean-Paul), *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 43-66.

MARCETTEAU-PAUL, (Agnès), « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0035-006>>. [Consulté le 16 juillet 2014]

MARTIN (Gérard), « Accueillir un public spécifique : des universitaires en bibliothèque municipale ». Dans PERRIN (Georges), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 105-110.

MELOT (Michel), « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2004. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>>. [Consulté le 07 juillet 2014]

ODDOS (Jean-Paul), « Histoire des collections, collections historiques », Dans ODDOS (Jean-Paul). *Le patrimoine : histoire, pratiques, perspectives*, Paris, Cercle de la librairie, 1997, p. 119-130.

PASCAL (Françoise), RUSSELL (Philippe), « Valoriser un fonds spécialisé ». Dans PERRIN (Georges), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 127-140.

POUILLIAS (Marie-Thérèse), « Le patrimoine dans la politique d'une ville », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2000. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-04-0087-010>> [Consulté le 25 juillet 2014]

RICHARD (Hélène), « Anciens et nouveaux enjeux du patrimoine ». Dans ALIX (Yves), *Bibliothèques en France (1998-2013)*, Paris, Cercle de la Librairie, 2013, p. 211-222.

ROCHER (Jean-Louis), « De la ville à la région », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1984 . Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-04-0299-003>>. [Consulté le 22 août 2014]

SURGET (Eric), « Mémoire régionale : l'exemple de Niort », *Bulletin de l'ABF*, n° 160, 1993, p. 27-31. Disponible en ligne : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_article=43333>. [Consulté le 22 juillet 2014]

SYREN (André-Pierre), « Le patrimoine : un projet éditorial », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2009. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-01-0014-001>>. [Consulté le 17 juillet 2014]

SYREN (André-Pierre), « La bibliothèque localement universelle », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1995. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0008-001>>. [Consulté le 25 août 2014]

SYREN (André-Pierre), « Signaler pour communiquer ». Dans PERRIN (Georges), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 83-102.

TESNIÈRE (Valérie), « La collection dans tous ses états », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1995. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0016-002>> . [Consulté le 25 août 2014]

TESNIÈRE (Valérie), « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2006. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-05-0072-002>>. [Consulté le 17 juillet 2014]

WEBER (Yvette), « Le public d'un fonds spécialisé : contours et pratiques ». Dans PERRIN (Georges), *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, p. 111-126.

Table des annexes

| | |
|---|------------|
| CATALOGUE DES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON DE 1950 À 2010..... | 76 |
| Introduction..... | 76 |
| Adamoli..... | 77 |
| AGEL-UNEF..... | 79 |
| Aguettant..... | 80 |
| Artymicz..... | 81 |
| Baguet..... | 82 |
| Basset..... | 83 |
| Bidon..... | 84 |
| Boiron..... | 86 |
| Bord..... | 88 |
| Bourg | 89 |
| Bouchut..... | 90 |
| Brauer..... | 91 |
| Bricaud..... | 92 |
| British Council..... | 94 |
| Burelier-Bard..... | 95 |
| Calaferte..... | 96 |
| Candaux..... | 98 |
| Carhaix..... | 99 |
| CAUE du Rhône | 100 |
| Célestins..... | 101 |
| Cercle du commerce..... | 102 |
| Cercle philosophique et culturel Garibaldi..... | 103 |
| Chabrand..... | 104 |
| Chambelland..... | 105 |
| Chieze..... | 106 |
| Chomarat..... | 107 |
| Chronique sociale de France..... | 110 |
| Ciofolo..... | 111 |
| Cogordan..... | 112 |
| Combet-Descombes..... | 113 |
| CR-DSU..... | 114 |
| Dalbanne..... | 115 |
| Dandelyon..... | 116 |
| Déléage..... | 117 |
| Di Matteo..... | 118 |
| École de tissage..... | 120 |
| Encausse..... | 121 |
| Feuillet..... | 122 |
| Flutre..... | 123 |
| Fondation nationale de photographie..... | 124 |
| Fournier..... | 127 |
| France 3 Rhône-Alpes-Auvergne..... | 128 |
| Fontaines..... | 130 |
| Franchet..... | 134 |
| Giordani..... | 135 |

| | |
|---|-----|
| Girod de l'Ain | 136 |
| Gonnet | 137 |
| Groupe espérantiste de Lyon | 138 |
| Guigue | 139 |
| Guillermaz | 140 |
| Heywang | 141 |
| Hôpital de Condrieu | 142 |
| Institut des hautes études chinoises | 143 |
| Institut franco-chinois de Lyon | 144 |
| Koenig | 147 |
| Locard | 148 |
| Loi | 149 |
| Lyon-Figaro | 150 |
| Maison du livre de Villeurbanne | 152 |
| Martin | 153 |
| Meyer | 154 |
| Michet | 155 |
| Molaine | 156 |
| Monin | 157 |
| Montdidier | 158 |
| Neyret | 159 |
| Noly | 160 |
| Ollave | 161 |
| Paroles d'Aube | 162 |
| Progrès | 163 |
| Raine | 165 |
| Randon | 166 |
| République populaire de Chine | 167 |
| Reverzy | 168 |
| Rodanski | 170 |
| Rude | 171 |
| Salut Public | 172 |
| Simeone | 173 |
| Spilmont | 174 |
| Soymié | 175 |
| Teisserenc | 176 |
| Trillat | 177 |
| Vallas | 178 |
| Vallet | 179 |
| Varax | 180 |
| Verdure | 181 |
| Vuailat | 182 |
| Walewyk | 183 |
| Wang | 184 |
| Weill | 185 |

CATALOGUE DES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON DE 1950 À 2010

INTRODUCTION

Les notices des fonds présentés comportent cinq champs. Le champ présentation présente brièvement la personne ou l'institution productrice du fonds et son histoire. Le champ déroulement rassemble les informations collectées sur le processus d'entrée du fonds dans les collections ainsi que les conditions et motivations associées. Le champ contenu présente le contenu du fonds. Le champ traitement et mise en valeur renseigne la destinée du fonds après son entrée dans les collections notamment les travaux de signalement et de mise en valeur réalisés par la bibliothèque. Les champs archives, bibliographie et sources dressent la liste des sources d'information ayant permis de constituer les notices.

ADAMOLI

Don par l'Académie de Lyon en 1960.

Présentation

Pierre Adamoli (1707-1769) est un bibliophile lyonnais descendant d'une famille de marchands italiens installée à Lyon au XVII^e siècle. Officier royal, il commence à constituer sa collection en 1728 et s'y consacre entièrement à partir de 1747. Par sa pratique exigeante et érudite de la bibliophilie, il peut être considéré, selon Yann Sordet, comme l'ancêtre des historiens du livre. Dès 1752, date de la rédaction de son premier testament, il prévoit de léguer sa collection à la collectivité pour fonder une bibliothèque publique. Son dernier testament de 1766 prévoit le legs de sa collection à l'Académie, avec charge pour elle de la mettre à la disposition du public. Le legs est adjoint d'une fondation destinée à financer le fonctionnement de cette nouvelle bibliothèque publique. Il stipule que l'on doit laisser son ex-libris sur les livres et que son portrait sera accroché dans la bibliothèque. L'Académie mettra cependant huit ans à l'ouvrir, faute de moyens pour traiter rapidement les ouvrages et pour trouver un local et ce sous la pression des héritiers qui menacent de récupérer la collection.

Déroulement

Lors de sa séance du 14 juin 1960, dont un extrait du procès-verbal se trouve dans les archives de la bibliothèque, l'Académie de Lyon déclare qu'elle « a le regret qu'il ne lui [soit] plus possible d'assurer la garde et la conservation, ainsi que la mise à la disposition du public, de son importante bibliothèque. » Ses membres décident donc d'offrir sa collection de périodiques de sociétés savantes françaises et étrangères à la bibliothèque de l'université de Lyon et la collection Adamoli à la bibliothèque municipale en vertu du legs de 1763 de Pierre Adamoli stipulant qu'au cas où l'Académie ne serait pas en mesure d'assumer la garde de la bibliothèque, il lui substituait « Messieurs les magistrats municipaux, corps consulaires de Lyon ». Les frais du déménagement sont laissés à la charge des bénéficiaires.

Contenu

Le rapport annuel de 1961 indique que la collection comporte 118 manuscrits du XVI^e au XVIII^e siècle, environ 20 incunables et 4000 ouvrages imprimés du XVI^e au XVIII^e siècle. D'après Yann Sordet, les centres d'intérêt de Pierre Adamoli sont multiples. On y trouve notamment des ouvrages issus des presses des grands éditeurs européens du XVI^e siècle, des imprimeurs-libraires lyonnais des XV^e et XVI^e siècles, de la littérature pamphlétaire des Guerres de religion, des ouvrages issus des courants de la libre-pensée, des éditions de mystères et de vies de saints des XV^e et XVI^e siècles, des ouvrages de littératures française et italienne ainsi que de grandes éditions illustrées d'histoire naturelle. Le fonds de manuscrits comprend aussi les archives de Pierre Adamoli et les documents relatifs à la gestion de sa collection : actes notariés pour les acquisitions, catalogues qui sont un témoignage précieux pour l'histoire du fonds et des pratiques bibliophiliques de son possesseur.

Traitement et mise en valeur

Dans le rapport annuel de 1960, Henry Joly note que l'inventaire « exigera un certain temps en raison de la carence constante de personnel [...] qui a déjà entraîné le ralentissement de la si utile indexation des périodiques presque interrompue dans le fichier général. »

Les ouvrages portent l'ex-libris de Pierre Adamoli ainsi que le cachet de l'Académie de Lyon. L'ex-libris figure dans la base de provenances.

Une recherche dans le catalogue renvoie 3613 résultats dont 2372 documents du XVIII^e siècle, 963 du XVII^e, 222 du XVI^e et 36 du XV^e.

Le fonds Adamoli a fait l'objet d'un article dans la revue *Gryphe* en 2002.

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1960)

307 WP 003 : fonctionnement de la bibliothèque (1960)

307 WP 025 : rapport annuel (1961)

Bibliographie

BEN MESSAOUD (Samy), « Pierre Adamoli (1707-1769), bibliophile des Lumières ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 137-147.

SORDET (Yann), « La dévolution au public d'une bibliothèque particulière au XVIII^e siècle : l'exemple de Pierre Adamoli et de quelques uns de ses contemporains ». Dans *Voyages de bibliothèques*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 1999, p. 149-169.

SORDET (Yann), *L'Amour des livres au Siècle des Lumières : Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, Ecole nationale des chartes, 2001.

SORDET (Yann), « Science du bibliophile, plaisir du collectionneur : la bibliophilie vue, pratiquée et défendue par un Lyonnais du Siècle des Lumières, Pierre Adamoli », *Gryphe*, n° 4, 2002, p. 13-17.

AGEL-UNEF

Présentation

L'Association générale des étudiants lyonnais voit le jour en 1888 et est officialisée en 1901 grâce à la loi sur les associations. En 1907 est fondée l'UNEF qui fédère les différentes associations générales étudiantes. L'AGEL garde une autonomie forte durant l'entre-deux-guerres et est très active, gérant un restaurant et une bibliothèque. Lors du congrès de Lyon de 1946, les anciens résistants de l'UNEF, nombreux à l'AGEL, prennent le contrôle de la fédération et rompent avec l'apolitisme affiché des origines. Les membres de l'AGEL joueront un rôle important parmi les défenseurs de l'indépendance algérienne ou pendant mai 1968. La scission de l'UNEF en 1971 a entraîné une dispersion des archives des anciennes associations générales et l'oubli d'un certain nombre de fonds, jusqu'à ce que les archives syndicales fassent l'objet d'une attention renouvelée par les historiens des mouvements sociaux.

Contenu

Le fonds comprend les archives de l'AGEL de 1926 à 1971, soit plus de 15 ml : documents de gestion, tracts, comptes-rendus de réunions, correspondances, journaux et bulletins d'information...

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire en XML-EAD a été mis en ligne en 2006.

Bibliographie

BOUCHET (Paul), « Articulation entre vie politique, syndicale et intellectuelle ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 87-93.

AGUETTANT

Don de Jeanne Aguetant en 2003

Présentation

Jeanne Aguetant est la fille de Louis Aguetant, professeur de littérature à l'Université catholique de Lyon de 1898 à sa mort en 1931. Louis Aguetant est né à Lyon en 1871. Il est agrégé de lettres en 1895 et entame une thèse sur la nature chez Victor Hugo sur laquelle il travaille pendant 20 ans sans pouvoir l'achever, ne l'ayant pas reprise après une interruption due à la guerre. Aguetant était aussi un passionné de musique, donnant des cours d'histoire de la musique et du piano publiés en 1954. Jeanne Aguetant et son époux, Jacques Lonchamp, ont repris les papiers de la thèse et ont réussi à mener à bien le travail d'édition qui donne lieu à publication en 2009.

Déroulement

Le don est accepté par un arrêté municipal du 15 décembre 2003. La convention est signée par Patrice Béghain, adjoint à la culture, et par Jeanne Aguetant ainsi que ses deux frères, Louis et Robert. La bibliothèque s'engage à conserver et valoriser le fonds auprès du grand public comme auprès des chercheurs. Les héritiers ont un libre accès au fonds. Par ailleurs, un exemplaire de chaque livre publié de Louis Aguetant sera placé en usuel dans la salle du fonds ancien et dans le fonds de prêt de la bibliothèque. Certains documents seront conservés temporairement par les héritiers afin de mener à bien des travaux en cours. Les prêts à d'autres institutions sont autorisés, de même que les reproductions, dans le respect du droit d'auteur.

Contenu

Archives de Louis Aguetant comprenant les manuscrits de ses cours, ses notes d'étudiant à la Sorbonne, les papiers relatifs à sa thèse inachevée, sa correspondance et de nombreuses autres notes de travail. L'ensemble tient dans 58 boîtes.

Traitement et mise en valeur

Le don donne lieu à la publication d'un article dans *Gryphe* par Jacques Lonchamp, gendre de Louis Aguetant et éditeur de sa thèse sur Victor Hugo. Il a aussi donné une conférence au moment de l'entrée du don dans les collections.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Bibliographie

LONCHAMPT (Jacques), « Les quartiers d'éternité de Louis Aguetant », *Gryphe*, n° 7, 2003, p. 19-23.

ARTYMICZ

Don de M. Artymicz en 1951

Déroulement

Ce don n'est connu que par le rapport annuel de 1951.

Contenu

160 ouvrages de philosophie.

Archives

177 WP 30 01 : rapport annuel (1951)

BAGUET

Don de Georges Baguet en 2006

Présentation

Georges Baguet est un journaliste indépendant. Il a voyagé aux États-Unis, en Irlande, au Proche-Orient et en Afrique. Il débute sa carrière dans les années 1950 par un voyage aux États-Unis où il travaille notamment sur les milieux afro-américains et la lutte pour les droits civiques. Il a ainsi rencontré Rosa Park et Angela Davis. Georges Baguet a aussi photographié les catholiques d'Irlande du Nord. Il a été témoin de la révolution iranienne et de la guerre civile au Liban.

Déroulement

L'inquiétude du donateur au sujet de l'avenir de ses nombreuses photographies a suscité le don. Il écrit avoir pris cette décision suite à une rencontre avec un jésuite en Inde, exprimant une approche très spirituelle du don. Il a choisi la bibliothèque parce qu'il « la savait la plus grande bibliothèque municipale d'Europe » et qu'il souhaitait voir ses photographies intégrer les collections afin d'entrer dans la durée. La même année, il a publié un recueil de ses meilleurs articles intitulé *De Harlem à Téhéran : cinquante années de journalisme*.

Contenu

6 000 photographies prises lors des reportages du donateur. Le fonds mêle négatifs, diapositives et tirages.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales et fait l'objet d'un dossier dans Numélys.

Un inventaire en XML-EAD a été mis en ligne en 2006.

43 photographies de Georges Baguet sont présentes dans Numélys.

Le don a donné lieu à deux articles dans *Gryphe* : l'un du donateur et l'autre de Sylvie Aznavourian, responsable des collections photographiques.

Bibliographie

BAGUET (Georges), « Ecrire, Photographe », *Gryphe*, n° 18, 2007, p. 1-8.

AZNAVOURIAN (Sylvie), « La donation Georges Baguet : quarante ans de reportage photographique », *Gryphe*, n° 18, 2007, p. 9-10.

BASSET

Don du photographe René Basset en 1996

Présentation

René Basset est un photographe lyonnais né en 1919.

Contenu

24 photographies artistiques (tirages d'exposition).

Sources

Informations transmises par Sylvie Aznavourian, responsable des collections photographiques à la bibliothèque.

BIDON

Dons de Colette Bidon en 1999, 2003, 2005, 2006, 2008 et 2013.

Présentation

Colette Bidon est une collectionneuse et historienne de l'art née à Lyon et demeurant à Paris, spécialiste des peintres et graveurs lyonnais du XIX^e siècle. Son époux, Étienne, est avocat. Ils sont tous les deux investis dans une association se consacrant aux relations Paris-Lyon. Le père d'Étienne Bidon collectionnait lui-même les peintres lyonnais de cette période tandis que Colette Bidon s'intéresse plutôt aux estampes et aux dessins. Elle débute sa collection à la fin des années 1960. Ses travaux et les dons de parties de sa collection qu'elle a faits à des bibliothèques entrent dans une démarche de restauration du souvenir et de la réputation de ces artistes, souvent quelque peu oubliés du fait de leur refus de faire leur carrière à Paris et peu présents dans les collections publiques. Elle a contribué à l'organisation de plusieurs expositions à la Bibliothèque municipale, au Musée des Beaux-Arts ou au Musée de l'Imprimerie. Ses travaux de recherche l'ont amené à fréquenter plusieurs bibliothèques dont le cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale. Elle a d'ailleurs publié plusieurs fois dans *Les Nouvelles de l'estampe*.

Selon elle, l'étude des artistes collectionnés et la volonté de diffuser au public la connaissance de ces artistes est indissociable de la pratique d'un collectionneur passionné. Elle qualifie en 2006 son appartement de « lieu de mémoire pour les artistes lyonnais du XIX^e siècle. »

Déroulement

Le premier don de Colette Bidon à la bibliothèque a lieu en 1999 à l'occasion d'une exposition d'œuvres du peintre Balthazar-Jean Baron en commémoration du 300^e anniversaire de sa mort dont elle a écrit le catalogue. Ce don était envisagé depuis 1997. La donatrice a néanmoins choisi de donner une partie du fonds à la BnF afin de mieux diffuser la qualité de l'artiste. Par ailleurs, elle plaide pour la constitution d'un cabinet des estampes à la bibliothèque sur le modèle de celui de la BnF : elle souligne la richesse des collections de la bibliothèque en ce domaine et les collectionneurs que cette mise en valeur pourrait attirer pour des dons.

La donatrice choisit le don en 2006 plutôt que la vente à laquelle elle avait d'abord pensé car elle ne peut se résigner à voir sa collection complètement dispersée et qu'elle est satisfaite du traitement appliqué au fonds Baron de 1999.

La Bibliothèque municipale de Lyon n'a pas été la seule institution à bénéficier de ses libéralités : la BnF, le Musée des Beaux-arts, le Musée Gadagne et le Musée de l'Imprimerie en ont aussi reçues.

Contenu

Le don de 1999 comprend 107 dessins et 163 gravures de l'artiste Balthazar-Jean Baron. Colette Bidon avait acheté ce fonds en 1978 qui contenait en totalité 182 gravures et 525 dessins. Il est accepté par délibération municipale en avril 1999. La bibliothèque possédait déjà 179 gravures de cet artiste.

Le don de 2003 consiste en des œuvres de Marcel Roux (14 dessins et 29 estampes) et Paul Borel (86 pièces).

Le don de 2005 comprend 80 gravures de Louis-Hector Allemand.

Le don de 2006 comprend 62 gravures d'Adolphe Appian.

Le don de 2008 comprend 1200 pièces de divers artistes.

Le don de 2013 comprend 260 estampes issues de l'activité de la Société des imagiers qui regroupait des artistes lyonnais entre 1881 et 1902, achetées chez un libraire grenoblois.

Traitement et mise en valeur

Les dons de 2003, 2005 et 2013 ont donné lieu à la publication d'articles présentant les artistes concernés par la donatrice dans la revue *Gryphe*.

Le don de 2006 a donné lieu à une présentation d'Adolphe Appian dans *Gryphe* par Gérard Corneloup ainsi qu'un témoignage de Colette Bidon sur la perception qu'elle a de sa pratique de collectionneuse.

Le don de 2008 a donné lieu à la publication d'un article sur la donatrice par Pierre Guinard dans *Gryphe* ainsi que d'un article de la donatrice sur la présence des artistes lyonnais dans les cercles des graveurs parisiens.

La première donation de Colette Bidon a relancé l'idée de créer un cabinet des estampes au sein de la bibliothèque.

Archives

2338 WP 7 : rapport d'activité (1999)

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Bibliographie

BIDON (Colette E.), « Art et société à Lyon au XIX^e siècle : quand écrivains, graveurs, peintres et chroniqueurs se retrouvaient à la société des imagiers (1881-1902) », *Gryphe*, n° 23, 2013, p. 37-44.

BIDON (Colette E.), « Lyon à Paris : présence lyonnaise dans la société des aquafortistes (1862-1867) », *Gryphe*, n° 20, 2008, p. 10-17.

BIDON (Colette E.), « Vouloir, penser, sentir : la bible du collectionneur selon une fidèle donatrice de la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 14, 2006, p. 28-35.

BIDON (Colette E.), « L'arbre, l'eau et le ciel : des monts du Lyonnais aux étangs de la Dombes, sur les pas de Louis-Hector Allemand », *Gryphe*, n° 10, 2005, p. 18-26.

BIDON (Colette E.), « La femme et la mort : scènes d'angoisse et visions de guerre sous la plume de Marcel Roux », *Gryphe*, n° 6, 2003, p. 16-20.

BIDON (Colette E.), *Un artiste retrouvé : Balthazar-Jean Baron*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 1999, 191 p.

CORNELOUP (Gérard), « Un Delacroix du fusain : Adolphe Appian, dessinateur, peintre, aquafortiste et musicien », *Gryphe*, n° 14, 2006, p. 36-39.

GUINARD (Pierre), « Artistes lyonnais du XIX^e siècle, donateurs d'aujourd'hui : la collection Colette et Etienne Bidon », *Gryphe*, n° 20, 2008, p. 18-19.

BOIRON

Don des laboratoires Boiron en 2001

Présentation

Les laboratoires Boiron ont été fondés par Jean Boiron (1906-1966) et son frère Henri en 1932 à Paris sous le nom de Laboratoires homéopathiques modernes. Jean Boiron ouvre ensuite une pharmacie à Lyon, la Pharmacie homéopathique rhodanienne. Les deux entreprises fusionnent en 1967 pour former les Laboratoires Boiron.

Déroulement

Le don est accepté par délibération municipale le 19 février 2001.

Dans la convention, l'entreprise indique souhaiter « ouvrir l'accès à ces ouvrages anciens au plus grand nombre et permettre leur mise en réseau avec les bibliothèques nationale et universitaires ». La bibliothèque s'engage à les conserver et à les mettre en valeur auprès du grand public et des chercheurs. Il est prévu que les ouvrages soient référencés et classés et que leur origine soit mentionnée. La bibliothèque s'engage à ne pas détruire ou céder les documents sans avoir fait au préalable une proposition de retour à l'entreprise. Les responsables de la documentation de l'entreprise auront un accès facilité au fonds. L'entreprise, de son côté, s'engage à apporter un soutien logistique pour la mise en valeur du fonds et envisage de collaborer à des travaux de recherche en partenariat avec la bibliothèque. Elle apporte une attention particulière à ce que des liens soient créés avec d'autres centres de recherche et institutions dépositaires de fonds similaires et propose la mise en place d'un comité de liaison.

Contenu

5000 livres et revues des XIX^e et XX^e siècles concernant l'homéopathie. Il s'agit d'un ensemble de quatre collections distinctes qui regroupe l'essentiel des publications sur l'homéopathie des origines aux années 1960. Il se distingue notamment par la présence de nombreuses brochures difficiles à trouver de nos jours.

Le premier ensemble est le fonds Jean Boiron. Le second est le fonds Nebel qui a appartenu au D^r Antoine Nebel (1870-1954), homéopathe suisse. Le troisième est le fonds des docteurs Jean et Henri Jarricot (1903-1989), biologistes lyonnais. Le dernier est le fonds des Laboratoires homéopathiques de France, fondés en 1926 et rachetés par les Laboratoires Boiron en 1988.

Traitement et mise en valeur

Le fonds Boiron est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Le fonds a fait l'objet d'un article dans la revue *Gryphe* en 2003. À cette date, l'ensemble est presque entièrement catalogué et l'appartenance au fonds Boiron et aux sous-fonds qui le composent a été indiquée dans les notices.

Archives

2440 WP15 : dons et dépôts 1996-2002

Bibliographie

ROUGE (Anne-Marie), « Homéopatrimoine : le fonds Boiron, témoignage de l'histoire de l'homéopathie à Lyon », *Gryphe*, n° 7, 2003, p. 32-36.

BORD

Don de René Bord en 2003

Présentation

René Bord, né en 1930, est un graveur lyonnais installé à la Croix-Rousse. Il est spécialiste de l'aquatinte.

Déroulement

La convention est datée du 2 octobre 2003 et la lettre de remerciement a été signée par Patrice Béghain, adjoint à la culture. Le don est accepté par un arrêté municipal du 29 juillet 2003. La bibliothèque s'engage à conserver et mettre en valeur le fonds de la même manière que ses collections d'estampes. La bibliothèque bénéficie de droits de reproduction.

Le fonds a été complété en 2011 par un nouveau don de l'artiste.

Contenu

162 estampes gravées par l'artiste. Le complément de 2011 ajoute 50 estampes et 30 matrices.

Traitement et mise en valeur

Les estampes ont été numérisées dans Numélyo.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Informations transmises par Claude Galleri, responsable des collections d'estampes de la bibliothèque.

BOURG

Don de l'écrivain Lionel Bourg en 2009

Présentation

Lionel Bourg est un écrivain né en 1949 et demeurant à Saint-Étienne.

Contenu

Le fonds comprend manuscrits et archives de l'écrivain, soit au total une centaine de cartons.

Sources

Informations transmises par Christine Thomasso du département littérature et langues de la bibliothèque de la Part-Dieu.

BOUCHUT

Legs d'Elisabeth Henriette Marcelle Garnier en 1974

Présentation

Marcelle Garnier est la veuve du professeur Mathieu Léon Bouchut.

Déroulement

La donatrice décède en 1974 mais les livres entrent à la bibliothèque en 1978.

Contenu

Le legs comprend 498 titres dont six entrent au fonds ancien et trois à la réserve moderne. Ceux du fonds ancien sont cotés 29394 à 29399 et les autres A37401 à 37750, B7241 à 1551 et E1543 à 1551.

Traitement et mise en valeur

Seuls six titres du catalogue portent la mention « legs Bouchut » dans leur notice d'exemplaire.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1955)

BRAUER

Dons de Johannes Brauer en 1961 et 1962

Présentation

Johannes Brauer est un graveur allemand né en 1905.

Déroulement

Le premier don apparaît dans le rapport annuel de 1961. Le second dans une lettre de l'artiste de 1962.

Contenu

Le premier don se compose de trois gravures sur bois de la main de l'artiste. Le second de huit eaux-fortes représentant des ouvriers au travail et des fleurs, aussi de sa main.

Traitement et valorisation

Les gravures sur bois sont signalées dans le catalogue sous la cote Rés Est A 493670

Archives

307 WP 005 : fonctionnement de la bibliothèque (1962)

307 WP 025 : rapport annuel (1961)

BRICAUD

Dons de l'épouse de Jean Bricaud en 1954 et 1957

Présentation

Jean Bricaud (1881-1934) est une figure de l'occultisme lyonnais et a été dirigeant de l'ordre martiniste. Il était proche de Gérard Encausse dit Papus. En 1941, Henry Joly qui avait à cœur d'enrichir les collections de la bibliothèque sur l'occultisme et la franc-maçonnerie avait obtenu l'accord de la veuve pour que les archives de Jean Bricaud soient transférées à la bibliothèque mais elles furent saisies par la Gestapo.

Déroulement

Mme Bricaud fait sa proposition officielle dans une lettre du 2 mars 1954 dans laquelle elle souhaite que l'ensemble soit désigné comme « fonds Jean Bricaud ».

Dans une lettre à Edouard Herriot du 3 mai 1954, Henry Joly informe le maire que Mme Bricaud est prête à offrir la bibliothèque de son mari à la ville mais estime qu'il serait juste d'octroyer en échange une rente viagère à une veuve décrite comme ayant des ressources réduites et étant presque aveugle. Outre le contenu de la proposition, il indique que le fonds a été évalué 500 à 600 000 francs, évaluation qui sera portée à 650-700 000 francs dans un document daté du 14 juin.

L'acceptation du don est publiée au bulletin officiel le 4 juillet 1954 avec le montant de la pension versée à Mme Bricaud, qui s'élève à 40 000 francs par an.

Le rapport annuel de 1954 annonce qu'une salle de la bibliothèque sera affectée au fonds et sera nommée salle Jean Bricaud.

Contenu

Environ 1800 ouvrages pour le premier don. La majorité datent du milieu du XIX^e siècle et du début du XX^e mais un petit nombre sont du XVIII^e et sont qualifiés par Joly « d'assez rares ». Le fonds comporte aussi 25 manuscrits inédits d'occultistes (Dr Fuguairon, Charrot). Le second don, réalisé en 1957, comprend 167 volumes.

Traitement et mise en valeur

Les sollicitations d'Henry Joly envers Mme Bricaud entrent dans le cadre d'une politique active de sa part d'étoffer les collections concernant l'ésotérisme, l'occultisme et la franc-maçonnerie. La bibliothèque a ainsi fait l'acquisition du fonds Willermoz quelques années auparavant.

Les ouvrages sont cotés au mois de septembre 1954 : 5812 à 5835 pour les manuscrits, in 16 479 596 à 482 730 et in 8 453 464 à 453 782 pour les imprimés.

Actuellement, 674 notices sont rattachées au fonds Jean Bricaud dans l'OPAC : 473 livres et 198 périodiques. 372 documents datent de la première moitié du XX^e siècle, 240 du XIX^e, 21 du XVIII^e et un du XVII^e.

Archives

177 WP 42 : fonctionnement de la bibliothèque (1954)

177 WP 30 : rapport annuel (1954)

177 WP 60 : rapport annuel (1957)

Bibliographie

LUTZ (Jean-François), *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon (1850-1950)*, Mémoire pour le DCB, 2003, p. 32.

BRITISH COUNCIL

Don du consulat général de Grande-Bretagne en 1992

Présentation

Le British Council est une institution gouvernementale britannique chargée de promouvoir la culture britannique à l'étranger et notamment d'encourager l'apprentissage de la langue anglaise dans le monde. Il entretenait à Lyon une bibliothèque de prêt qui a fermé en 1990 du fait de restrictions budgétaires.

Déroulement

L'acceptation du don par la municipalité est publiée dans le bulletin municipal du 9 février 1992. Le consulat britannique propose en août 1991 de céder le fonds de livres de la bibliothèque de prêt entretenue par le British Council à Lyon afin de laisser ce fonds à disposition des Lyonnais malgré la fermeture de la bibliothèque. Dans sa prise de contact, le British Council parle de prêt plus que de don. Suite à des échanges avec la Bibliothèque municipale de Lyon, l'institution britannique explique qu'elle entend conserver la possibilité de demander à l'avenir le retrait de « tout livre portant leur sceau qui serait en trop mauvais état pour leur faire honneur » et c'est bien un don irrévocable qui est réalisé, confiance étant faite à la BML pour ne pas prêter ou exposer des livres en mauvais état.

Contenu

6500 ouvrages en langue anglaise (fictions et documentaires), la plupart en bon état.

Traitement et mise en valeur

Le rapport d'activité de l'année 1995 indique que les ouvrages ont été confiés à la bibliothèque Saint-Jean et que 3500 d'entre eux ont été traités mais que le temps, l'espace et le mobilier font défaut pour les 2000 restants et qu'une collaboration avec le département littérature de la Part-Dieu serait souhaitable.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

2338 WP 3 : rapport d'activité (1995)

BURELIER-BARD

Legs d'Amélie Burelier-Bard en 1979

Présentation

Nous n'avons pas pu identifier la donatrice mais le nom de jeune fille d'Anne Déléage était Bard : peut-être y a-t-il un lien.

Déroulement

Seul subsiste un document mentionnant l'acceptation du legs.

Contenu

Un masque en bronze de Bourdelle.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

CALAFERTE

Don de Guillemette Calaferte en 1996

Présentation

Guillemette Calaferte est la veuve de l'écrivain Louis Calaferte. Celui-ci est l'une des figures dominantes de la vie culturelle lyonnaise de la deuxième moitié du XX^e siècle avec Jean Reverzy. Né à Turin en 1928, il grandit dans les faubourgs lyonnais que décrit son premier roman, *Requiem des innocents*, paru en 1952. Il est aussi producteur et animateur à la radio. Louis Calaferte décède à Dijon en 1994.

Déroulement

La convention de don est datée du 11 juin 1996 et le don est accepté par délibération municipale le 29 avril 1996. La bibliothèque s'engage à conserver et mettre en valeur les documents. La donatrice et son fils auront un accès libre aux documents. La bibliothèque s'engage aussi à ce « qu'il ne soit pas fait usage des manuscrits pour de nouvelles éditions, augmentées ou enrichies. » Mme Calaferte et son fils souhaitent conserver un droit de regard sur les autorisations de consulter les manuscrits de leur vivant, confiant par la suite cette tâche au seul conservateur du fonds. La convention autorise cependant les prêts pour exposition et le microfilmage pour les chercheurs.

Deux avenants ont été faits en 2000 et 2003 au sujet des archives et de la correspondance, comme convenu dans la convention initiale. Un autre avenant a été réalisé en 2008 et un dernier don complémentaire a eu lieu en 2014.

Le don avait été officiellement proposé dans une lettre de Guillemette Calaferte datée du 7 février 1996. On y apprend que le don était une demande de Louis Calaferte lui-même. On y retrouve les limitations présentes dans la convention : pas de nouvelles éditions augmentées ou enrichies, autorisation explicite des prêts pour expositions et du microfilmage, nécessité d'une autorisation de la donatrice puis de son fils de leur vivant pour consultation directe, accès aux documents de la donatrice et son fils... Le délai de remise des archives est justifié au motif de la nécessité pour elle de les remettre en ordre.

Louis Calaferte connaissait la bibliothèque : il y avait organisé une exposition sur son œuvre en 1988.

Contenu

Le don initial comprend les manuscrits des œuvres littéraires publiées de Louis Calaferte, soit 31 carnets et 18 cahiers. Les dons complémentaires de 2000 et 2003 concernent des carnets de notes, des manuscrits inédits, des archives sur des expositions, des lectures ou des représentations théâtrales ainsi que de la correspondance.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire en ligne a été réalisé en 2004 et complété en 2008.

L'arrivée du fonds a donné lieu à l'organisation d'une exposition sur Louis Calaferte en 1996 ainsi qu'à des rencontres littéraires au sujet de son œuvre en 1998. Une nouvelle exposition sur l'écrivain intitulée *La poésie ça ne s'invente pas* a été organisée par la bibliothèque au printemps 2014. L'exposition virtuelle créée pour présenter l'exposition est toujours consultable sur le site de la bibliothèque.

Archives

- 2338 WP 4 : rapport d'activité (1996)
- 2338 WP 6 : rapport d'activité (1998)
- 2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Bibliographie

BURGELIN (Claude), « Vie du livre et vie littéraire ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 159-169.

NEYRET (Régis), « Résonances et le prix de la nouvelle ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 229-238.

CANDAUX

Vente à un prix très en dessous du marché en 2006. Dons complémentaires en 2010, 2012, 2013 et 2014.

Présentation

Daniel Candaux est un bibliothécaire et bibliophile genevois qui a consacré plus de vingt ans à la constitution de sa collection.

Déroulement

L'acquisition s'est faite avec le soutien du FRAB et de la ville de Lyon. Le soutien du FRAB est obtenu en juin 2007. En septembre 2007, le directeur de la bibliothèque demande à l'adjoint à la culture le soutien du fonds centralisé d'acquisition. Le prix proposé par Daniel Candaux est très modique (4800 euros) d'où une assimilation possible à une libéralité.

En 2010, le fonds est complété par un don de 23 ouvrages du même collectionneur. Une lettre de remerciement lui est envoyée par le conservateur du fonds ancien au mois de juin.

Contenu

Collection de 1250 psautiers. 12 datent du XVI^e siècle, 250 du XVII^e, 500 du XVIII^e et 500 du XIX^e siècle.

Le don de 2010 comprend 23 nouveaux psautiers anciens.

Le don de 2012 apporte 12 nouveaux ouvrages.

Le don de 2013 apporte une édition de 1573 des œuvres de Clément Marot ainsi que sept autres psautiers anciens.

Le don de 2014 comprend 24 ouvrages complémentaires.

Traitement et mise en valeur

Le classement originel de la collection par format et type de reliure a été conservé pour le fonds.

Archives

Dossier « Candaux » des archives électroniques de la bibliothèque.

CARHAIX

Don du photographe Jean-Baptiste Carhaix en 1994.

Présentation

Jean-Baptiste Carhaix est un photographe né en 1946 et demeurant à Lyon. Il commence à exposer en 1980. Son travail a pour thèmes principaux la critique de la religion et une approche humoristique de la mort. Il a notamment photographié les membres du mouvement gay californien des sœurs de la perpétuelle indulgence dans les années 1980.

Contenu

20 photographies artistiques (tirages d'exposition).

Traitement et mise en valeur

L'oeuvre de Jean-Baptiste Carhaix a fait l'objet d'une rétrospective à la bibliothèque en 1995.

Sources

Informations transmises par Sylvie Aznavourian, responsable des collections photographiques à la bibliothèque.

Site personnel de Jean-Baptiste Carhaix.

CAUE DU RHÔNE

Don du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Rhône en 1994

Présentation

Les CAUE sont des associations à mission de service public créées à la suite de la loi sur l'architecture de 1977. « Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilisation et la participation du plus grand nombre dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et des paysages. Il est à la fois conseiller et formateur des maîtres d'ouvrages publics et privés, des élus locaux dans leur projet d'aménagement et de construction, des professionnels. Il conseille les particuliers et intervient en milieu scolaire à la demande des enseignants. Il s'adresse au grand public par des expositions, des débats, visites... »

Contenu

349 photographies documentaires

Sources

Informations transmises par Sylvie Aznavourian, responsable des collections photographiques à la bibliothèque
Site internet du CAUE du Rhône

CÉLESTINS

Dépôt par le théâtre des Célestins en 1965

Présentation

Le théâtre des Célestins, fondé en 1793, est le plus ancien théâtre lyonnais.

Déroulement

Le don a été la décision de Charles Gantillon, directeur du théâtre. La proposition, l'acceptation et les remerciements ont eu lieu en juin 1965.

Contenu

Sont concernés les manuscrits et textes imprimés de théâtre conservés par l'établissement.

Archives

307 WP 008 : fonctionnement de la bibliothèque (1965)

CERCLE DU COMMERCE

Don du Cercle du commerce de Lyon en 1960

Présentation

Le Cercle du commerce était un club de la bourgeoisie lyonnaise fondé au début du XIX^e siècle et disparu dans les années 1990.

Déroulement

Le don est cité dans le rapport annuel de 1960. Les archives conservent la lettre de proposition du Cercle à Louis Pradel et la réponse de Henry Joly. Le Cercle du commerce affirme vouloir renouveler son fonds et se séparer d'ouvrages du XIX^e siècle.

Contenu

300 ouvrages du XIX^e siècle

Traitement et mise en valeur

Sept ouvrages de l'OPAC sont mentionnés comme venant du Cercle du commerce parce qu'ils portent le cachet du Cercle ou son fer doré sur leur reliure.

6906 : *Description de l'Egypte* de Jomard, Panckoucke, 1820-1830.

A 487 271 : *Flore lyonnaise* de Giovanni Balbis, Lyon, Coque, 1827-1828.

Rés 155407 : *Scènes de la vie privée et publique des animaux* illustré par Grandville, Hetzel et Paulin, 1842.

A 487 297 : Balleydier, Alphonse, *Rome et Pie IX*, Plon frères, 1847.

revue "Les lettres et les arts"

A 487 061 : Oeuvres complètes de P J de Béranger illustrées par Grandville, H Fournier Aîné, 1840.

A 487 270 : *Compte-rendu des événements qui se sont passés à Lyon...*, de CL Sébastien Charrier de Sainneville, Paris, 1818.

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1960)

307 WP 003 : fonctionnement de la bibliothèque (1960)

CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL GARIBALDI

Dépôt de l'association en 2010

Présentation

Le Cercle philosophique et culturel Garibaldi est une association maçonnique qui a pour but l'étude et la diffusion des idées laïques et républicaines. Il succède à l'Institut d'études et de recherches maçonniques en Rhône-Alpes créé en 2001. Il est l'héritier de la bibliothèque interloges Félix Lebossé, bibliothèque maçonnique de prêt fondée en 1974.

Contenu

Le Cercle a déposé ses ouvrages anciens à la bibliothèque soit 119 ouvrages indiqués comme faisant partie du fonds dans le catalogue. Cinq d'entre eux datent du XVI^e siècle, 42 du XVII^e, 41 du XVIII^e, 26 du XIX^e et cinq de la première moitié du XX^e siècle.

Sources

Informations transmises par les équipes de la bibliothèque

CHABRAND

Legs de René Chabrand en 1990

Présentation

René Chabrand, natif de Lyon, était ingénieur au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Déroulement

Le legs est connu par la correspondance de René Chabrand avec la bibliothèque. Il y demande si celle-ci est intéressée par le legs prévu par son testament. Il déclare que « [son] seul but [est] de préserver ces ouvrages rarissimes de la disparition et qu'ils demeurent à Lyon, [sa] ville natale. » La bibliothèque accepte le legs à condition de pouvoir faire du tri dans le fonds.

Contenu

85 ouvrages de mathématiques et de logique sélectionnés par le donateur sur la base d'un intérêt potentiel pour le grand public. Il lègue ses ouvrages plus pointus destinés aux étudiants et chercheurs à une école d'ingénieurs lyonnaise.

Archives

2250 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

CHAMBELLAND

Don de Jean-François Seron en 2006

Présentation

Guy Chambelland est un poète et éditeur de poésie bourguignon né en 1927 et décédé en 1996. Il fonde et dirige la revue *Le Pont de l'épée* entre 1957 et 1981. Il publie comme éditeur des poètes contemporains ainsi que des poètes oubliés ou dont l'œuvre est introuvable.

Contenu

220 livres de poésie publiés par Guy Chambelland entre 1960 et 1996, dont 44 tirages numérotés et illustrés ainsi que 14 numéros de la revue *Le Pont de l'épée*.

Sources

Informations transmises par Christine Thomasso du département littérature et langues de la bibliothèque de la Part-Dieu.

CHIEZE

Don de Jean Chieze en 1971

Présentation

Jean Chieze (1898-1975) était un peintre et un graveur, membre du conseil national de la gravure française. Formé aux Beaux-Arts de Lyon, il commence comme dessinateur de soieries de 1918 à 1923 avant de se consacrer exclusivement à la gravure sur bois. Il a été professeur au lycée du Parc de 1927 à 1931 et professeur de dessin de la ville de Lyon. Il a notamment travaillé comme illustrateur pour la maison d'édition ardéchoise du Pigeonnier à partir de 1926.

Déroulement

Le don Jean Chieze nous est connu par un document dactylographié présent dans les collections de la bibliothèque, contenant des informations sur Jean Chieze et un inventaire très sommaire du don.

Contenu

Le don comprend deux ouvrages de bibliophilie des éditions du Pigeonnier, 37 « images religieuses et civiles », environ 500 occasionnels (cartes de vœux, faires-parts...), environ 150 estampes, une soixantaine d'affiches et environ 400 ex-libris.

Archives

BML, « Oeuvres données par Jean Chieze en 1971 », document dactylographié, coté B 57897.

CHOMARAT

Dépôt de Michel Chomarat en 1992

Présentation

Michel Chomarat est un collectionneur et un éditeur spécialiste de Nostradamus dont il a mené l'édition de plusieurs ouvrages en fac-similé. Il devient aussi élu écologiste dans le premier arrondissement de Lyon en 1995. En 2001, il devient chargé de mission pour la mémoire auprès de la municipalité de Lyon. Militant LGBT, il est l'initiateur des assises de la mémoire gay et lesbienne en 2002. Il participe à la création du centre de ressources documentaires gays et lesbiennes à la bibliothèque municipale de Lyon, renommé plus tard le « Point G », centre de ressources sur le genre, en 2005. Il a été commissaire de plusieurs expositions à la bibliothèque ou dans d'autres institutions culturelles lyonnaises : sur Nostradamus en 1997 (*Prophéties pour temps de crise*), sur la franc-maçonnerie en 2003 (*Lyon, carrefour de la franc-maçonnerie*, au Musée des Beaux-Arts), sur le théâtre des Célestins et sur l'histoire de l'homosexualité en 2005 (*Les Célestins : du couvent au théâtre*, au théâtre des Célestins, et *Follement gay!*, à la bibliothèque).

Déroulement

Le projet de dépôt débute en 1989. La bibliothèque est réticente envers le dépôt, craignant notamment un retrait du fonds par d'éventuels héritiers au décès du déposant. Elle lui demande un testament prévoyant le legs de la collection à la bibliothèque à terme. Les premiers projets de convention prévoient la possibilité d'une modification unilatérale de celle-ci par le déposant et une indemnisation pour les frais d'assurance en cas de retrait. La direction des affaires culturelles insiste auprès de lui pour souligner les frais engendrés par l'accueil de la collection et la faible probabilité que la ville puisse obtenir le dédommagement prévu auprès d'héritiers. Toutefois, les acteurs restent conscients que la formule du dépôt ne permet pas d'ôter la possibilité au déposant de récupérer son fonds, quelle que soit la formulation des articles de la convention.

En décembre 1991, dans une lettre de Jean-Louis Rocher à la direction des affaires culturelles, il apparaît que les conservateurs de la bibliothèque sont toujours réticents à l'idée du dépôt mais que la richesse exceptionnelle du fonds les incite à prendre le risque

Le dépôt est approuvé par délibération municipale le 17 février 1992. La convention prévoit aussi le dépôt des acquisitions futures du déposant. Le fonds doit être coté à part et disposer d'un cachet spécifique. Le déposant se réserve le droit de refuser la communication ou de retirer du fonds certaines pièces. Il conserve un droit de regard sur les restaurations à engager sur les documents. Toute reproduction ou prêt à une autre institution d'un document est soumise à son autorisation. La bibliothèque s'engage à mettre le fonds en valeur et à lui communiquer tout projet autour du fonds.

Contenu

Le fonds tel qu'inventorié à l'origine comprend 15 000 documents dont 6 000 livres, datant du XV^e au XX^e siècles. Les thématiques concernées sont multiples : histoire de Lyon et de la région, occultisme et ésotérisme, histoire du livre, mouvements sociaux notamment LGBT, anarchiste et relatifs à mai 1968, art contemporain et livres d'artistes. La collection comprend beaucoup de documents rares, par leur ancienneté

mais aussi parce que beaucoup ont échappé au dépôt légal, notamment parce qu'issus de cultures populaires ou alternatives.

L'état des inventaires du fonds de 2013 fait état de 61 892 cotes dont 11 065 imprimés anciens, 17 549 imprimés modernes (XIX^e et XX^e siècles), 3258 périodiques, 26 866 estampes, 779 manuscrits, 162 disques, 16 cassettes audio, 201 vidéos et 6 microfilms.

Traitement et mise en valeur

Michel Chomarat a lui-même beaucoup travaillé à la mise en valeur de sa collection. Outre les expositions citées ci-dessus, il a réalisé en 1993 un catalogue des ouvrages maçonniques du XVIII^e siècle. Il a édité plusieurs catalogues de parties de son fonds ainsi qu'un bulletin d'information intitulé *Passion privée* entre 2000 et 2005.

Comme stipulé par la convention, les ouvrages du fonds Chomarat ont une cotation dédiée. Une recherche sur les notes d'exemplaires dans le catalogue renvoie 5824 notices pour le fonds, dont 4559 livres. 221 sont postérieurs à 2000, 579 datent de la seconde moitié du XX^e siècle, 456 de la première moitié, 2060 du XIX^e siècle, 1693 du XVIII^e, 514 du XVII^e, 256 du XVI^e et deux du XV^e.

Le fonds Chomarat est cependant un ensemble bien plus vaste, dont tous les éléments ne figurent pas sur l'OPAC de la bibliothèque. Comme indiqué dans la présentation du contenu, les inventaires récents font état de plus de 60 000 documents. Les inventaires sont entrepris bénévolement par Jean-Paul Laroche à partir de 1992 : le nombre de cotes attribuées atteint 19 000 en 1993, 49 000 en 2003 et 61 000 en 2013. Outre l'intégration de documents non inventoriés auparavant, le fonds s'accroît régulièrement au rythme des acquisitions du déposant : les fiches d'entrées du fonds réalisées entre 1996 et 2005 indiquent environ 10 000 acquisitions annuelles. La rétroconversion des catalogues papier du fonds a par ailleurs débuté en 1999.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

2338 WP 2 : rapport d'activité du fonds ancien (1993)

2338 WP 6 : rapport d'activité (1998)

2339 WP 21 : fonds ancien

BML, Fonds Chomarat, État des inventaires 2013 communiqué par le personnel du fonds ancien.

Bibliographie

CHOMARAT (Michel), *Prophéties pour temps de crise : interprétations de Nostradamus au fil des siècles*, Lyon, Bibliothèque municipale, 1997, 79 p.

CHOMARAT (Michel), LAROCHE (Jean-Paul), *Ouvrages maçonniques du XVIII^e siècle de la Bibliothèque municipale de Lyon*, Lyon, Michel Chomarat, 2 vol., 187 p.

CHOMARAT (Michel), *Fonds Michel Chomarat : catalogue de la musique imprimée (XVI^e-XIX^e siècles)*, Lyon, Éditions Michel Chomarat, 1999, 3 vol.

CHOMARAT (Michel), *Follement gay : l'homosexualité dans les collections de la bibliothèque de Lyon*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, 163 p.

CHOMARAT (Michel), « Une mémoire en construction : présence gay et lesbienne dans les collections de la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 1-10.

CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE

Don de l'association Chronique sociale de France en 1997

Présentation

L'association Chronique sociale de France a été créée en 1892 par un journaliste de *La Croix de Lyon* et un ouvrier soyeux. Elle est issue du mouvement du catholicisme social et s'intéresse aux questions de société. Elle a une activité éditoriale à partir de 1920. En 1904, elle lance les semaines sociales de France, manifestation organisée dans une ville différente chaque année et proposant principalement des conférences publiques. Elle se développe dans toute la France au fil des années tout en s'éloignant de ses origines catholiques à partir des années 1960. De nos jours, elle s'intéresse surtout à la pédagogie et au développement personnel, l'édition et la formation représentant ses activités principales.

Déroulement

L'association souhaite recentrer ses collections sur ses besoins internes et estime que ses collections d'intérêt général gagneraient à être accessibles à un plus large public.

La convention de don est datée du 20 janvier 1997. Le don a été accepté par délibération municipale.

La bibliothèque s'engage à conserver le fonds et à le mettre en valeur en permettant le libre accès à un large public. L'association se réserve le droit de prélever des ouvrages pour organiser des expositions ou de les utiliser mais en garantissant de les restituer par la suite. Dans la mesure où l'association n'est pas dissoute, d'autres dons pourront suivre.

Contenu

L'association donne à la bibliothèque le fonds de son centre de documentation riche de plus de 22 000 documents relatifs aux questions de religion, de société, d'économie, de politique et de psychologie. Le fonds comprend un important volume de dossiers de presse et de brochures conservées dans des boîtes d'archives ainsi que 8 000 monographies et des revues.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire des dossiers de presse et des brochures a été mis en ligne dans Pleade en 2006-2007.

Une recherche dans les notices d'exemplaire du catalogue renvoie 2500 résultats dont 2150 postérieurs à 1950, 300 de la première moitié du XX^e siècle et 18 du XIX^e.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

CIOFOLO

Don de Jean-Claude Ciofolo en 2011

Déroulement

Le don est connu par une lettre de remerciement du directeur de la bibliothèque de mai 2011.

Contenu

Un incunable et une centaine de caricatures politiques de Gill tirées sur papier journal.

Archives

Dossier « Dons divers » des archives électroniques de la bibliothèque.

COGORDAN

Don de M^{me} Sabine Cogordan en 1952 et legs en 1969

Présentation

Sabine Cogordan est probablement la fille de François-Georges Cogordan, né à Lyon en 1849. Fonctionnaire au ministère des Affaires Étrangères, il devient consul général au Caire en 1894 et directeur politique du ministère en 1902. Il décède en 1904. Sabine Cogordan avait déjà donné des livres ayant appartenu à son père à la bibliothèque en 1931.

Déroulement

Ce don n'est connu que par le rapport annuel de 1952. Le legs est accepté par délibération municipale en 1970 mais la validation préfectorale n'est donnée qu'en 1973. Les frais de déménagement du fonds se montent à 450 Fr.

Contenu

74 ouvrages sur l'histoire de Lyon pour le don de 1952 et 21 caisses de livres non inventoriés dont des livres des XVIII^e et XIX^e siècles, souvent en langues étrangères, pour le legs.

Traitement et mise en valeur

57 notices portent la mention "don Cogordan" dans l'OPAC. Cependant, il est difficile de savoir si ces ouvrages ont fait l'objet du don de 1931 ou celui de 1952.

Le tampon "don en souvenir de M. Cogordan" est reproduit dans la base des provenances de la bibliothèque.

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1952)
2251 WP 10 : dons et dépôts (1973-1995)

Bibliographie

LUTZ (Jean-François), *Dons et legs à la Bibliothèque municipale de Lyon (1850-1950)*, Mémoire pour le DCB, 2003, p. 119-120.

COMBET-DESCOMBES

En 1966, suite à l'incendie du logement du peintre Pierre Combet-Descombes entraînant sa mort sans héritiers, le Service des Domaines demande au Musée des Beaux-Arts et à la bibliothèque de se répartir les archives et œuvres encore en état.

Présentation

Né à Lyon en 1885, fils d'une couturière et d'un professeur d'Albertville, Pierre Combet-Descombes étudie aux Beaux-Arts et devient peintre, graveur et décorateur pour le théâtre. Il participe à la naissance du groupe des ziniars formé par les artistes lyonnais avant-gardistes et préside le Salon Sud-est où ils exposent de 1938 à 1953. Il entre à l'Académie de Lyon en 1952. Après un incendie dans son atelier en 1955 qui détruit une partie non négligeable de son œuvre, il meurt dans l'incendie de son appartement en 1966.

Déroulement

Faute d'héritiers, le musée des Beaux-Arts et la bibliothèque se sont partagés œuvres et archives à la demande du service des domaines, une centaine d'œuvres ayant été sélectionnées par le musée.

Contenu

Le fonds contient les archives familiales et la correspondance de l'artiste, ses notes de travail, de nombreux dessins de sa main ainsi que de nombreux éphémères et affiches qu'il avait conservés. Le fonds comprend aussi 11 livres illustrés.

Traitement et mise en valeur

Le fonds Combet-Descombes est coté Ms 7100 à 7228. Un inventaire en XML-EAD a été mis en ligne par la bibliothèque, réalisé en deux fois (2004-2005 et 2007) par des stagiaires. Les quelques livres sont cotés à part.

Le fonds Combet-Descombes est présenté dans la section « Collections patrimoniales » du site de la bibliothèque.

Un article sur le fonds a été publié dans *Gryphe* en 2005 par Étienne Rouzies, stagiaire qui a réalisé la majeure partie de l'inventaire.

Bibliographie

Pierre Combet-Descombes, la réalité sublimée, Villefranche-sur-saône, Musée Paul Dini, 2004

Pierre Combet-Descombes, Lyon, Musée des beaux-arts, 1985

ROUZIES (Etienne), « Dans l'intimité d'un éternel curieux : le fonds Combet-Descombes révèle un artiste lyonnais à la fois peintre, dessinateur, graveur et chroniqueur », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 25-34.

VOLLERIN (Alain), *Les ziniars ou la vocation de la modernité*, Mémoire des Arts, 2001.

CR-DSU

Don du Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain Rhône-Alpes en 2002

Présentation

Le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain Rhône-Alpes a été créé en 1993 pour rassembler et informer les acteurs de la politique de la ville dans la région.

Déroulement

L'acceptation du don figure au bulletin municipal du 16 juin 2002. Le CR-DSU souhaitait se séparer de la partie de son fonds documentaire devenue trop ancienne pour les besoins de ses usagers. Il est prévu que chaque année un nouvel ensemble de documents soit proposé à la bibliothèque.

La convention est datée du 18 juillet 2002. Les documents sont destinés au fonds régional. La bibliothèque s'engage à les conserver et à les mettre en valeur. La mention du don par le CR-DSU doit figurer sur les notices du catalogue qu'il est prévu de transférer automatiquement depuis la base de données du CR-DSU dans le catalogue de la bibliothèque. Le déménagement est à la charge de la bibliothèque.

Contenu

Le fonds est notamment intéressant pour sa littérature grise (documents contractuels, rapports d'évaluation) concernant la politique de la ville devenue assez rare. Le don comporte 230 documents estimés à 2300 euros.

Traitement et mise en valeur

Une recherche dans les notes d'exemplaire du catalogue renvoie 242 documents.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

DALBANNE

Don de Claude Dalbanne en 1956

Présentation

Claude Dalbanne (1877-1964) était un historien et un artiste lyonnais. Conservateur au musée Gadagne, il est le fondateur du musée de la marionnette de Lyon.

Déroulement

Ce don est connu par le rapport annuel de 1956.

Contenu

135 estampes sur l'orfèvrerie et l'ébénisterie

Archives

177 WP 30 : rapport annuel 1956

Bibliographie

Notice Data.bnf : http://data.bnf.fr/11055001/claude_dalbanne/

DANDELYON

Don de l'association Dandelyon en 2010

Présentation

L'association Dandelyon a organisé de 2005 à 2010 des tremplins destinés à soutenir et présenter au public des groupes musicaux lyonnais.

Contenu

Le fonds comprend 350 dossiers de candidatures de groupes souhaitant participer aux tremplins de l'association. Ces dossiers contiennent tous des enregistrements sonores sur disques compact.

Traitement et mise en valeur

Ce don a été reçu dans le cadre de la constitution du fonds Mémoire de la musique lyonnaise débutée en 2009. Les enregistrements sonores ont été numérisés en raison de la faible durée de vie des supports mais aussi dans le but de les mettre à disposition dans Numélyo.

Sources

Informations transmises par Simon Cane du département Musique de la bibliothèque

Présentation du fonds Mémoire de la musique lyonnaise dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales

DÉLÉAGE

Legs de Mme Anne Déléage, née Bard, en souvenir de son mari, en 1956

Présentation

Anne Déléage pourrait être l'épouse d'Émile Déléage, pharmacien décédé à Lyon en 1941 et membre de la Société historique, archéologique et littéraire de Lyon de 1934 à sa mort.

Déroulement

Ce legs est connu par la lettre de remerciement enthousiaste d'Henry Joly et le rapport annuel de 1956.

Contenu

D'après le rapport annuel, le legs comporte 1500 ouvrages, notamment des éditions d'œuvres littéraires classiques et modernes. Dans sa lettre de remerciement, Henry Joly souligne notamment l'intérêt des éditions de luxe illustrées du XX^e siècle, à cette époque très peu présentes dans les collections de la bibliothèque. Le legs comprend aussi la correspondance de M. Déléage avec Simone Maurois.

Traitement et mise en valeur

Une recherche dans les notices d'exemplaire de l'OPAC renvoie 29 résultats renvoyant à M^{me} Déléage. Parmi ces résultats, 21 ouvrages datent de la première moitié du XX^e siècle, cinq du XIX^e et un du XVII^e.

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1956)

177 WP 44 : fonctionnement de la bibliothèque (1956)

Bibliographie

Base prosopographique du CTHS : <http://cths.fr/an/prosopo.php?id=102404>

DI MATTEO

Don de Gabriele Di Matteo en 2002

Présentation

Gabriele Di Matteo, peintre bibliophile, est né en 1957 dans la région napolitaine. Depuis ses débuts, il entretient une relation privilégiée avec l'imprimé et mène aussi une activité d'éditeur sous le pseudonyme d'Armando Della Vittoria. Il s'installe à Milan en 1988 et lance en 1991 la revue *E il topo*, pensée comme un espace de libre expression pour les artistes. Sans avoir réellement de but informatif ou théorique comme la plupart des revues artistiques, la revue revendique un certain sens de l'absurde. Le dernier numéro paraît en 1996.

Déroulement

Le don a été accepté par arrêté municipal du 22 juillet 2002. Une lettre de remerciement de l'adjoint à la culture est envoyée au donateur le 8 août 2002. Gabriele Di Matteo avait envoyé une lettre de proposition le premier juillet 2002. Le donateur ne demande aucune restriction mais se réserve le droit de récupérer temporairement des pièces à des fins d'exposition.

La bibliothèque se montre très intéressée par le don dans une période où elle entend mettre l'accent sur l'art contemporain et la sensibilisation du public à celui-ci, selon le rapport fait au conseil municipal pour l'acceptation du don.

L'artothèque de la bibliothèque avait invité Gabriele Di Matteo à exposer à la Part-Dieu en 1998. Son exposition, intitulée *The Blind man*, avait pour thème principal l'écrivain Borges. Séduit par la vocation contemporaine de l'artothèque et par son fonds de livres d'artistes, il décide de donner ses archives.

Contenu

Le fonds comprend les archives de la revue *E il topo*, revue artistique publiée par l'artiste, et les archives de la réalisation d'un livre-œuvre d'art, *Biografie immaginarie*. Les archives consistent en maquettes, manuscrits, archives administratives, correspondances, dessins, collages et photomontages originaux. A aussi été donnée une cassette vidéo retraçant le lancement du numéro zéro dans une galerie milanaise. Le fonds est estimé 12 196 euros mais cette valeur peut augmenter avec la cote des artistes ayant réalisé les œuvres originales présentes dans les archives. Certains ont une renommée internationale.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Le fonds a été catalogué en XML-EAD et l'inventaire mis en ligne en 2005.

Il a fait l'objet d'un article dans *Gryphe* en 2006.

Les relations de la bibliothèque avec l'artiste se poursuivent par la suite : en 2009, le pôle arts et loisirs achète un livre réalisé par Di Matteo.

Archives

2338 WP 6 : rapport d'activité (1998)

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Rapport d'activité (2009), en ligne dans la bibliothèque numérique de l'ENSSIB

Bibliographie

GALLERI (Claudio), « Le peintre et la bibliothèque : une histoire de complicité et d'échanges entre Gabriele di Matteo et la Bibliothèque municipale de Lyon », *Gryphe*, n° 13, 2006, p. 20-26.

ÉCOLE DE TISSAGE

Don de l'École supérieure des industries textiles de Lyon en 1985

Présentation

L'École de tissage de Lyon est fondée par la municipalité en 1883 afin d'aider les ouvriers de la soierie lyonnaise à s'adapter aux évolutions de la demande. Elle déménage en 1927 dans un bâtiment plus spacieux construit par Tony Garnier où elle cohabite avec l'école des Beaux-Arts jusqu'en 1960. L'école se scinde en deux en 1984 après maintes évolutions. Le niveau supérieur, dénommé école supérieure des industries textiles de Lyon, se rapproche ensuite de l'école supérieure du cuir et des peintures, encres et adhésifs pour former l'Institut textile et chimique de Lyon en 1988.

Déroulement

L'école se sépare de toutes ses collections antérieures à 1960.

Contenu

Plus de 7000 volumes datant du XVIII^e siècle à 1960 sur les techniques textiles mais aussi sur la physique, la chimie, les arts décoratifs, la mode ou la sériciculture.

Traitement et mise en valeur

L'histoire de l'École de tissage et de ses collections est présentée dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Les illustrations et notices des ouvrages sont numérisées dans la base Textiles, réalisée en partenariat avec l'Institut textile et chimique de Lyon.

La recherche de mentions du fonds de l'École de tissage dans le catalogue renvoie 2766 documents : 1200 datent des années 1950, 1000 datent de la première moitié du XX^e siècle, 288 du XIX^e et 23 du XVIII^e.

ENCAUSSE

Legs du D^r Philippe Encausse en 1985

Présentation

Le D^r Philippe Encausse, décédé en 1984, était lié au milieu occultiste lyonnais. Il est le fils de Gérard Encausse, dit Papus, dont le fonds était déjà présent à la bibliothèque.

Déroulement

Le D^r Philippe Encausse a décidé dans son testament de léguer un choix de documents relatifs aux sciences occultes à la bibliothèque. Sa veuve a invité le conservateur de la bibliothèque, accompagné de spécialistes du domaine, à venir choisir en collaboration avec les héritiers les livres qui l'intéressaient en tenant compte de ce que possédait déjà la bibliothèque.

Contenu

447 volumes imprimés et 61 manuscrits relatifs aux sciences occultes. Certains ouvrages sont très rares.

Traitement et mise en valeur

423 documents apparaissent dans le catalogue comme venant du legs Encausse. 64 sont postérieurs à 1950, 203 sont datés de la première moitié du XX^e siècle, 138 du XIX^e, 11 du XVIII^e et 2 du XVII^e.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

FEUILLET

Don d'André Feuillet en 2006

Déroulement

Ce don est connu par une lettre de remerciement du conservateur responsable du fonds ancien de janvier 2006. Ce document indique que le donateur s'est rendu lui-même à la bibliothèque remettre le fonds en mains propres.

Contenu

Ensemble de 23 ouvrages de dévotion datant du XVII^e au XIX^e siècles. Trois sont des reproductions photocopiées ou microfilmées et un est en réalité une réédition de 2000.

Archives

Dossier « Dons divers » des archives électroniques de la bibliothèque.

FLUTRE

Trois dons du professeur Louis-Fernand Flutre en 1957, 1958 et 1959

Présentation

Louis-Fernand Flutre (1892-1978) était professeur de langue et littérature française du Moyen Âge à la faculté de Lyon.

Déroulement

Les trois dons successifs de Louis-Fernand Flutre figurent dans les rapports annuels de la bibliothèque. Une liste des autographes donnés en 1957 a été dressée le 29 octobre 1957.

Contenu

Le don de 1957 comprend 115 autographes de « personnages de second plan », un factum du XVIII^e siècle sur le région de Merville (Nord) et un imprimé avignonnais du XVI^e siècle.

Le don de de 1958 comprend une copie manuscrite de l'*Histoire amoureuse de la France* de Bussy-Rabutin datée de 1711.

Le don de 1959 comprend deux éditions de Sébastien Gryphe (un Tacite et un Cicéron) et un recueil de pièces historiques et littéraires du XVII^e siècle intitulé *Diversitez curieuses en plusieurs lettres...* publié à Paris par Urbain Coustelier en 1697.

Traitement et mise en valeur

Les deux éditions de Gryphe sont cotées Rés 808146 pour le Tacite et Rés 808152 pour le Cicéron. Les *Diversitez curieuses...* sont cotées 333349.

On trouve aussi cinq livres du XVII^e siècle ayant appartenu au professeur Flutre dans le catalogue.

Les livres anciens ayant appartenu au donateur ont tous en commun de porter une marque de provenance du couvent Sainte-Marie-Madeleine de Marseille.

Archives

177 WP 30 : rapports annuels (1957, 1958, 1959)

177 WP 45 : fonctionnement de la bibliothèque (1957)

Bibliographie

Notice Data.bnf : http://data.bnf.fr/12206352/louis-fernand_flutre/

FONDATION NATIONALE DE PHOTOGRAPHIE

Don de la Fondation nationale de photographie en 1993

Présentation

La Fondation nationale de photographie était une institution chargée de promouvoir la photographie, fruit d'une collaboration entre l'État et la ville de Lyon, fondée en 1978 et installée au Château-Lumière, demeure construite par le père des frères Lumière en 1900. Ses missions étaient la conservation de collections patrimoniales, le soutien à la création, la diffusion au public et l'enseignement. La fondation ferme ses portes en 1993 suite à des difficultés financières, principalement du fait d'un désengagement de l'État.

Déroulement

Les collections de la Fondation sont remises à la ville de Lyon qui charge la bibliothèque de les conserver et de les mettre en valeur. Bien que le fonds n'ait pas un ancrage local très fort dans son contenu, son prestige et le rôle de la Fondation dans la vie culturelle lyonnaise, ainsi que l'origine lyonnaise de la famille Lumière, ont motivé la volonté de maintenir le fonds à Lyon. De plus, les délibérations municipales du 5 juillet 1993 montrent que certains élus ont pu éprouver un certain ressentiment à l'égard de l'État, accusé de se désengager pour recentrer ses subventions culturelles sur Paris.

La bibliothèque des frères Lumière est estimée à 410-475 000 Francs.

Contenu

Le fonds de photographies compte 6 000 tirages et 50 000 plaques. À cela s'ajoutent 2800 livres dont 800 constituent la bibliothèque des frères Lumière, les autres étant principalement des catalogues d'exposition.

Traitement et mise en valeur

Le traitement et la mise en valeur des collections ont été confiés au département arts et loisirs de la bibliothèque même si la conservation et la communication au public sont de la responsabilité du fonds ancien.

La bibliothèque n'avait pas auparavant de grand fonds photographique. Il s'agissait d'une occasion pour elle d'accorder plus de place à cet art. L'accueil des collections s'est accompagné d'un plus grand effort porté sur la photographie par le département arts et loisirs ainsi que par le recrutement d'une ancienne employée de la Fondation pour en prendre soin. Ce recrutement est accepté par la ville en 1994, l'association qui gère la liquidation de la Fondation ayant accepté de continuer à l'employer en attendant que le poste soit créé. Pour le directeur de la bibliothèque, ce recrutement était nécessaire pour éviter que le transfert de la collection soit l'équivalent d'une fossilisation de celle-ci. Le traitement du fonds a été une longue entreprise : il n'était pas achevé en 2001 (mais une grande partie du fonds devait vraisemblablement être traitée en 2004).

Près de 6000 photographies apparaissent dans le catalogue comme provenant de la Fondation. Plus de 3000 sont postérieures à 1950, un peu moins de 2000

datent de la première moitié du XX^e siècle et 156 du XIX^e. 263 livres et 63 périodiques de la bibliothèque des frères Lumière apparaissent dans le catalogue, datant du XIX^e et du début du XX^e siècle. Certaines photographies ont été numérisées dans Numélys mais ne constituent pas un ensemble dédié aux collections de la Fondation.

Les collections de la Fondation, avec celles de l'ancienne artothèque des Terreaux, constituent le cœur de l'artothèque de la Part-Dieu, rattachée au département arts et loisirs. L'artothèque a été créée dans le but de poursuivre en partie les missions de la Fondation dont la bibliothèque s'est considérée comme l'héritière d'un point de vue intellectuel et non seulement matériel. Cependant, les crédits d'acquisition de l'artothèque sont inférieurs à ceux de la Fondation. De la même manière, la politique de bourses à de jeunes photographes n'a pas pu être continuée. Cependant, la bibliothèque organise régulièrement des expositions de photographies depuis cette période. Les collections itinérantes que prêtait la Fondation ont aussi été conservées et peuvent toujours être mises à disposition d'institutions. La bibliothèque a développé des collaborations avec l'école des Beaux-Arts de Lyon, avec le FRAC Rhône-Alpes, avec l'Université Lyon II, le musée Niepce, le musée d'art contemporain... En 1996 a été organisée une exposition sur les frères Lumière ainsi qu'un cycle de conférences sur l'histoire de la photographie.

La bibliothèque des frères Lumière a été cataloguée en 2001. L'intégrité du fonds a été respectée et les notices d'exemplaire mentionnent normalement l'appartenance à cet ensemble ainsi qu'au fonds de la Fondation, comme les notices des photographies.

Cependant, la situation de la bibliothèque comme héritière de la Fondation nationale de la photographie a pu être contestée. En 2004, un photographe en appelle aux élus locaux pour déplorer une absence de mise en valeur et d'accessibilité des fonds de la Fondation. Le directeur de la bibliothèque, dans une réponse au courrier qui lui a été transmis, s'en défend en indiquant que tous les tirages ont été indexés et sont consultables sur rendez-vous et que la bibliothèque a organisé 18 expositions de photographies depuis 1994. L'Institut Lumière, créé en 1982, partageait le Château-Lumière avec la Fondation et ouvre un musée en 2003. L'Institut est déjà en possession des films des frères Lumière et, fort de sa nouvelle situation, demande à ce que la bibliothèque des frères soit à nouveau conservée au Château-Lumière au motif que les héritiers tiennent à ce que la collection reste en cet endroit et pourraient demander à la récupérer. Le départ de cette collection avait déjà suscité des protestations de la part de l'administratrice de l'Institut en 1993 qui mentionnait déjà que les héritiers Lumière étaient toujours propriétaires des fonds et n'appréciaient pas ce transfert. Le directeur de l'Institut indique dans sa lettre qu'il considère le dépôt des collections à la bibliothèque comme une opération de sauvetage qui n'était pas forcément appelée à durer. Le directeur de la bibliothèque s'y refuse, arguant du travail accompli sur le fonds par les bibliothécaires, notamment pour l'informatisation du catalogue et sa mise en ligne, ainsi que des garanties de conservation et d'accès au public qu'offre cette institution. Les questions de droit d'auteur autour des collections peuvent s'avérer épineuses. Ainsi, en 1997, un conflit oppose la bibliothèque aux héritiers de Jacques Prévert qui contestent le droit de la bibliothèque à louer une exposition itinérante de la Fondation.

Cette « succession » a pu aussi avoir des conséquences inattendues. La Fondation avait laissé en dépôt en 1992 dans un autre musée une machine, « la lamineuse Lumière », pour qu'elle y soit restaurée. A l'issue du dépôt en 1998, c'est à la bibliothèque que s'est adressé le musée. La machine a alors été déposée dans un autre musée à Boulogne pour deux ans. Le contrat a été renouvelé jusqu'en 2004.

Archives

2338 WP 4 : rapport d'activité (1996)

2339 WP 13 : Fondation nationale de photographie

Bibliographie

GARAY STINUS (Ana), *L'intégration des fonds de la fondation nationale de la photographie dans la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire, 2001, 104 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1714-l-integration-des-fonds-de-la-fondation-nationale-de-la-photographie-dans-la-bibliotheque-municipale-de-lyon.pdf>>. [Consulté le 12 août 2014]

FOURNIER

Don de Reine Fournier, mère du chercheur Alain Fournier, en 2008

Présentation

Alain Fournier était un chercheur spécialiste de sériciculture. Il est décédé en 2006.

Déroulement

La donatrice a souhaité donner la collection de son fils pour compléter le fonds Bonafous et celui de l'École de tissage, qui comportent aussi des documents sur la sériciculture.

La proposition est passée par l'intermédiaire du directeur du laboratoire où travaillait Alain Fournier. Yves Jocteur-Montrozier, conservateur au fonds ancien, informe celui-ci que la bibliothèque est disposée à recevoir le fonds en juin 2007.

Une lettre de remerciement est envoyée à la donatrice en juillet 2009, accompagnée d'un article exposant le traitement appliqué au fonds par la bibliothèque et son intérêt. Une visite de l'établissement lui est proposée.

Contenu

413 monographies et 29 périodiques datant du XVII^e au XXI^e siècle. Le don comporte aussi 423 catalogues et ouvrages sur l'art des XIX^e et XX^e siècles, publiés pour la plupart après 1970.

Traitement et mise en valeur

Les ouvrages ont reçu une estampille spécifique portant le nom de l'ancien possesseur. Dans son courrier de juin 2007, Yves Jocteur-Montrozier indique cependant que la bibliothèque ne peut s'engager à cataloguer le fonds dans des délais précis faute de moyens humains suffisants mais que le traitement sera effectué le plus vite possible.

Archives

Dossier « Fournier » des archives électroniques de la bibliothèque.

FRANCE 3 RHÔNE-ALPES-AUVERGNE

Don de la chaîne de télévision France 3 Rhône-Alpes-Auvergne en 1993

Présentation

La chaîne France 3 Rhône-Alpes-Auvergne était héritière des collections de la radio publique lyonnaise, fondée en 1922 sous le nom de Lyon-PTT et qui a fonctionné jusqu'en 1992.

Déroulement

Ce don est une exception par rapport à la destinée des autres discothèques des radios publiques régionales, pour la plupart transférées à la discothèque centrale de Radio France.

Le don est accepté par délibération municipale le 15 février 1993. La chaîne a émis le souhait de ne pas disperser sur le marché sa collection de disques tandis que la bibliothèque met en avant sa mission de conservation et son intérêt pour l'importance du fonds. Ont été cédés avec les disques les rayonnages et les catalogues sur fiches. La bibliothèque s'engage à ne pas disperser le fonds et à accorder un accès privilégié au personnel de la chaîne.

La convention est signée le 18 février 1993. La bibliothèque s'engage à rétroconvertir le fichier dans un délai de deux à trois ans et une consultation à distance de cette base informatique sur minitel est prévue. La convention indique aussi que la bibliothèque peut se séparer des doublons si elle le désire.

À l'origine, en septembre 1992, la chaîne proposait de vendre la collection pour 100 000 Francs mais les agents de la bibliothèque ont fait valoir que celle-ci comptait de nombreux doublons, voire des triplons, et n'avait qu'une faible valeur financière. Le 2 octobre 1992, Patrick Bazin sollicite Jacques Oudot, adjoint à la culture de Lyon, pour obtenir une subvention pour un prix d'achat réduit à 20 000 Francs. Celui-ci refuse et suggère de s'adresser à la phonothèque nationale malgré le fait que, pour Patrick Bazin, la constitution de fonds musicaux de conservation est un enjeu d'actualité. Selon le directeur des affaires culturelles, l'achat de disques ne peut relever que des crédits normaux d'acquisition. La chaîne se décide à donner le fonds à la fin du mois d'octobre 1992.

Contenu

80 000 disques dont 12 000 78 tours et 70 000 33 et 45 tours. Tous les genres musicaux sont représentés même si la variété française des années 1950 et 1960 occupe une place importante. Le fonds comprend aussi un ensemble de disques de bruitages et d'illustrations sonores utilisés pour les émissions radiophoniques ainsi que 184 tapuscrits d'émissions.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site internet de la bibliothèque dédiée aux collections patrimoniales.

Une recherche dans les notes d'exemplaires du catalogue renvoie 33 406 disques dont 6041 datent d'avant 1950.

Dans une note non datée, Patrick Bazin indique que le délai de trois ans prévu pour l'informatisation du fichier est sans doute peu réaliste, notamment parce que le fichier est peu utilisable. Ainsi, la présentation du fonds sur la site de la bibliothèque indique qu'une partie du fonds recensée par le fichier n'a pas été donnée à la bibliothèque, notamment les CD.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

2339 WP 17 : fonds régional

FONTAINES

Dépôt de la Province jésuite de France en 1998

Présentation

La bibliothèque jésuite des Fontaines était la plus grande bibliothèque appartenant à l'ordre, installée à Chantilly au sein du scolasticat jésuite des Fontaines, centre de formation et de recherche. Le scolasticat est déplacé à Paris en 1971 et le domaine des Fontaines devient un centre culturel ouvert à tous, conservant la bibliothèque. Elle avait été fondée en 1952 et regroupait plusieurs bibliothèques jésuites des XIX^e et XX^e siècles, notamment celles de Jersey, Enghien et Aix-en-Provence. La bibliothèque de Jersey était celle du scolasticat de Laval, fondée en 1840, exilée à Jersey en 1880. Elle est transférée à Chantilly dès 1952 et est alors forte de 250 000 volumes. La bibliothèque jésuite d'Enghien était destinée à des formations en théologie. Elle est transférée à Chantilly en 1957, riche de 110 000 volumes. La bibliothèque du noviciat d'Aix-en-Provence, plus centrée sur la littérature, est transférée à Chantilly en 1971, après avoir été fondée à Yzeure en 1921 et déplacée à Aix en 1957. La bibliothèque des Fontaines a aussi accueilli la bibliothèque de Vals-près-le-Puy en 1967 après qu'elle a été exilée en Espagne de 1880 à 1897 et en Hollande de 1901 à 1919. Outre ces apports, la bibliothèque des Fontaines s'est enrichie par de nombreuses acquisitions ainsi que par dons et par legs durant toute son existence.

Déroulement

Ayant pris la décision de fermer le centre des Fontaines trop coûteux à entretenir étant donné la diminution du recrutement de l'ordre, les jésuites souhaitaient voir la collection rejoindre une « institution crédible » pour qu'elle ne soit pas dispersée. Dans son discours lors de la cérémonie organisée pour officialiser le dépôt, le Provincial des jésuites de France mentionne les difficultés financières de l'ordre et le coût très important de la conservation d'une collection comme celle des Fontaines tout en affirmant l'intérêt que porte l'ordre à son patrimoine culturel et scientifique et son refus de considérer le dépôt comme un abandon. Le choix de la bibliothèque municipale de Lyon est le fruit de plusieurs facteurs. La présence jésuite passée et présente dans la ville a joué un rôle : le fonds d'origine de la bibliothèque de Lyon est celui du collège jésuite de la Trinité, fondé au XVI^e siècle, tandis que Lyon est toujours le siège de l'Institut des sources chrétiennes, centre de recherche spécialisé en patristique. La bibliothèque municipale de Lyon a dégagé une image de sérieux et de professionnalisme par l'existence du silo de conservation et de l'espace qui y était disponible et l'informatisation de la bibliothèque laissait entendre la possibilité d'une informatisation du catalogue. La proximité de la gare de la Part-Dieu a pu rassurer quant à l'accessibilité du fonds pour les chercheurs venant de Paris. Enfin, la communauté universitaire lyonnaise ainsi que la municipalité ont soutenu le projet. Il faut souligner que la fin des années 1990 est un moment de fort développement universitaire à Lyon, avec l'installation de l'ENS et de l'INRP.

La convention de dépôt est signée par l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise, la Province de France de la Compagnie de Jésus, la ville de Lyon et le Pôle universitaire lyonnais le 20 octobre 1998, pour 50

ans renouvelables pour des périodes de 20 ans. Il est prévu qu'un conseil scientifique participe à la gestion de la collection. Y sont représentés de droit la Province jésuite de France, le maire de Lyon, les Universités Lyon II et Lyon III, l'ENS Lyon, l'Université catholique de Lyon et l'ENSSIB. La bibliothèque doit assurer la conservation et la valorisation de la collection qui doit garder son unité physique et son cadre de classement. Il est prévu que le catalogue soit informatisé et mis en ligne. Les universités lyonnaises et la ville s'engagent à fournir des crédits d'acquisition pour poursuivre l'accroissement, notamment en poursuivant les abonnements aux périodiques, mais l'entretien de la collection est à la charge de la bibliothèque. La ville promet de contribuer à l'enrichissement du fonds à hauteur de 300 000 Francs par an et de financer un poste d'assistant qualifié du patrimoine pour en prendre soin. Pour sa part, la communauté universitaire lyonnaise promet de financer un poste de conservateur et d'organiser des activités de recherche autour de la collection. Les professeurs de la Compagnie de Jésus doivent pouvoir bénéficier d'un accès facilité à la collection. Les règles de consultation et de prêts à d'autres institutions seront les mêmes que pour les livres « équivalents » appartenant à la bibliothèque. La ville de Lyon s'engage à financer le déménagement.

Au-delà des difficultés générales de l'ordre, la bibliothèque des Fontaines connaissait des difficultés depuis les années 1970 : les nombreuses fermetures d'établissements d'enseignement jésuites faisaient converger vers elle de trop nombreux fonds. Dès le milieu des années 1980, ses responsables décident de recentrer la collection sur la théologie : 10 000 ouvrages scientifiques anciens sont vendus à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, des livres rares sont vendus aux enchères de même que le fonds de sociologie. Parallèlement, la bibliothèque des Fontaines resserre ses liens avec les réseaux des bibliothèques publiques en rejoignant l'ABF et en signant des partenariats avec des établissements universitaires picards dont la bibliothèque universitaire d'Amiens. Le centre organise aussi des expositions pour mettre en valeur ses collections. Le catalogue commence à être informatisé à partir de 1994. Cette politique de modernisation et d'adoption d'une valorisation culturelle et patrimoniale de la collection est cependant interrompue en 1995 faute de moyens, ce qui mènera à la décision de fermer la bibliothèque.

Contenu

Ce sont environ 500 000 documents qui ont été déposés à la bibliothèque. Les jésuites ont conservé les *jesuitica* (33 000 volumes) ainsi que les ouvrages de philosophie (28 000 volumes).

La théologie, la patristique et l'histoire des religions sont les thématiques les mieux représentées mais l'histoire est aussi très présente ainsi que la géographie, notamment par les récits de voyages. Le fonds comporte 60 000 volumes en littérature. La collection comprend aussi un fonds iconographique de 30 000 pièces, plus de 3 000 titres de périodiques vivants ou morts et un fonds chinois de 12 000 volumes constitué par André d'Hormon qui vécut à Pékin de 1906 à 1955.

Le fonds des Fontaines n'a pas été enrichi avec la même énergie jusqu'à la fermeture de la bibliothèque : les acquisitions de la bibliothèque étaient en nette perte de vitesse dans les années 1980, voire dès les années 1950-1960 dans certaines disciplines. Il est par contre très riche pour la production universitaire en théologie, lettres et histoire du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle.

Le fonds comprend aussi 800 manuscrits, 200 incunables et plus de 100 000 gravures et images pieuses.

Traitement et mise en valeur

Le fonds des Fontaines bénéficie d'un blog dédié sur le site de la bibliothèque. La marque de provenance de la bibliothèque des Fontaines figure dans la base Provenances de livres anciens.

Du fait de leurs thématiques variées, les documents de la collection des Fontaines sont souvent présents dans les actions de valorisation patrimoniale de la bibliothèque. Le fonds dispose d'une vitrine de présentation de documents dans la salle du département Civilisations et il est régulièrement présenté lors des « Heures de la découverte ».

Lors de l'arrivée de la collection, une brochure de présentation a été éditée et diffusée par la bibliothèque et une exposition a été préparée pour la présenter au grand public.

En 2002, un colloque sur les jésuites est organisé en collaboration avec l'université et la Compagnie de Jésus. En 2006, un colloque a été organisé sur les Jésuites et l'Europe savante. En 2010, deux journées d'études ont été organisées sur la collection.

Si le poste d'assistant promis par la ville a été créé, le poste de conservateur promis par la communauté universitaire lyonnaise n'a été mis à disposition qu'en 2012 par l'ENS de Lyon, suite au travail patient du conseil scientifique de la collection des Fontaines. Le changement de statut du Pôle universitaire lyonnais en PRES était avancé par ses représentants pour se libérer de cet engagement. L'enrichissement du fonds est surtout supporté par la ville de Lyon qui le finance à hauteur de 45 000 euros par an en 2008 (ce qui correspond aux 300 000 Francs promis en 1999) auxquels il faut ajouter 11 000 euros du CNL. Ces subventions servent surtout à poursuivre des abonnements à des séries de monographies ou à des périodiques ainsi qu'à des acquisitions en sciences religieuses et en philosophie. Les documents sont choisis de façon à ne pas entrer en redondance avec les acquisitions du pôle Civilisations de la bibliothèque. Ces acquisitions sont la propriété de la bibliothèque et rejoignent les magasins du fonds moderne. Elles ne sont pas intégrées au classement de la collection des Fontaines mais y restent liées par le biais du catalogue.

La rétroconversion du catalogue sur fiches était en cours d'achèvement pour les monographies en 2008 et, en 2002, les notices des périodiques étaient accessibles dans le Sudoc. Le traitement du fonds iconographique a été mené en collaboration avec des étudiants de l'université. Par ailleurs, Michel Chomarat et Jean-Paul Laroche ont réalisé un catalogue des ouvrages maçonniques de la collection.

Archives

Bibliothèque municipale de Lyon, *La collection des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon : dossier de presse*, 1999, 11 f.

2338 WP 2 : rapport d'activité (1991)

2338 WP 7 : rapport d'activité (1999)

Rapport d'activité (2006), en ligne dans la bibliothèque numérique de l'ENSSIB

Bibliographie

CORNET (Christine), « Photos de Chine : le père Joseph de Reviers de Mauny, un explorateur du regard », *Gryphe*, n° 11, 2005, p. 20-29.

DESOS-WARNIER (Catherine), *Les fonds particuliers en bibliothèque, comment mieux les valoriser ? : l'exemple de la collection des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire pour le DCB, 101 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1983-les-fonds-particuliers-en-bibliotheque-comment-mieux-les-valoriser.pdf>>. [Consulté le 23 juillet 2014]

GUINARD (Pierre), « De Chantilly à La Part-Dieu », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2002. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0029-004>>. [Consulté le 24 juillet 2014]

JOLY (Guillaume), *La collection jésuite des Fontaines : valorisation du fonds de géographie*, rapport de stage master CEI, 2012, 39 p.

MOLEDINA (Sheza), « Du Bourbonnais à la Part-Dieu : les pérégrinations des livres des jésuites, le cas de la bibliothèque d'Yzeure », *Gryphe*, n° 9, 2004, p. 27-31.

MOLEDINA (Sheza), « Livres en exil : le cas de la bibliothèque du scolasticat jésuite de Jersey, modelée par le père Descoqs », *Gryphe*, n° 6, 2003, p. 34-39.

MOLEDINA (Sheza), *L'histoire des bibliothèques jésuites à l'époque contemporaine (1814-1998)*, Thèse dirigée par Frédéric Barbier, 2007, 2 vol.

FRANCHET

Don de Henri Franchet en 1956

Présentation

Il doit s'agir de Henri Franchet, poète lyonnais et docteur es lettres, éditeur du *Philosophe parfait* de François Habert (texte du XVI^e siècle).

Déroulement

Ce don est connu par une lettre de remerciement.

Contenu

Un exemplaire de la thèse d'Eugène Gandar sur Ronsard ayant appartenu à Sainte-Beuve et annoté par celui-ci.

Traitement et mise en valeur

L'exemplaire en question est coté Rés 483242 mais son appartenance à Henri Franchet ne figure pas dans la notice. Un exemplaire de cet ouvrage est numérisé dans Numélys mais il s'agit d'un exemplaire issu de la collection jésuite des Fontaines.

Archives

177 WP 46 : fonctionnement de la bibliothèque (1956)

Bibliographie

Notice Data.bnf : http://data.bnf.fr/10352129/henri_franchet/

GIORDANI

Legs de M. Giordani en 1973

Déroulement

Le legs nous est connu par une lettre de Jean-Louis Rocher demandant l'acceptation du legs par la ville.

Contenu

30 ml de livres modernes brochés en bon état qui « sans être rares peuvent être utiles »

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

GIROD DE L'AIN

Don de M. Girod de l'Ain en 1955

Présentation

M. Girod de l'Ain est l'arrière-petit-fils du beau-frère et aide de camp du maréchal Suchet.

Déroulement

Ce don n'est connu que par une lettre de remerciement.

Contenu

Un dossier de pièces manuscrites sur le maréchal Suchet, rassemblées par l'arrière-grand-père du donateur

Archives

177 WP 43 : fonctionnement de la bibliothèque (1955)

GONNET

Don de Mme Gattefossé-Gonnet en 2007

Présentation

M^{me} Gattefossé-Gonnet est la fille de Charles Gonnet, médecin lyonnais né en 1875. Il a été directeur de la maternité de l'Hôtel-Dieu de 1910 à 1937 tout en menant des actions caritatives à destination des enfants de La Guillotière. Passionné d'Honoré Daumier, il a rassemblé la collection donnée par sa fille à la bibliothèque.

Contenu

La collection comprend 18 albums thématiques regroupant 1255 lithographies d'Honoré Daumier extraites du *Charivari* ainsi qu'un album de 100 lithographies en couleur. S'ajoutent neuf dossiers de pages et de numéros du *Charivari* dont le premier ainsi que des bibliographies et monographies sur Daumier. Le fonds comprend 4000 lithographies au total.

Traitement et mise en valeur

Le don a donné lieu à la publication d'un article dans *Gryphe*.

Environ 200 estampes d'Honoré Daumier sont numérisées dans Numélyo.

Une recherche dans les notes d'exemplaire du catalogue renvoie 9 livres et trois unités cotés Rés Est 31745 (18 volumes), Rés Est 31746 (trois boîtes contenant 509 estampes) et Rés Est 31747 (deux boîtes contenant 546 estampes).

Bibliographie

JOCTEUR-MONTROZIER (Yves), « Donation : Honoré Daumier, un maître de la caricature entre à la Bibliothèque », *Gryphe*, n° 16, 2007, p. 42-43.

GROUPE ESPÉRANTISTE DE LYON

Don du groupe espérantiste de Lyon en 1950

Présentation

Le premier groupe espérantiste de Lyon, fondé en 1902, a probablement connu des difficultés dans les années 1930, ses collections ayant été données à la bibliothèque en 1939.

Contenu

468 brochures en espéranto

Déroulement

Le don n'est connu que par le rapport annuel de 1950.

Traitement et mise en valeur

Une recherche de la mention du groupe espérantiste dans les notices d'exemplaires renvoie 193 résultats dans l'OPAC. 157 documents datent de la première moitié du XX^e siècle, 36 du XIX^e et 82 ont été produits par l'association elle-même.

Archives

177 WP 30 01 : rapport annuel (1950)

Bibliographie

VEDRINE (André), *Cent ans d'espéranto en Saône-et-Loire et dans la région Rhône-Alpes*, Lyon, chez l'auteur, 1996.

GUIGUE

Don de M. Albert Guigue en 1952

Présentation

Né à Lyon en 1888, Albert Guigue est archiviste-paléographe (promotion 1913) puis devient secrétaire de la faculté des lettres de l'Université de Paris, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique et, enfin, chef-adjoint du cabinet du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Déroulement

Ce don n'est connu que par le rapport annuel de 1952.

Contenu

114 ouvrages sur l'histoire de Lyon

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1952)

Bibliographie

Notice de la base prosopographique du CTHS : <http://cths.fr/an/prosopo.php?id=1612>.

GUILLERMAZ

Legs du général Jacques Guillermaz en 1998

Présentation

Jacques Guillermaz (1911-1988), diplomate et militaire, était un spécialiste de la Chine du XX^e siècle et, notamment, du PCC. Il était attaché militaire en Chine puis en Thaïlande pendant la Seconde guerre mondiale puis lors de la prise du pouvoir par les communistes en Chine. Selon lui, disposer de formations universitaires solides sur l'Asie contemporaine est nécessaire à la préservation de l'influence française dans cette région, d'où son intérêt pour le XX^e siècle alors que la sinologie française traditionnelle avait plutôt tendance à se focaliser sur la Chine de l'époque classique. Il a participé à la fondation du Centre de recherches et de documentation sur la Chine contemporaine et le dirige jusqu'en 1976. Il alterne entre activités de recherche et d'enseignement et diplomatie. Il est ainsi attaché militaire en Chine à la veille de la Révolution culturelle. Il fait partie des initiateurs du transfert des collections de l'Institut franco-chinois de Lyon à la bibliothèque.

Déroulement

Le legs est indiqué dans le rapport d'activité 1998 de la bibliothèque.

Contenu

2 500 ouvrages majoritairement en chinois sur la Chine du XX^e siècle, principalement sur l'histoire politique mais aussi sur la littérature et les aspects sociologiques. Le fonds comprend aussi un ensemble de documents très rares issus de la Révolution culturelle.

Traitement et mise en valeur

Le fonds a été intégré au fonds chinois et est présenté sur le blog dédié à cette collection.

Une recherche dans les notes d'exemplaire du catalogue renvoie 679 résultats dont 225 datant de la première moitié du XX^e siècle.

Archives

2338 WP 6 : rapport annuel (1998)

HEYWANG

Don par M^{lle} Heywang en 1962

Déroulement

Le don est connu par une lettre du Musée des Beaux-Arts qui l'a redirigé vers la bibliothèque.

Contenu

Livre de copie d'un fabricant de bas de Sainte-Marie-aux-Mines, dans le Haut-Rhin, daté de l'an VI.

Archives

307 WP 005 : fonctionnement de la bibliothèque (1962)

HÔPITAL DE CONDRIEU

Don de l'hôpital de Condrieu en 2007

Déroulement

Le don est connu par une lettre de remerciement du directeur de la bibliothèque.

Contenu

Deux ouvrages du XVII^e siècle imprimés à Lyon, non détenus auparavant par la bibliothèque. Il s'agit d'une édition des œuvres de Bernard de Clairvaux et d'une édition de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin.

Traitement et mise en valeur

La provenance des ouvrages a été indiquée dans les notices du catalogue.

Archives

Dossier « Dons divers » des archives électroniques de la bibliothèque

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES CHINOISES

Don de l'Institut des hautes études chinoises en 1997

Présentation

L'Institut des hautes études chinoises, fondé en 1927, a été rattaché au Collège de France en 1972. Il détient l'une des plus importantes bibliothèques sinologiques d'Europe.

Déroulement

Le don est connu par le rapport d'activité de l'année 1997.

Contenu

400 ouvrages des années 1920 à 1940.

Traitement et mise en valeur

Les ouvrages ont été intégrés au fonds chinois. Ils sont signalés par des cotes présentant la mention IHEC.

Archives

2338 WP 5 : rapport d'activité (1997)

INSTITUT FRANCO-CHINOIS DE LYON

Dépôt (devenu ensuite un don) de l'Université Lyon III en 1974

Présentation

L'Institut franco-chinois de Lyon, né en 1921, était une véritable université chinoise à l'étranger. L'objectif du gouvernement chinois était de former des cadres maîtrisant les technologies occidentales. L'administration de l'établissement mêlait des universitaires français et chinois. Il dut cependant fermer en 1946 en raison de difficultés budgétaires.

Déroulement

La bibliothèque et les archives de l'Institut ont été stockées dans une pièce de l'Université Lyon III et oubliées pour être redécouvertes un quart de siècle plus tard. Ce sont les sinologues Danielle Li et le général Jacques Guillermaz, conscients de la valeur patrimoniale (et non seulement documentaire) de la collection, qui plaidèrent pour le transfert à la bibliothèque municipale. Le projet eut le soutien de la ville de Lyon et de la région Rhône-Alpes.

Le contrat de dépôt est passé entre la ville de Lyon et l'Université Lyon III en 1974. Il s'agit d'un contrat d'un an renouvelable mais il est transformé en dépôt à long terme en 1987. La bibliothèque s'engage à les traiter comme les autres documents dont elle a la charge, intellectuellement (catalogage) et matériellement. La bibliothèque s'engage aussi à réaliser des copies de sauvegarde des documents en mauvais état. Le responsable de la section de chinois de l'Université se réserve un droit de regard sur les demandes de consultation (mais il n'est pas certain qu'il l'ait utilisé). Les dossiers du personnel, des élèves et la correspondance sont soumis à des délais de consultation en vertu du respect de la vie privée.

Contenu

Sont déposés les périodiques, ouvrages et archives de l'ancien Institut. Outre des livres en chinois, la bibliothèque de l'Institut comprenait 15 000 ouvrages et 150 titres de périodiques en diverses langues occidentales. On trouve aussi 10 000 volumes d'éditions chinoises de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle de classiques chinois. Les livres chinois modernes, destinés à maintenir le lien entre les étudiants et leur patrie, sont au nombre de 4000 auxquels il faut ajouter 425 titres de périodiques chinois. Cette bibliothèque est particulièrement riche en informations sur la société chinoise de la première moitié du XX^e siècle : elle a été rassemblée pour informer les étudiants sur l'actualité de leur pays d'origine. Certains des ouvrages sont de nos jours difficiles à trouver en Chine. Le fonds comprend aussi 131 thèses soutenues par les étudiants, un petit fonds de livres japonais, 73 titres de périodiques européens publiés en Chine et les archives de l'Institut qui occupent 25 ml.

Traitement et mise en valeur

Le fonds de l'Institut franco-chinois est à l'origine du fonds chinois, devenu depuis un service à part entière rattaché au fonds ancien qui présente ses

collections et son actualité au sein d'un blog dédié sur le site de la bibliothèque. Mais le processus qui a fait du fonds chinois un élément central de l'activité culturelle et scientifique de la bibliothèque (les conférences sur la Chine sont aujourd'hui régulières ainsi que les expositions) a été long et difficile. Le fonds chinois est directement rattaché à la direction jusqu'en 1987 puis passe au service des références jusqu'en 1992, au département langues et littérature en 1995 avant d'être rattaché définitivement au fonds ancien.

La valorisation du fonds chinois passe notamment par des partenariats avec des institutions chinoises. Ainsi, en 1983, une délégation de l'université de Nankin vient visiter la bibliothèque. La même année, la bibliothèque accueille une grande exposition sur le livre en Chine conçue par la République populaire de Chine : à cette occasion, les livres exposés sont laissés à la BML. À partir de cette date, le fonds est régulièrement enrichi par des abonnements à des revues offerts par le centre des publications de Chine. Dans les années 2000, les bibliothèques publiques de Canton et Shanghai sont des partenaires réguliers pour des échanges de livres, des expositions organisées en partenariat ou des échanges professionnels (envois de stagiaires).

Un rapport du conservateur Jean-Louis Rocher daté d'octobre 1984 plaide pour un accroissement des moyens alloués au fonds chinois, notamment pour que le sous-bibliothécaire contractuel sinisant qui se charge du catalogage puisse être employé à temps complet au lieu de 10 heures hebdomadaires, ce qui ne sera obtenu qu'en 1993. Jusqu'en 1985, le catalogage était entrepris bénévolement par une maître-assistante de l'université, Danielle Li. Les compétences spécifiques nécessaires au traitement du fonds sont un réel défi pour la bibliothèque.

Afin de mieux plaider pour l'accélération du catalogage, Jean-Louis Rocher souligne que le nombre de lecteurs est croissant et que Lyon est désormais la ville qui a le plus d'échanges intellectuels avec la Chine après Paris : il existe des échanges avec l'université de Nankin, des visites de boursiers chinois à Lyon sont organisées. Dix ans plus tard, en 1994, c'est une délégation de la bibliothèque publique de Canton qui vient à Lyon, témoignage d'un partenariat solide. Il souligne aussi le fait qu'il est prévu que le dépôt devienne un don définitif.

En 1989, le CREOC (Centre Rhône-alpin de Recherche sur l'Extrême-Orient) prête à l'équipe du fonds chinois du matériel informatique (un ordinateur et une imprimante) pour faciliter les opérations de catalogage.

Le projet de catalogue des ouvrages en langue chinoise du fonds de l'Institut est finalement mené à bien en 1995 par Jean-Louis Bouilly grâce à un don de 20 000 dollars d'une fondation taïwanaise. Jean-Louis Bouilly a travaillé seul sur le fonds de 1985 à 2004 avant qu'un second poste soit ouvert au fonds chinois. Les ouvrages en japonais n'ont cependant pas pu être catalogués et ne l'étaient pas encore en 2006. À cette date, le traitement des archives était encore en souffrance. Le classement et le catalogage du fonds de l'Institut, outre les problèmes de langue, a été difficile en raison du désordre dans lequel est arrivé la collection à la bibliothèque après 25 ans d'oubli.

La publication du catalogue des ouvrages en langue chinoise en 1995 a été l'occasion d'organiser une exposition sur l'Institut à la bibliothèque, afin que le fonds ne soit pas connu des seuls spécialistes.

Archives

2251 WP 011 : archives du fonds chinois (1987-1994)

2338 WP 2 : rapport annuel (1992)

Rapports annuels 2003-2005 (en ligne sur la bibliothèque numérique de l'ENSSIB)

Bibliographie

Bouilly, Jean-Louis, *Ouvrages en langue chinoise de l'institut franco chinois de Lyon (1921-1946)*, BML, Lyon, 1995

MONTE (Valentina De), *De la bibliothèque des étudiants chinois en France au fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon*, conférence IFLA, Meeting Rare books and manuscripts, 2006, 15 p. Disponible en ligne : http://archive.ifla.org/IV/ifla72/papers/085-Monte_trans-fr.pdf. [Consulté le 24 juillet 2014]

MONTE (Valentina De), « Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2007. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0062-011>>. [Consulté le 24 juillet 2014]

ZHANG (Xuesong), *Evaluation, traitement et développement d'un fonds spécialisé dans une bibliothèque publique : le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon*, mémoire d'étude, 1995, 73 p. Disponible en ligne : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61350-evaluation-traitement-et-developpement-d-un-fonds-specialise-dans-une-bibliotheque-publique-le-fonds-chinois-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon.pdf>>. [Consulté le 01 août 2014]

KOENIG

Don de Théodore Koenig et de son épouse en 1997

Présentation

Théodore Koenig (1922-1997) est un poète, céramiste et collagiste belge d'inspiration surréaliste. Il était proche de Jean Raine.

Déroulement

Le don est accepté par un arrêté municipal du 7 mai 1997. Il a été proposé par une lettre de l'épouse de l'artiste datée du 5 avril 1997. Le don était la volonté de l'artiste mais il est exécuté par son épouse, Théodore Koenig étant alors hospitalisé à Liège où il décède peu après.

Contenu

41 collages sur carton réalisés par l'artiste

Traitement et mise en valeur

37 des collages apparaissent sur le catalogue.
Le fonds a fait l'objet d'une exposition l'année du don dans l'espace patrimoine de la bibliothèque, intitulée « L'art en barquette ».

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Bibliographie

BML, « L'art en barquette : collages de la donation Théodore Koenig », *Espace patrimoine*, n° 10, 1997.

LOCARD

Don du D^r Edmond Locard en 1954

Présentation

Le D^r Edmond Locard (1877-1966) est le successeur d'Alexandre Lacassagne à la tête du laboratoire de médecine légale de Lyon et le fondateur du laboratoire de police technique de Lyon.

Déroulement

Le don n'est connu que par le rapport annuel de 1954.

Contenu

Revue de criminalistique ; 60 dossiers sur les affaires criminelles du département du Rhône de la première moitié du XX^e siècle contenant des pièces manuscrites, des imprimés et des pièces à conviction.

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1954)

Bibliographie

Notice dans la base prosopographique du CTHS :
<http://cths.fr/an/prosopo.php?id=1265#>.

Loi

Don de Michelle Loi en 1997

Présentation

Michelle Loi (1926-2002) était sinologue, professeure à l'Université Paris VIII. Elle était spécialiste de littérature chinoise contemporaine et notamment de l'écrivain Lu Xun dont elle a traduit une partie de l'œuvre en français afin de faire découvrir cet auteur en dehors des cercles sinologues.

Déroulement

La convention est faite à la suite d'une délibération municipale du 28 avril 1997 acceptant le don. La donatrice conserve ses ouvrages de l'écrivain Lu Xun et un portrait au fusain de cet auteur mais prévoit de les léguer à la bibliothèque à son décès. La bibliothèque s'engage à conserver et mettre en valeur le fonds tout en garantissant l'accès à la famille de la sinologue ainsi qu'aux étudiants et chercheurs qui en feront la demande.

La donatrice a fait le choix de déposer à l'IMEC une partie de ses archives liées à ses engagements politiques, notamment les documents en rapport avec Louis Althusser avec qui elle s'est engagée dans le mouvement maoïste français des années 1970.

Contenu

Le fonds comprend 4000 documents (livres, revues, affiches, cartes postales...) sur la littérature, l'histoire et la langue chinoises de l'époque moderne et contemporaine en chinois, des pièces d'archives (notes de travail et correspondance, dossiers relatifs à ses activités de traductrice), des tirés à part et traductions d'articles en français, anglais, allemand et russe, ainsi que des manuels, journaux et revues sur les mêmes thématiques. Les documents les plus rares sont ceux qu'elle a rapportés de ses séjours en Chine.

Traitement et mise en valeur

Le don a été intégré au fonds chinois. Il est présenté sur le blog du fonds.

Une recherche dans les notes d'exemplaire du catalogue renvoie 719 résultats dont la majorité sont postérieurs à 1950.

Archives

2338 WP 5 : rapport d'activité (1997)

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

LYON-FIGARO

Don de l'entreprise en 2006

Présentation

Le journal *Lyon-Figaro* naît en 1986 lors du rachat par *Le Figaro* d'un quotidien lyonnais, le *Journal Rhône-Alpes*. Il s'agit d'un quotidien vendu en supplément de l'édition nationale du *Figaro*. Cette initiative s'inscrit dans une volonté des quotidiens nationaux, en perte de vitesse, de se rapprocher de leur lectorat. Dans le même mouvement sont lancés *Lyon Libé* et *Le Monde Rhône-Alpes* qui disparaissent quelques années plus tard : *Lyon-Figaro* a bénéficié de son appartenance au même groupe de presse que *Le Progrès*, le groupe Hersant, d'où un partage de l'imprimerie. Le projet doit servir de test avant une implantation dans les autres grandes villes de province. Au moment de sa disparition en 2006, le supplément est en déclin et ne compte plus que cinq pages et 12 salariés contre une quarantaine de pages et 64 salariés à son apogée où il tire 12 à 13 000 exemplaires. La suppression fait suite au rachat du *Figaro* par le groupe Dassault en 2004.

Déroulement

Le don fait suite à la fermeture du titre en 2006.

Contenu

Le fonds comprend les archives du journal dont, notamment, les négatifs des photographies utilisées dans les reportages. Il comprend aussi l'iconographie du *Journal Rhône-Alpes* de 1977 à 1986. Les négatifs et tirages sont au nombre de 600 000 auxquels il faut ajouter 20 000 fichiers numériques.

Traitement et mise en valeur

Le fonds fait l'objet d'une présentation dans les dossiers de Numélyo et dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Le don a donné lieu à la publication de deux articles dans *Gryphe*, l'un de l'ancien rédacteur en chef du supplément et initiateur du projet de donation et l'autre de Gérard Corneloup, bibliothécaire.

À l'arrivée du fonds, celui-ci a été l'objet d'un récolement et d'un reconditionnement. Comme pour les autres fonds photographiques, il a fallu se poser la question des droits d'auteur.

L'inventaire en XML-EAD des négatifs a été réalisé par Florence Vidal lors d'un stage en 2010. L'inventaire XML-EAD des archives de l'entreprise a aussi été réalisé en 2010.

Plus de 17 000 photographies ont été numérisées dans la base photographes en Rhône-Alpes.

Bibliographie

TETU (Jean-François), « La presse ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 215-226.

VIDAL (Florence), *L'inventaire des négatifs photographiques du fonds Lyon-Figaro*, rapport de stage CEI, 2010, 79 p.

MUGUET (Pierre), « Lyon, la presse et *Le Figaro* », *Gryphe*, n° 16, 2007, p. 10-15.

CORNELOUP (Gérard), « De la salle de rédaction à la bibliothèque : le fonds d'archives photographiques de *Lyon Figaro* », *Gryphe*, n° 16, 2007, p. 16-17.

MAISON DU LIVRE DE VILLEURBANNE

Don de la ville de Villeurbanne en 1995

Présentation

La Maison du livre, dénommée de nos jours Maison du livre, de l'image et du son, est l'une des médiathèques municipales de Villeurbanne.

Déroulement

Dans la convention datée du 4 juillet 1995, la ville de Lyon s'engage à ne pas vendre ou donner les livres cédés et prend à charge le transport. L'estampillage et le conditionnement sont partagés entre les bibliothèques.

Contenu

2500 ouvrages datant de la seconde moitié du XIX^e siècle

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

MARTIN

Don de Monique Martin en 2005

Contenu

214 ouvrages de la collection « Le livre de demain » publiée par les éditions Arthème Fayard. Il s'agit d'une collection de romans illustrés de gravures originales éditée entre 1923 et 1947. Le don comprend presque l'intégralité des ouvrages publiés dans la collection.

Sources

Informations transmises par Christine Thomasso du département littérature et langues de la bibliothèque de la Part-Dieu

MEYER

Don de Mademoiselle Marie Meyer en 1950

Déroulement

Ce don n'est connu que par une lettre de remerciement d'Henry Joly datée du 18 septembre 1950.

Contenu

Une édition en 80 volumes de l'*Histoire naturelle* de Buffon (Paris, Crapelet, 1803).

Traitement et mise en valeur

L'ouvrage a été mis en réserve et coté Rés. 807711. Le don n'est pas mentionné dans la notice du catalogue.

Archives

177 WP 38 : fonctionnement de la bibliothèque (1950)

MICHET

Don de Gilberte Dumas-Michet en 2005

Présentation

Gilberte Dumas-Michet est la fille de Suzanne Michet. Suzanne Michet (1899-1980), auteure et critique de théâtre, a joué un rôle important dans la vie culturelle lyonnaise entre 1925 et 1975. Elle débute sa carrière à Paris où elle travaille pour le directeur de théâtre et metteur en scène Gaston Baty avant de regagner Lyon. Elle fréquente les cercles littéraires de la revue *Résonances* à la fondation de laquelle elle participe. Elle tient la rubrique de critiques théâtrales, littéraires et artistiques du *Progrès* de 1929 à 1945 puis rejoint *L'Échos-liberté* à la Libération.

Déroulement

La convention de don est signée à l'issue du colloque sur la vie culturelle à Lyon de 1945 à 1975.

La donatrice dit avoir mis 20 ans avant de se décider à se séparer des archives de sa mère. C'est la crainte d'une dispersion du fonds au moment de son décès qui l'a convaincue. Pendant ces 20 années, elle s'est attelée au classement et à l'inventaire du fonds. Elle évoque une certaine douleur liée à la séparation mais affirme avoir apprécié le tact du personnel de la bibliothèque lors du déménagement du fonds.

Contenu

Les archives contiennent de la correspondance, des articles, des notes de travail, des manuscrits d'œuvres littéraires dont des poèmes inédits et des dessins. Le tout représente plus de 2 000 documents.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire du fonds en XML-EAD a été mis en ligne en 2008.

Le don a donné lieu à la publication d'un article dans *Gryphe*. L'auteure de l'article, Nelly Gabriel, est journaliste à *Lyon-Figaro*.

Bibliographie

GABRIEL (Nelly), « A propos d'une donation : Suzanne Michet, femme de mots, de silences et de passion », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 19-23.

MOLAINE

Don de Jean-Gabriel Faure en 2002

Présentation

Jean-Gabriel Faure est l'héritier de Léopold Faure (1906-2000), écrivain sous le pseudonyme de Pierre Molaine. Il est officier dans l'armée jusqu'en 1958 et devient professeur de lettres après sa retraite jusqu'en 1971. Il a publié une quinzaine de romans et essais et a reçu le prix Renaudot en 1950.

Déroulement

Le don est mentionné dans le bulletin municipal du 10 mars 2002. La convention est datée du 17 avril 2002. La bibliothèque s'engage à conserver et mettre en valeur les documents. La convention autorise la consultation directe sur avis favorable du conservateur, les prêts pour exposition et le microfilmage.

Jean-Gabriel Faure a proposé officiellement le don dans une lettre du 28 septembre 2001, indiquant qu'il souhaite que la bibliothèque « préserve et fasse vivre l'œuvre de Pierre Molaine. ». Il signale avoir en sa possession d'autres autographes d'écrivains lyonnais qu'il pourrait donner dans un second temps. Le don a initialement été proposé par téléphone et par un autre courrier, la bibliothèque lui proposant un modèle de lettre à adresser à la direction pour l'annoncer officiellement. La bibliothèque lui envoie la convention pour signature le 10 décembre 2001 qu'il renvoie le 15 janvier 2002. N'ayant pas reçu d'autres informations, il écrit le 21 mars 2002 au directeur de la bibliothèque pour « connaître les lendemains exacts qui sont réservés à la démarche que j'ai entreprise. » Il signale que le département des manuscrits de la BnF a témoigné son intérêt pour le fonds.

Un don complémentaire a été effectué en 2011-2012.

Contenu

11 manuscrits et 5 éditions originales d'œuvres de Pierre Molaine, l'ensemble étant estimé à 3506 euros

Le complément de 2011-2012 comprend 27 manuscrits, de la correspondance et une centaine de livres dédiés à l'écrivain.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

MONIN

Don de Gilbert Monin en 2010

Présentation

Gilbert Monin a été fondateur et directeur de L'Embarcadère, salle de spectacle lyonnaise installée dans un ancien atelier de réparation de péniches, de 1994 à 2003.

Contenu

220 cassettes vidéos d'enregistrements de concerts donnés à L'Embarcadère, pour la plupart par de jeunes artistes sortis des CNSM.

Sources

Informations transmises par Simon Cane, du département Musique de la bibliothèque.

MONTDIDIER

Don de M^{me} Montdidier en 2007

Déroulement

Le don est connu par une lettre de remerciement du conservateur responsable du fonds ancien datée de mai 2007.

Contenu

Un recueil d'estampes de Philippe Galle daté de 1578

Archives

Dossier « Dons divers » des archives électroniques de la bibliothèque

NEYRET

Don de Régis Neyret en 2002

Présentation

Régis Neyret, né en 1927, est un journaliste et un militant associatif. Il lance en 1953 la revue littéraire et artistique *Résonances* qui sera publiée jusqu'en 1980. Cette revue joue un rôle important dans la vie culturelle lyonnaise de l'époque, notamment en organisant des dîners hebdomadaires et parce qu'elle a créé le Prix de la nouvelle. Elle est adossée à une revue d'actualité économique régionale centrée d'abord sur la métallurgie avant de devenir l'hebdomadaire *Bref Rhône-Alpes* en 1966 qui traite de la vie économique régionale de manière plus générale. Régis Neyret rejoint en 1959 l'association Renaissance du Vieux-Lyon, acteur important de la réhabilitation du quartier menacé de destruction. Il crée en 1983 la Fédération du patrimoine rhônalpin et conduit en 1987 le projet de réhabilitation de la halle Tony Garnier. En 1998, il participe à la campagne pour l'inscription du centre-ville de Lyon au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Déroulement

Régis Neyret fait sa proposition de don dans une lettre à la direction des affaires culturelles datée du 25 avril 2002. Il reçoit une lettre de remerciement de Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque, datée du 11 juin 2002.

Contenu

Le don comprend deux éditions lyonnaises anciennes destinées au Musée de l'Imprimerie, 90 pages imprimées d'un texte de Piranèse sur l'architecture avec une page de titre et une gravure représentant Clément X ainsi que 100 numéros 1 de journaux régionaux parus depuis 1994. Il souligne à ce sujet que beaucoup de ces périodiques sont morts-nés, n'ayant jamais été suivis de seconds numéros.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Bibliographie

JAILLARD (Laurence), *Régis Neyret et Lyon*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2013, 143 p.

NEYRET (Régis), « *Résonances* et le prix de la nouvelle ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 229-238.

NOLY

Don de Michel Noly en 1993

Déroulement

Le don a lieu en juillet 1993. Il n'y a pas de conditions particulières mais la convention prévoit que le traitement prendra un temps plus long que la normale du fait des compétences linguistiques requises pour le catalogage.

Contenu

2500 livres sur l'Europe centrale et orientale. Le fonds comprend 20 % de textes littéraires. Il se distingue par une grande variété linguistique : 950 ouvrages en russe, 650 en hongrois, 200 en roumain, 150 en ukrainien, 120 en lituanien, 50 en arménien, 50 en polonais, 50 en serbo-croate, 50 en albanais, 30 en estonien, 25 en géorgien, 5 en hébreu, 5 en letton et une centaine en anglais, français et allemand.

Traitement et mise en valeur

Le catalogage du fonds s'avère très complexe pour la bibliothèque. En 1997, seuls 300 ouvrages en russe ont été catalogués par un stagiaire slovaque. La bibliothèque ne disposant pas dans ses équipes des compétences linguistiques nécessaires, le traitement ne peut avancer que lors de stages ou de vacances.

En avril 1997, la ville accorde à la bibliothèque un budget de 44 000 Francs pour recruter un vacataire parlant russe et hongrois. L'accord de cette subvention est lié au fait que le donateur s'est plaint en novembre 1996 auprès du maire du 6^e arrondissement de Lyon de ce que le fonds qu'il avait donné n'était toujours pas traité.

Une recherche dans les notes d'exemplaires du catalogue renvoie 446 résultats, tous les livres ayant été publiés après 1950.

Archives

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

OLLAVE

Don de Jean de Breyne en 1998

Présentation

La galerie-librairie L'Ollave a été animée par Jean de Breyne de 1974 à 1998. Elle a organisé des expositions d'art contemporain dans toute l'Europe et a mené aussi une activité éditoriale. Jean de Breyne, né en 1943, est écrivain, poète, critique d'art, photographe et éditeur. Il a notamment dirigé la publication de la revue d'art *L'Ollave*.

Déroulement

Le don est accepté par un arrêté municipal du 23 juillet 1998.

Le département de littérature de la bibliothèque avait déjà des rapports avec la galerie-librairie, s'y fournissant parfois.

Jean de Breyne avait proposé le don dans une lettre du 11 mars 1998. Il demande à ce que les œuvres incluses dans les ouvrages n'en soient pas séparées. Le donateur indique qu'il augmentera le fonds des archives issues de son activité d'écrivain. Il précise cependant qu'il conservera les négatifs des photographies.

Un second don a été effectué en 2011.

Contenu

Le fonds comprend les archives personnelles du donateur (manuscrits, correspondance, bandes sonores, revues de poésie ou d'art, livres d'artistes, livres illustrés...) ainsi que les archives de la galerie-librairie, avec notamment un dossier pour chaque artiste représenté par la galerie et pour chaque exposition ainsi que des cartons d'invitation, des affiches et des catalogues. Le fonds contient aussi 55 livres issus du fonds de la galerie-librairie ainsi qu'un lot d'estampes et de photographies.

Deux versements d'archives complémentaires ont été effectués par la galerie-librairie en 2004 et 2009.

Le don de 2011 comprend 50 ouvrages de bibliophilie contemporaine.

Traitement et valorisation

Les deux fonds sont présentés dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

L'inventaire des archives de Jean de Breyne a été mis en ligne en 2001 sous la forme d'un document PDF. L'inventaire des archives de la galerie-librairie a été mis en ligne en XML-EAD dans Pleade en 2004.

Archives

2338 WP 7 : rapport d'activité (1999)

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

PAROLES D'AUBE

Don de l'association Laboratory en 1995

Présentation

L'association Laboratory, installée à Vénissieux, a créé les éditions Paroles d'Aube et une revue intitulée *Aube magazine*. La revue a été fondée en 1978 et la maison d'édition en 1991. En 1995, la maison d'édition prend son indépendance par rapport à la revue et à l'association qui la publie et devient une SARL. Elle dépose le bilan en 1999.

Déroulement

La convention est datée du 23 mai 1995 et le fonds est accepté par délibération municipale du 27 mars. La bibliothèque s'engage à conserver et à mettre en valeur le fonds, à le faire connaître, à en faciliter l'accès et à permettre sa diffusion. Les auteurs et l'association conservent leurs droits mais renoncent à percevoir des revenus sur les utilisations éditoriales et les expositions organisées par la bibliothèque. En contrepartie, la bibliothèque s'engage à informer l'association et les auteurs de tels événements. Il est prévu que l'association verse ses archives à venir tous les deux ans par la suite.

Le don a été officiellement proposé en janvier 1995 suite à un entretien oral. La bibliothèque avait déjà eu des rapports avec la maison d'édition qui avait édité un catalogue d'exposition.

Contenu

Le fonds comprend les archives de la revue *Aube Magazine* et des éditions Paroles d'Aube, à savoir des manuscrits d'auteurs, le courrier reçu depuis la création de la revue en 1978, de la documentation sur les publications et la collection complète des parutions et numéros de la revue.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire en ligne a été réalisé en 2004.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

PROGRÈS

Dépôt du journal *Le Progrès* en 1990

Présentation

Le Progrès est le plus important quotidien régional de la région lyonnaise. Fondé en 1859 par Jean-François Chanoine, travaillant auparavant au *Salut Public*, il a d'abord une ligne catholique et royaliste. La concurrence est alors rude : sept journaux paraissent quotidiennement à Lyon. Le titre prend de l'importance à partir de 1880, moment où il est racheté par Léon Delaroche qui lui donne une ligne plus républicaine et divise le prix par trois tout en investissant dans du matériel d'impression plus moderne. *Le Progrès* se distinguera ensuite par une ligne radicale et anticléricale et deviendra le premier quotidien lyonnais. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, il est le seul titre à être autorisé à paraître. Les difficultés des journaux issus de la Résistance à pérenniser leur existence lui permettront d'asseoir son hégémonie dans les années 1950. Le titre a notamment été le premier à dépolitiser nettement sa ligne éditoriale dans les années 1960 afin d'élargir au maximum son lectorat sur le territoire là où les journaux qui connaissent le plus de difficultés sont les plus affiliés à un parti politique clairement identifié. *Le Progrès* a eu une grande importance dans la vie culturelle lyonnaise de la deuxième moitié du XX^e siècle.

Déroulement

Le 4 juillet 1990, Jean-Louis Rocher, directeur de la bibliothèque, écrit à Gérard Bosquet, directeur des affaires culturelles de la ville de Lyon. La direction de la bibliothèque et le service de la documentation régionale, dirigé par Yvette Weber, sont en contact avec le groupe Progrès depuis 1989 afin de sensibiliser la direction à l'intérêt que la bibliothèque porte aux collections de journaux régionaux et de faire des repérages de l'état des collections détenues par le groupe. Le groupe Progrès stockait sa collection de journaux publiés par lui dans un entrepôt de Villefranche-sur-Saône avec qui le contrat arrivait à échéance et qu'il ne souhaitait pas renouveler, ce qui a décidé la direction à la déposer à la bibliothèque. La négociation porte sur la participation du groupe de presse aux frais d'installation de la collection dans le silo de la Part-Dieu : 260 000 Francs d'équipement des rayonnages dont le groupe ne veut payer que la moitié. Jean-Louis Rocher mentionne le fait que ce dépôt est pour le groupe Progrès « une bonne opération financière » puisqu'il économise le loyer de l'entrepôt. Il faut prévoir aussi des frais pour la reliure des éditions à venir et le déménagement est à la charge du groupe. L'intérêt pour la bibliothèque réside en ce que la collection issue du dépôt légal imprimeur est incomplète pour la période antérieure à 1891, que certains numéros ont été abîmés par les consultations et que certaines éditions locales ont échappé au dépôt légal.

Le dépôt est fait pour 40 ans renouvelables. Le préambule du projet de convention trouvé dans les archives, qui n'aurait cependant pas été signé et aurait été remplacé par un autre accord, met en avant la conscience qu'a la direction du *Progrès* de la valeur de cette collection comme patrimoine culturel et de la nécessité de la rendre accessible au public, les avantages que représente le silo de conservation et, enfin, le rôle de la bibliothèque dans l'accès au savoir et à la culture de la population. Le groupe conserve ses droits d'exploitation et de commercialisation sur les documents, notamment en ce qui concerne les microfilms. Il est prévu que la collection déposée fasse office de collection

patrimoniale : toute communication des documents nécessite une habilitation par la bibliothèque ou par le groupe et la communication au public se fait prioritairement au moyen de microfilms. Le groupe s'engage à vendre chaque année à moitié prix le microfilm des éditions parues (15 000 Francs au lieu de 34 000). Les représentants du journal bénéficient d'un accès privilégié au fonds. La ville s'engage à dédommager le groupe en cas de détérioration de la collection.

En 1996, la bibliothèque complète sa collection de microfilms en faisant l'acquisition auprès de la BnF des numéros des années 1859-1954 pour un coût de 106 028 Francs : en effet, les collections papiers de la bibliothèque étaient usées en raison des nombreuses demandes de communication. L'opération serait cofinancée par la bibliothèque, le département du Rhône, la région Rhône-Alpes et la DRAC mais les archives témoignent de réticences de la part de ces institutions du fait de contraintes budgétaires (lettre de Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque, à André Cotta, directeur des affaires culturelles de la ville de Lyon, datée du 4 octobre 1996).

Contenu

La collection comprend l'intégralité des éditions (y compris les suppléments) du journal depuis 1859, reliés et en bon état. Il est prévu que tous les numéros postérieurs à la convention seront aussi déposés au fur et à mesure à la bibliothèque.

Traitement et mise en valeur

Le supplément *Le Progrès illustré*, paru de 1890 à 1905, a été numérisé en 2007 et mis en ligne dans Numélyo.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

2339 WP 17 : fonds régional

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Rapport d'activité (2008), en ligne dans la bibliothèque numérique de l'ENSSIB

Bibliographie

TETU (Jean-François), « La presse ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 215-226.

CORNELOUP (Gérard), « Le poids des mots, le choc des images : grandes heures et effacement progressif du fait divers en Une du *Progrès illustré* (1890-1905) », *Gryphe*, n° 22, 2009, p. 42-51.

RAINE

Don de Sanky Raine en 1992

Présentation

Sanky Raine est l'épouse de l'artiste Jean Raine (1927-1986), peintre, écrivain et cinéaste belge. Membre du groupe Cobra, il élit résidence dans la région lyonnaise en 1968.

Déroulement

Sanky Raine propose de faire un don à la bibliothèque en décembre 1991, suite à l'organisation d'une exposition et de conférences sur l'œuvre de son mari.

Contenu

22 estampes de Jean Raine, un recueil et un fonds d'affiches et de catalogues d'exposition

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

2338 WP 2 : rapport d'activité (1991)

RANDON

Don de Claude Randon en 2006

Présentation

Claude Randon a été active dans les milieux de la franc-maçonnerie féminine lyonnaise.

Déroulement

Le don est connu par une lettre du directeur de la bibliothèque datée de janvier 2009. Le don est en effet progressivement entré dans les collections. Yves Jocteur-Montrozier, conservateur au fonds ancien, s'était rendu chez la donatrice en 2006 et doit y retourner pour poursuivre l'inventaire de sa bibliothèque afin de procéder au don. Il est prévu qu'une convention soit signée une fois que l'intégralité du fonds sera à la bibliothèque.

Contenu

En 2006 avaient été données un ensemble de 26 médailles maçonniques du XX^e siècle. Le fonds comprend aussi la bibliothèque de la donatrice ainsi que des archives concernant la création des loges féminines de la région lyonnaise.

Archives

Dossier « Dons récents » des archives électroniques de la bibliothèque

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Don de la République populaire de Chine en 1984

Déroulement

Le don a eu lieu à l'occasion d'une exposition sur le livre en Chine organisée par le gouvernement chinois à la bibliothèque.

Contenu

Il s'agit des 3000 livres exposés durant l'événement.

Traitement et mise en valeur

Ces documents ont été intégrés au fonds chinois.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

REVERZY

Don de Françoise et Jean-François Reverzy en 1997

Présentation

Les donateurs sont l'épouse et le fils de Jean Reverzy, écrivain né dans les environs de Lyon en 1914. Jean Reverzy devient docteur en médecine en 1940. Il entre en résistance en 1942 et devient médecin chef du maquis de l'Allier en 1944 après avoir été emprisonné en 1943. À la Libération, il s'installe comme médecin à Lyon, métier qu'il continuera à exercer toute sa vie. Après des voyages en Europe, au Moyen-Orient et en Océanie qui seront l'objet de ses premiers articles, il publie son premier roman, *Le Passage*, en 1954 et obtient le prix Renaudot. Il publie deux autres romans en 1956 et 1958 et décède à Lyon en 1959. Plusieurs de ses textes ont été publiés après sa mort. C'était une figure majeure du milieu littéraire lyonnais des années 1950, participant aux événements organisés par la revue *Résonances*.

Déroulement

Le don fait suite à une série d'événements organisés par la bibliothèque sur Jean Reverzy au printemps 1994. Les donateurs avaient collaboré à l'organisation d'une exposition en 1994, de même que l'Université Lyon II. Cette exposition a été suivie d'un colloque et de l'édition d'un recueil de témoignages en collaboration avec les éditions Paroles d'Aube. Ont écrit pour ce recueil, entre autres, Bernard Clavel ou Régis Neyret.

Le don est accepté par un arrêté municipal du 3 mars 1997 et a été officiellement proposé en janvier 1997. Les manuscrits étaient déjà déposés à la bibliothèque depuis le colloque de 1994. Le don a d'abord été proposé oralement, comme le montre un courrier du 2 janvier 1997 de Patrick Bazin à Jean-François Reverzy, indiquant qu'il a besoin d'un courrier faisant explicitement proposition du don suite à un entretien entre eux.

Contenu

Ont été donnés les manuscrits de sept œuvres de Reverzy, ce qui représente 3474 feuillets.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire en XML-EAD a été mis en ligne sur Pleade en 2007.

La concrétisation du don est célébrée par une soirée hommage à Jean Reverzy où sont présentés les actes du colloque de 1994 dont la publication vient d'être achevée. La salle du département langues et littérature, inaugurée cette année-là, est alors rebaptisée salle Jean Reverzy.

Archives

2338 WP 3 : rapport annuel des animations (1994)

2338 WP 5 : rapport d'activité (1997)

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

Bibliographie

Bibliothèque municipale de Lyon, *Jean Reverzy : traces dans la ville*, Lyon, Paroles d'Aube, 1994, 104 p.

BURGELIN (Claude), « Vie du livre et vie littéraire ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 159-169.

DARGENT (Jérôme), « La médecine ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 119-128.

NEYRET (Régis), « Résonances et le prix de la nouvelle ». Dans *L'intelligence d'une ville : vie culturelle et intellectuelle à Lyon entre 1945 et 1975*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 2005, p. 229-238.

RODANSKI

Dépôt de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu en 1990, transformé en don en 1992

Présentation

Stanislas Rodanski (1927-1981) était un écrivain surréaliste lyonnais. Il est interné en 1953 à l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu où il décède sans laisser d'héritier.

Déroulement

Le dépôt est transformé en don en 1992 sur avis du service des successions vacantes, aucun héritier ne s'étant présenté. En 1993, un dénommé Michel Glücksmann (patronyme de naissance de l'écrivain) se présente comme héritier mais sa demande n'a pas abouti.

Contenu

12 cahiers, 12 carnets et un classeur de manuscrits. Le fonds comprend aussi une mallette-objet de Jacques Monory.

Traitement et mise en valeur

L'ensemble est catalogué sur Pleade sous la cote Ms 6870. Lors de l'entrée du fonds, il est prévu d'organiser un événement autour de l'écrivain. Une soirée hommage est organisée en 1993.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

2338 WP 2 : rapport d'activité (1993)

RUDE

Don des héritiers de Fernand Rude en 1991

Présentation

Né à Lyon en 1910, Fernand Rude est un historien du mouvement ouvrier lyonnais. Communiste, il travaille en collaboration avec des historiens soviétiques dans les années 1930. Il est résistant pendant l'Occupation et devient ensuite sous-préfet de la Vienne et professeur à l'IEP de Grenoble. Il a soutenu sa thèse sur le mouvement ouvrier à Lyon en 1943. De 1964 à 1969, il est chargé de mission pour le ministère des Affaires culturelles dans la région Rhône-Alpes avant de prendre sa retraite et de se consacrer intégralement à ses travaux. Il publie en 1970 une réédition complète de *L'écho de la fabrique*, journal des canuts lyonnais. En 1984, il collabore à l'organisation d'une exposition sur les canuts à la bibliothèque. Il décède en 1990.

Déroulement

Les fils de Fernand Rude décident de céder les archives de leur père à la bibliothèque l'année de son décès.

Contenu

Le fonds contient l'intégralité des archives de travail de l'historien ainsi que des documents relatifs à ses engagements militants (PCF, SFIO, syndicalisme, Résistance) et à ses séjours en URSS. Le fonds contient aussi des archives « historiques » qu'il a rassemblées pour ses recherches dont, notamment, les archives du canut Pierre Charnier, figure principale du mouvement ouvrier lyonnais de 1830 à 1848, que Fernand Rude a achetées dans une librairie lyonnaise en 1931.

Traitement et mise en valeur

Le fonds fait l'objet d'une présentation, avec une notice biographique de Fernand Rude, dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Les efforts de la bibliothèque se sont surtout centrés sur les papiers Charnier dont l'inventaire en ligne a été réalisé en 2009.

Les papiers Charnier ont fait l'objet de deux articles de la revue *Gryphe* en 2013. Ils ont aussi été numérisés dans Numélys.

Bibliographie

BOUTET DE MONVEL (Violaine), « Les papiers Charnier : un témoignage en forme de puzzle », *Gryphe*, n° 23, 2013, p. 33-36.

FABRY (Dominique), *Classement des archives de l'historien Fernand Rude à la bibliothèque municipale de Lyon*, Enssib, Mémoire pour le DCB, 1993, 90 p.

FROBERT (Ludovic), « Sur les traces de Pierre Charnier » *Gryphe*, n°23, 2013, p. 27-32.

SALUT PUBLIC

Dépôt de la société nationale des entreprises de presse en 1954

Présentation

Le *Salut Public* était un quotidien lyonnais publié de 1848 à 1944. Il absorbe le quotidien *Lyon-soir* en 1942.

Déroulement

Suite à la disparition du titre, une collection de journaux était restée à l'abandon à l'imprimerie Molière, imprimerie du *Salut Public*. Dans une lettre du 10 octobre 1954, Henry Joly demande à Édouard Herriot d'intervenir auprès des possesseurs de cette collection pour les inciter à prendre conscience de son intérêt pour la bibliothèque. Il souligne qu'aucune bibliothèque n'a la collection complète du titre et qu'il est très consulté par les chercheurs. Le dépôt est effectué par l'imprimerie par l'intermédiaire de la société nationale des entreprises de presse.

Contenu

Le rapport annuel de 1954 mentionne le dépôt de 331 journaux édités par Le Salut public entre 1848 et 1944.

Traitement et mise en valeur

Les exemplaires du *Salut public* déposés en 1954 ne peuvent être différenciés des autres dans l'OPAC. On trouve des numéros du *Salut public* numérisés dans Numélyo mais il peut s'agir d'autres exemplaires.

Archives

177 WP 30 : rapport annuel (1954)

177 WP 42 : fonctionnement de la bibliothèque (1954)

SIMEONE

Don de Bernard Simeone et son épouse en 2001

Présentation

Bernard Simeone est un écrivain, éditeur et critique littéraire lyonnais né en 1957 et décédé en 2001. Il est aussi traducteur d'œuvres de l'italien au français.

Contenu

Bibliothèque de Bernard Simeone riche de 3000 documents : romans, recueils de poèmes et revues en français et en italien dont plus d'un quart sont dédiés au possesseur.

Sources

Informations transmises par Christine Thomasso du département littérature et langues de la bibliothèque de la Part-Dieu

SPILMONT

Don de Jean-Pierre Spilmont en 1997

Présentation

Né en 1937, Jean-Pierre Spilmont est un écrivain savoyard. Il écrit des nouvelles, des romans, des poèmes et des pièces de théâtre. Il travaille aussi pour France Culture et pour la Radio suisse romande. Certains de ses romans ont été publiés par Paroles d'Aube.

Déroulement

Le don est accepté par un arrêté municipal du 17 septembre 1997. Il est prévu que le donateur verse ses manuscrits à venir au fur et à mesure de leur production. Des compléments ont été versés en 2000 et 2007.

Jean-Pierre Spilmont avait déjà collaboré avec la bibliothèque. Il avait par exemple participé à une rencontre littéraire en 1991.

Contenu

Le fonds comprend les manuscrits de l'écrivain, ses notes de travail, sa correspondance et des photographies. L'ensemble représente six boîtes d'archives et 25 cassettes audios ou vidéos.

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire a été mis en ligne dans Pleade en 2003.

Archives

2338 WP 2 : rapport d'activité (1991)

2440 WP 15 : dons et dépôts (1996-2002)

SOYMIÉ

Don de Nicole Soymié en 2003

Présentation

Nicole Soymié est l'épouse de Michel Soymié (1924-2003), sinologue au CNRS à partir de 1951 et spécialiste des manuscrits des grottes de Dunhuang. Il s'agit d'un ensemble de 50 000 rouleaux, livrets et fragments découverts en 1900 dans une pièce scellée, conservés à Paris et à Londres. Michel Soymié constitue la plus grande partie de sa bibliothèque durant un séjour au Japon de 1956 à 1966. Il devient directeur d'étude à l'EPHE à son retour à Paris. Passionné de livres, il contribue à l'accroissement de la bibliothèque de l'École française d'extrême-orient et gère le fonds chinois de la bibliothèque de la Société asiatique de Paris. Il a notamment réalisé le catalogage des manuscrits de Dunhuang conservés à la BnF.

Contenu

Bibliothèque spécialisée de plus de 8 000 volumes sur les religions en Chine, notamment sur le bouddhisme et le taoïsme. Le fonds contient de nombreuses éditions chinoises et japonaises, notamment des mélanges universitaires japonais, généralement diffusés hors commerce et difficiles à se procurer à l'étranger. Michel Soymié était aussi abonné aux grandes revues sinologiques japonaises.

Traitement et mise en valeur

Le fonds a été intégré au fonds chinois. Il est présenté sur le blog du fonds chinois.

Le don a donné lieu à la publication d'un article dans *Gryphe* par Jean-Pierre Drège, sinologue directeur d'étude à l'EPHE.

Bibliographie

DREGE (Jean-Pierre), « Un sinologue et ses livres : le fonds Michel Soymié rejoint les collections chinoises, enrichissant ses livres religieux », *Gryphe*, n° 9, 2004, p. 37-43.

TEISSERENC

Don des enfants d'Élisabeth Teisserenc en 2011

Présentation

Élisabeth Teisserenc, née Jocteur-Montrozier à Lyon en 1935 a vécu à Lodève la plus grande partie de sa vie. Elle est décédée en 2005. Passionnée de livres, elle collectionnait les ouvrages de catéchisme.

Déroulement

Les enfants de la collectionneuse, désireux de ne pas disperser la collection, en font don à la bibliothèque. Son nom de naissance, ainsi qu'un témoignage rédigé par Yves Jocteur-Montrozier, conservateur au fonds ancien de la bibliothèque, présent dans les archives, montrent que celui-ci connaissait personnellement les donateurs et leur mère avant le don : cette relation a sans doute contribué au choix de la bibliothèque municipale de Lyon comme destination de la collection.

La lettre de proposition est adressée au directeur de la bibliothèque et est datée de mars 2011. Les donateurs mentionnent la présence de fonds d'origine religieuse dans les collections : fonds du collège de la Trinité et dépôt de la collection des Fontaines. Le directeur de la bibliothèque adresse ses remerciements et sa volonté d'accepter le don en mai. Il indique qu'un professeur de l'Université Lyon II a l'intention de faire travailler ses étudiants sur le fonds lorsqu'il sera traité.

Le don est accepté par la ville par décision de l'adjoint aux finances et à l'administration générale, qui a reçu en 2008 une délégation du conseil pour l'acceptation des dons et legs à la ville.

La convention signée entre les donateurs et la ville prévoit que la bibliothèque conservera et valorisera le fonds de la même manière que ses autres collections patrimoniales. La bibliothèque bénéficie de droits de reproduction des documents, notamment sous forme numérique ou par voie d'édition et y compris sous forme de produits dérivés comme des cartes postales, dans le respect de la propriété intellectuelle.

Contenu

224 éditions de catéchisme pour un total de 300 volumes, allant du Concile de Trente à celui de Vatican II, représentatifs de ce type de production et de ses évolutions durant cette période de quatre siècles

Archives

Dossier « Teisserenc » des archives électroniques de la bibliothèque

TRILLAT

Dépôt du conservatoire national de région de Lyon en 1991

Présentation

Le conservatoire de Lyon dépose en 1991 les archives de son ancien directeur, Ennemond Trillat, à la bibliothèque. Ennemond Trillat (1890-1980) débute sa carrière à Paris après sa sortie du conservatoire en 1909. Il fréquente André Gide et Marcel Proust et est un grand admirateur de Debussy. En 1919, il devient professeur de piano au conservatoire de Lyon. Il forme un trio en 1921 avec le violoncelliste Jean Witkowski, fils de Georges Witkowski, directeur de la société des grands concerts de Lyon. De 1926 à 1959, il travaille pour le Ministère des Affaires étrangères, représentant la musique française moderne à l'étranger tout en s'impliquant dans la vie musicale lyonnaise. Il devient directeur du conservatoire de Lyon en 1941 et le reste jusqu'en 1963. Il a aussi fondé la société de musique de chambre et participé à la création du festival de Lyon. Ennemond Trillat est par ailleurs connu pour ses reconstitutions de morceaux anciens, notamment celle du *Martyre de sainte Ursule* d'Alessandrio Scarlatti pour laquelle il a travaillé sur des manuscrits de la bibliothèque. Il publie régulièrement des articles dans *Résonances*.

Contenu

Les archives d'Ennemond Trillat sont regroupées dans 67 dossiers rassemblant partitions, correspondance, images, articles, programmes de concerts et notes de travail.

Traitement et mise en valeur

Le dépôt a fait l'objet d'un article dans *Gryphe*.

Bibliographie

DERAIL (Lore), « Ennemond Trillat : théoricien et praticien », *Gryphe*, n° 18, 2007, p. 19-26.

VALLAS

Don du conservatoire national de région de Lyon en 1991

Présentation

Léon Vallas (1879-1956) était un critique musical lyonnais. Né à Roanne, il soutient à l'Université de Lyon une thèse sur la musique à l'Académie de Lyon au XVIII^e siècle en 1909. En 1900, il fonde la Schola cantorum, orchestre associatif, avec Georges Martin Witkowski. Il est critique musical pour le *Tout Lyon* à partir de 1902 et fonde la même année la *Revue musicale de Lyon* qui devient *Revue française de musique* en 1913. En 1919, il soutient sa thèse d'État sur la musique et le théâtre à Lyon au XVIII^e siècle et est engagé par *Le Progrès*. Il est aussi la même année le fondateur des Petits concerts de Lyon. Ne parvenant pas à devenir directeur du conservatoire en 1924, il enseigne à la Sorbonne de 1928 à 1930 et donne des conférences en Amérique du nord de 1929 à 1935. Président de la société française de musicologie en 1938, la direction du conservatoire de Lyon lui échappe encore en 1941. Il entre à l'Académie de Lyon en 1947.

Déroulement

Le fonds a été donné par le conservatoire de Lyon en 1991.

Contenu

Le fonds consiste en 87 boîtes contenant des manuscrits, des notes de travail, de la correspondance, des articles, des programmes et brochures, des affiches et des photographies.

Traitement et mise en valeur

Le fonds ainsi que la biographie de Léon Vallas sont présentés dans la section du site de la bibliothèque consacrée aux collections patrimoniales.

Un inventaire informatisé et mis en ligne a été réalisé en 2003. Le fonds est coté de Ms Vallas 1 à 235.

VALLET

Don de Marcelle Vallet en 1995

Présentation

Enseignante et photographe, Marcelle Vallet crée en 1956 la section lyonnaise du ciné-photo-club de l'Éducation nationale. Elle a notamment photographié les événements de la vie culturelle lyonnaise tels que les dîners organisés par la revue *Résonances* ainsi que la vie quotidienne dans les quartiers populaires des années 1950 à 1970. Elle a aussi travaillé pour la télévision lyonnaise de 1956 à 1960.

Déroulement

Le don est accepté par délibération municipale le 16 janvier 1995. Outre le fonds, Marcelle Vallet cède ses droits d'auteur pour 20 000 Francs.

La convention est signée le 10 février 1995. La bibliothèque s'engage à assurer la conservation et la mise en valeur du fonds. Il est prévu qu'un timbre spécifique sera apposé sur les documents et que le nom de la donatrice sera cité dans toutes les expositions ou travaux d'édition autour du fonds. La cession des droits de reproduction, de représentation et d'édition à la ville de Lyon a pour contrepartie l'obligation d'informer la donatrice de toutes les utilisations faites de son œuvre.

La lettre officielle de proposition de Marcelle Vallet est datée du 3 juin 1994. Elle demande à ce que la bibliothèque fasse connaître et diffuse le fonds et à ce qu'elle veille à ce que « mon nom accompagne toujours mes œuvres ».

Cette proposition fait suite à une exposition de photographies de la donatrice organisée en 1994.

Contenu

5000 vues dont 1600 négatifs

Traitement et mise en valeur

Le fonds est présenté dans la section du site de la bibliothèque dédiée aux collections patrimoniales.

Un inventaire du fonds a été mis en ligne dans Pleade en 2005. Il est coté P 0701 023 à P 0701 045.

Environ 2400 photographies de Marcelle Vallet ont été mises en ligne dans la base Photographes en Rhône-Alpes.

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

VARAX

Don du comte Humbert de Varax en 1965 officialisé en 2011.

Présentation

Le comte Humbert de Varax est un descendant du Président Baudrier et de son fils.

Déroulement

Le fonds avait simplement été déposé (au sens littéral du terme) à la bibliothèque en 1965, mais en l'absence de document attestant de la volonté du possesseur de faire un don, son statut était incertain. Le don est donc officialisé en 2011 pour prévenir tout litige.

Le don est accepté par la ville par décision du maire adjoint délégué aux Finances et de l'Administration générale, bénéficiant depuis 2008 d'une délégation du conseil et du maire pour l'acceptation des dons et legs sans charges à la ville.

Une lettre de remerciement du directeur de la bibliothèque datée de mars 2011 a été envoyée. Elle insiste sur la grande valeur du fonds pour les chercheurs.

Contenu

Archives du Président Jean Baudrier et de son fils Julien, auteurs d'une *Bibliographie lyonnaise du XVI^e siècle* publiée en 13 volumes de 1895 à 1921. Le fonds comprend des notes issues des enquêtes réalisées auprès de bibliothèques et des dossiers sur les imprimeurs lyonnais de cette période. Le fonds a été remis dans trois cartons.

Traitement et mise en valeur

Un inventaire a été réalisé l'année du don par une étudiante dans le cadre de son mémoire de master. Ce travail a été présenté par son auteure lors d'une conférence à l'Université Lyon II pour signaler aux membres de la communauté universitaire intéressés par l'histoire du livre et de l'imprimerie son accessibilité. Un exemplaire du travail a été envoyé au donateur.

Archives

Dossier « Varax » des archives électroniques de la bibliothèque

VERDURE

Don d'Élisabeth Verdure en 2008

Présentation

Élisabeth Verdure est une relieuse installée dans le Loiret. Elle est à la fois collectionneuse et spécialiste de l'histoire des cartonnages d'éditeurs de livres pour enfants sous le Second Empire, dont elle a travaillé à établir un corpus complet.

Contenu

488 cartonnages d'éditeurs de livres pour enfants du Second Empire. Ces livres sont souvent des livres de prix ou d'étrennes. La fragilité de ces reliures en papier fait qu'ils sont peu nombreux à avoir été conservés en bon état.

Traitement et mise en valeur

Tous les ouvrages du don ont été mis à la réserve.

Le don Verdure a fait l'objet d'une exposition intitulée « Prix d'excellence, un âge d'or du livre d'enfants (1840-1870) » l'année de son entrée dans les collections.

Archives

Dossier « Verdure » des archives électroniques de la bibliothèque

VUAILLAT

Don du chanoine Jean Vuailat en 2005 et legs en 2009

Présentation

Le chanoine Jean Vuailat a été directeur de la revue de poésie chrétienne *Laudes* qu'il a fondée avec des amis en 1966.

Déroulement

Jean Vuailat annonce en 2005 sa volonté de faire don de sa bibliothèque à la bibliothèque municipale de Lyon et effectue un premier versement, appelé à être suivi par d'autres.

Il décède cependant en 2009. Son testament prévoit le legs de 57 imprimés à la bibliothèque, accepté par la municipalité en septembre 2009.

Contenu

Le don comprend la bibliothèque du donateur, spécialisée en littérature religieuse et poésie et forte d'environ 200 volumes, avec des ouvrages datés du XVI^e au XX^e siècle, dont beaucoup n'étaient alors pas en possession de la bibliothèque. Ce sont au total 115 ouvrages et un ensemble de 173 pièces manuscrites autographes qui rejoindront les collections.

Le premier don, réalisé en 2005, comprend 58 ouvrages et trois périodiques. Parmi les ouvrages on compte deux ouvrages du XVI^e siècle, 12 du XVII^e, quatre du XVIII^e, 17 du XIX^e, six de la première moitié du XX^e et 19 postérieurs à 1950. Une majorité des ouvrages du XX^e siècle ont un envoi.

Le legs comprend 57 imprimés classés en réserve. Ce sont principalement des ouvrages de littérature. Six ont été publiés après 1950, 24 dans la première moitié du XX^e siècle, 15 au XIX^e siècle, trois au XVIII^e, sept au XVII^e et deux au XVI^e siècle.

Traitement et mise en valeur

Les ouvrages doivent être rassemblés au sein d'un fonds Jean Vuailat.

Archives

Dossier « Don et legs Vuailat » dans les archives électroniques de la bibliothèque

WALEWYK

Don de Jean-Pierre Walewyk en 2000

Contenu

1264 disques de musique classique.

Sources

Informations transmises par Simon Cane du département Musique de la bibliothèque

WANG

Don de Thérèse Wang en 1992

Présentation

Thérèse Wang est l'épouse de Wang Lianzeng, étudiant à l'Institut franco-chinois de Lyon de 1934 à 1936.

Déroulement

La donatrice propose de donner le fonds à la bibliothèque dans une lettre du 15 novembre 1991.

Contenu

150 ouvrages destinés au fonds chinois

Archives

2251 WP 010 : dons et dépôts (1973-1995)

WEILL

Don de Philippe Lejeune en 2005

Présentation

Philippe Lejeune est un universitaire spécialiste de l'autobiographie. Louise Weill est née en 1901. Elle commence des études de médecine en 1920 et décède le 30 mars 1944 à Auschwitz.

Contenu

A été donné le journal intime de Louise Weill, allant du 18 février 1914 au 31 décembre 1920. Il se présente en cinq cahiers de 90 pages dans lesquels sont insérées de nombreuses photographies prises par l'auteure du journal. Ce document est un témoignage du quotidien d'une jeune fille de la bourgeoisie lyonnaise pendant la Première guerre mondiale.

Traitement et mise en valeur

Le document a été coté Ms 7061

Bibliographie

GOFFAUX-HOEPFFNER (Catherine), « Le journal intime de Louise Weill : la Grande Guerre vu à travers le journal d'une adolescente », *Gryphe*, n° 12, 2005, p. 37-47.

LEJEUNE (Philippe), BOGAERT (Catherine), *Histoire d'une pratique : un journal à soi*, Textuel, 2003.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION..... | 7 |
| 1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE..... | 11 |
| 1.1 Les bibliothèques municipales françaises et la bibliothèque municipale de Lyon de 1950 à 2010..... | 11 |
| 1.1.1 <i>Les bibliothèques municipales françaises de 1950 à 2010 : de grandes mutations.....</i> | <i>11</i> |
| 1.1.2 <i>La bibliothèque municipale de Lyon de 1950 à 2010.....</i> | <i>13</i> |
| 1.2 Les bibliothèques publiques et leur patrimoine..... | 18 |
| 1.2.1 <i>Un regain d'intérêt pour le patrimoine écrit à partir des années 1980.</i> | <i>18</i> |
| 1.2.2 <i>Des politiques de valorisation actives pour un patrimoine élargi.....</i> | <i>19</i> |
| 1.3 Dons, legs et dépôts dans les bibliothèques..... | 20 |
| 1.3.1 <i>Aspects juridiques.....</i> | <i>20</i> |
| 1.3.2 <i>Aspects historiques et culturels.....</i> | <i>22</i> |
| 2 LES FONDS DONNÉS, LÉGUÉS OU DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON ET LEURS POSSESSEURS..... | 25 |
| 2.1 Les fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque municipale de Lyon..... | 25 |
| 2.1.1 <i>Dons, legs ou dépôts ?.....</i> | <i>25</i> |
| 2.1.2 <i>Les documents donnés, légués ou déposés à la bibliothèque.....</i> | <i>26</i> |
| 2.1.3 <i>Collectionneurs, producteurs, donateurs et déposants.....</i> | <i>30</i> |
| 2.2 Dons, legs et dépôts à la bibliothèque municipale de Lyon de 1850 à 1950 ; dons, legs et dépôts dans les bibliothèques municipales françaises de 1950 à 2010 : une comparaison avec la situation lyonnaise de 1950 à 2010. | 32 |
| 2.2.1 <i>Comparaison avec la situation lyonnaise de la période précédente (1850-1950).....</i> | <i>32</i> |
| 2.2.2 <i>Essai de comparaison entre la situation lyonnaise et celle des autres bibliothèques municipales françaises.....</i> | <i>33</i> |
| 2.2.3 <i>Bibliothèques et dépôts d'archives : comparaison avec les archives municipales de Lyon.....</i> | <i>38</i> |
| 2.3 Les grandes tendances dans les dons, legs et dépôts faits à la bibliothèque de 1950 à 2010 : essai de synthèse..... | 40 |
| 2.3.1 <i>Les traces de la vie culturelle lyonnaise de la deuxième moitié du XXe siècle.....</i> | <i>40</i> |
| 2.3.2 <i>Le développement des fonds iconographiques par dons.....</i> | <i>43</i> |
| 2.3.3 <i>Les dons d'institutions.....</i> | <i>43</i> |
| 2.3.4 <i>Les fonds d'associations et d'entreprises.....</i> | <i>44</i> |
| 3 DONS, LEGS ET DÉPÔTS ET ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE..... | 46 |
| 3.1 L'entrée des dons : déroulement et conséquences..... | 46 |
| 3.1.1 <i>Relations entre bibliothèque et donateurs et déposants.....</i> | <i>46</i> |
| 3.1.2 <i>L'entrée et le traitement des dons, legs et dépôts par la bibliothèque... ..</i> | <i>48</i> |
| 3.1.3 <i>Des conséquences importantes de quelques dons ou dépôts sur les politiques de la bibliothèque municipale de Lyon.....</i> | <i>50</i> |
| 3.2 La valorisation scientifique et culturelle des fonds donnés, légués ou déposés à la bibliothèque..... | 54 |
| 3.2.1 <i>La valorisation scientifique : la bibliothèque comme lieu de recherche</i> | <i>54</i> |

| | |
|--|------------|
| 3.2.2 <i>La valorisation culturelle : la bibliothèque comme centre de médiation et de rencontres</i> | 55 |
| CONCLUSION | 59 |
| SOURCES | 63 |
| BIBLIOGRAPHIE | 65 |
| TABLE DES ANNEXES | 73 |
| TABLE DES MATIÈRES | 187 |